Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

# LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964
Abonnement:
Un an, Canada ..... $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe ..... $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 2 août 1922 — No. 22

# L'union sur le terrain agricole

### Autour de la campagne contre l'Ouest

On peut noter, depuis quelque temps, une fâcheuse tendance, de la part de certains journaux de la province de Québec, à mettre constamment en opposition les intérêts de l'Est et ceux de l'Ouest. La dernière campagne électorale a fourni l'occasion de ce thème qui se prêtait à de faciles développements. La presse politique a même dépassé la mesure, selon sa coutume, et les lecteurs trop crédules ont pu se représenter nos braves fermiers sous couleurs de bolchevistes extrêmement dangereux. Ceux qui, les premiers, avaient agité devant leur public l'épouvantail progressiste, se croient tenus de poursuivre le manège, attendu que les succès électoraux des "révolutionnaires canadiens" deviennent de plus en plus inquiétants. Et puis, c'est si commode, par ces temps de chaleur insupportable, d'avoir là tout prêt un bon petit sujet toujours d'actualité, qui ne demande aucun effort cérébral excessif! Le chapitre des "prétentions" exorbitantes de l'Ouest est ainsi devenu une rubrique permanente chez quelques-uns de nos confrères de Montréal et de Québec. Ils le traitent même aujourd'hui avec une aisance relative et savent y mettre ce petit ton de persiflage qui, à défaut d'argumentation, en impose toujours au lecteur bénévole.

Tout cela est très bien, mais où veut-on en venir? Vise-t-on à ramener les provinces des prairies dans le droit sentier ou à les ruiner dans l'opinion du reste du pays? Que devient dans cette occurrence le souci de l'union nationale, dont les mêmes journaux font tant de cas en temps habituel, lorsque ça fait leur affaire. Si cette attitude leur est dictée par la défense d'intérêts politiques, il faut plaindre le parti qui a besoin, pour se maintenir, d'avoir recours à de tels moyens.

Veut-on un exemple typique de la pauvreté des arguments invoqués par les dénigreurs de l'Ouest? La *Presse*, de Montréal, consacre tout un article de rédaction — on le trouvera plus loin *in extenso* — à démontrer que la production agricole de l'Ouest ne représente que 39 pour cent de la production totale du pays, tandis que celle de l'Ontario et du Québec réunis représente 53 pour cent, et elle conclut triomphalement que "les intérêts supérieurs à considérer dans l'intérêt national devraient être ceux de l'Est."

Cette loi du nombre est ce que l'on appelle communément la méthode prussienne. L'invoquer, c'est admettre qu'il y a opposition irrémédiable entre les deux parties du pays et que l'une doit fatalement opprimer l'autre. Supposons que dans une décade ou deux les positions soient renversées et que l'Ouest soit devenu le plus gros producteur, est-ce que les intérêts supérieurs passeront alors automatiquement de l'Est à l'Ouest?

La *Presse*, le *Soleil* et les autres journaux français qui mènent de ce temps-ci campagne contre l'Ouest sont peut-être sous l'impression que leurs attaques visent un parti agraire exclusivement anglo-canadien. Il ne s'agit pas de savoir jusqu'à quel point l'élément canadien-français chez nous est progressiste; mais quelle que soit sa couleur politique, il est bien certain que, vivant dans l'Ouest, il y est profondément attaché, comme c'est son devoir, et montre peu de dispositions à se laisser bourrer le crâne par les serviteurs à gages des gros intérêts de la finance et de l'industrie.

Ce n'est pas dans les épaisses gazettes — nos cultivateurs le savent — qu'il faut chercher habituellement l'écho du bon sens et de la pensée du peuple; elles sont trop occupées à faire dans le jaunisme pour s'arrêter à une besogne si peu payante. Aussi convient-il de laisser à ces journaux seuls le crédit de leurs élucubrations et de leurs calomnies. Veut-on savoir quel est le sentiment de la population agricole de la province de Québec sur cette question des rapports avec l'Ouest? Voici ce qu'écrit l'excellent *Bulletin des Agriculteurs*, sous la signature de son directeur, M. J. N. Ponton:

**"Monseigneur Mathieu, archevêque de Régina, disait, au cours d'une conférence sur l'union nationale, qu'il faut commencer par aimer notre beau pays. "Et que nous avons raison de l'aimer, notre pays! Quelle belle et intéressante patrie que la nôtre! C'est une terre qui a reçu du Créateur les plus grands dons que puisse rêver un peuple. La beauté de ses horizons, la richesse de son sol, la variété prodigieuse de ses sites et de ses productions, ses deux océans, ses grands fleuves, ses plaines immenses, ses vallées fécondes, la grâce de ses collines et la majesté de ses montagnes, tout révèle une terre privilégiée."**

**"Le principal motif d'amour du pays se trouve donc dans la terre et il n'est que juste de conclure que ceux-là même qui sont en contact plus intime avec la terre sont ceux chez qui doit exister le plus vif amour de la patrie. Or, la patrie est "une" et ne doit donc pas être divisée.**

**"Sur la politique tarifaire, devant l'industrie et le commerce, devant la politique des moyens de transport, les cultivateurs canadiens sont tous solidaires.**

**"Aussi, n'est-il pas étonnant de constater les efforts des différents groupes agraires du pays tendant à faire disparaître les motifs de dissensions provenant des différents éléments agricoles.**

**"Rencontrez les agriculteurs de l'Ouest Canadien, ou de l'Ontario, ou des Provinces Maritimes, et vous trouverez chez eux une sympathie profonde et un vif désir de coopération avec le groupe agriculteur du Québec.**

**"Un chef agraire — d'origine saxonne et de religion protestante — disait à une assemblée tenue à Moncton dernièrement: "Messieurs, souvenez-vous que le Canada est un pays bilingue, qu'il l'a toujours été et qu'il le sera toujours. A nous de nous entendre afin de faire disparaître les préjugés que ceux qui trouvaient avantage à nous diviser ont semés chez nous. Nous, cultivateurs des provinces maritimes, pas plus que les cultivateurs des autres parties du pays, nous ne pouvons séparer nos intérêts de ceux des agriculteurs de langue française et de religion catholique."**

**"Une opinion identique fut exprimée dans une assemblée agricole tenue à Ottawa, la semaine dernière, et l'on sait que les cultivateurs de la province d'Ontario réunis en congrès, au cours de l'hiver dernier, exprimaient eux aussi leur désir de coopérer intimement avec tous les cultivateurs du pays.**

**"De leur côté, les agriculteurs de la province de Québec ont aussi tout intérêt à collaborer à la grande oeuvre de l'entente nationale, car c'est dans leur union avec les autres provinces qu'ils trouveront la protection nécessaire au plein développement de l'agriculture."**

Quand on rapproche ce langage de celui de la *Presse* et du *Soleil*, il est facile de voir de quel côté se trouvent le bon sens, la logique et l'esprit national.

Que nos grands confrères de Montréal et de Québec cessent donc leurs attaques injurieuses contre l'Ouest et que les bonnes âmes qui s'inquiètent d'une divergence de vues entre nous et nos compatriotes de l'Est se rassurent. Nous ne sommes pas dans les meilleurs termes avec les politiciens, c'est vrai, mais nous sommes parfaitement d'accord avec l'élément sain de la population qui cherche à secouer leur joug néfaste.

**Donatien Frémont.**

# Le Collège Mathieu de Gravelbourg

Le groupe français de l'Ouest occupe une situation toute spéciale et providentielle aux avant-postes de la race dans ce pays. Ses luttes, ses succès et ses échecs sont ceux du Canada français tout entier. En vertu de l'esprit de solidarité qui doit animer les membres épars d'une même famille, nos compatriotes se doivent à eux-mêmes et à leur nationalité de maintenir et de faire progresser les oeuvres nationales, essentielles à leur survivance et à leur expansion ethnique dans ces immenses plaines de l'Ouest canadien.

Or, parmi toutes les oeuvres de salut national et de préservation religieuse, essentielles à la conservation de notre langue et de notre foi, il faut mentionner particulièrement le *Collège "Mathieu,"* — le *Collège français de toute la Saskatchewan, établi à Gravelbourg.* Par ses perspectives de magnifiques promesses et ses garanties de brillant avenir, le *Collège Mathieu de Gravelbourg* assurera le progrès de la culture classique et française, une haute éducation catholique et nationale, dans cette province. Le *Collège "Mathieu"* assurera parmi nous, de concert avec nos organisations paroissiales et nos oeuvres de bonne presse, la conservation du parler ancestral, du verbe des aieux, de la belle langue française, qui fut la langue des découvreurs, des colonisateurs et des premiers missionnaires de ces régions, — de cette belle et noble langue maternelle, qui a répandu, de l'Atlantique au Pacifique, les bienfaits de la civilisation et du christianisme.

Nos évêques et notre dévoué clergé en général ont manifesté une bienveillance et une sympathie toute paternelle pour ce collège, qui fera de notre jeunesse une élite distinguée, instruite, disciplinée et active, et fera de nos Franco-Canadiens des hommes vraiment supérieurs.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, daignait écrire, il y a quelques mois, au sujet de la mission de ce collège, objet de sa constante sollicitude: "Le but de ce collège, c'est de sauvegarder notre belle langue, de promouvoir le bien de notre chère Eglise, c'est de donner aux enfants de nos compatriotes une éducation qui fera d'eux non seulement des hommes instruits, mais encore des hommes vertueux, une éducation qui les armera pour la lutte, les rendra vraiment épris de leur liberté, fièrement jaloux de leurs droits et en état de les défendre, une éducation qui leur permettra de faire aimer et respecter la race française et la religion catholique."

Pour le développement et l'accroissement de cette oeuvre primordiale de survivance française et de progrès national, *nous faisons aujourd'hui appel à nos 40,000 compatriotes de toute la Saskatchewan,* — prêtres et laïques, — d'orienter la jeunesse studieuse et exemplaire vers le *Collège Mathieu, établi à Gravelbourg,* — d'accroître le nombre des collégiens, de collaborer opportunément au recrutement d'élèves pour cette institution d'enseignement secondaire et supérieur. Grâce à l'effective sympathie de la population française de *toute* la Saskatchewan et les suprêmes bénédictions de nos pasteurs, ce collège sera en effet, selon le mot si obligeant et si réconfortant de S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, ce collège sera en effet "un centre de haute culture intellectuelle et scientifique, un foyer intense de rayonnement chrétien, d'orthodoxie catholique, de fierté nationale, une forteresse inexpugnable de notre mentalité française et de notre sainte religion."

Compatriotes de la Saskatchewan, que votre *"mot d'ordre"* soit dorénavant: "Envoyons chaque année un contingent toujours croissant d'élèves au *Collège "Mathieu" de Gravelbourg,* orientons chaque année l'élite de notre jeunesse studieuse et vertueuse vers l'unique *"Collège Français de la Saskatchewan."*

:o:

BILLET DE LA SEMAINE

## Espoir et confiance

***Hier, le père de famille traversait soucieux ce champs de blé qui depuis trois semaines, n'a bu que ses sueurs. Inquiet mais sans révolte, il lève vers le ciel en feu son front fatigué. Dans l'humble demeure, la mère, vaillante pourtant, ne trouve plus de mots pour les enfants qui la regardent sans comprendre... La famille a récité la prière et le chapelet tout au long; aussitôt après le signe de la croix, les enfants se sont relevés, mais le père et la mère restent agenouillés longtemps encore. Au Dieu qui donne au lis son blanc et fragile manteau, à l'oiseau sa pâture, l'un et l'autre demandent de la pluie pour la moisson.***

***La terre! oh la terre! qui pousse les blé drus et ensevelit les espoirs! La terre! chérie, belle, féconde et prometteuse, mais austère, mais incertaine, mais inquiétante!***

***Il a plu, enfin! bien peu, mais il a plu! La terre desséchée s'est réjouie sous cette pluie de salut. Les grands blés, qui déjà s'inclinaient jaunissants et presque fanés, se sont redressés pleins d'espoir sous l'humide caresse des premières ondées. Il a plu! C'est la confiance qui renait dans les coeurs et chasse les plis des fronts inquiets.***

***Demain, les blés lourds et blonds se coucheront dociles sur le tablier des moissonneuses. Demain, les meules s'aligneront serrées dans nos champs. Demain, la batteuse géante emplira nos graineries jusqu'au faîte. Demain ce seront les durs labeurs, les journées longues... mais demain! c'est l'espoir, c'est la joie, c'est la vie, c'est le pain pour toute la famille!***

Jean-Charles



L'HON. J. A. CROSS
qui a fait ses débuts à la Législature de la Saskatchewan comme procureur général en présentant le bill de la Commission du Blé.

# Deux prêtres manitobains honorés par le Saint-Siège

Les *Acta Apostolicae Sedis* nous apportent l'heureuse nouvelle de l'honneur conféré par le Saint-Siège à deux vénérables prêtres du diocèse de St-Boniface: M. l'abbé Gabriel Cloutier, curé de St-Norbert, et M. l'abbé Wilfrid Jubinville, curé de la cathédrale de St-Boniface. Nous nous réjouissons avec tout le diocèse de St-Boniface du témoignage laudatif accordé par Rome à ces deux prêtres si méritants. En eux, c'est l'Ouest qui est honoré. Et si nous nous le permettions, nous féliciterions Mgr l'Archevêque d'avoir sollicité pareil honneur pour son clergé diocésain.

Mgr Cloutier se dépense depuis 41 ans pour le diocèse de St-Boniface. Ordonné prêtre par l'illustre Mgr Taché dont il fut le collaborateur, en qualité de procureur, il n'a cessé, sous Nosseigneurs Langevin et Béliveau, sur des théâtres différents il est vrai, de mettre au service de l'Eglise manitobaine toutes les ressources de son talent et les qualités de son coeur. Partout et toujours, Mgr Cloutier est resté le même: homme d'ordre, travailleur infatigable, n'ayant jamais peur du sacrifice. Appelé à succéder à Mgr Ritchot, le curé patriote de St-Norbert, il s'est donné tout entier à sa paroisse. Tous sont devenus ses enfants; et si, depuis 1905, il a des prédilections, c'est pour les pauvres à consoler et à soutenir. Car la charité — mais cette charité aimable parce qu'elle est discrète — c'est le résumé de cette vie vraiment sacerdotale. Se rappelant sans doute les prémices de son apostolat auprès des élèves du Petit Séminaire dont il fut le préfet des études éclairé et averti, il n'a jamais cessé de témoigner à cette belle oeuvre née du grand coeur du regretté Mgr Langevin, une sympathie qui se manifeste par des preuves tangibles de son inaltérable dévouement. Qui dira tout ce qu'il a fait pour les jeunes qu'il a aidés et de ses conseils et de sa bourse? Qui connaît tout ce qu'il a donné, ou ce qu'il se propose de faire pour cette maison d'éducation, un des beaux joyaux de cette couronne d'oeuvres qui a fait de St-Boniface la Ville Sainte?

Mgr Jubinville est Franco-Américain par naissance: c'est à Fall River, un des grands centres manufacturiers de l'Est, qu'il a vu le jour. Là-bas, nos compatriotes se réjouiront, eux aussi, tout spécialement ceux de la prospère paroisse de Ste-Anne, car c'est l'un des leurs qu'on honore. Il a reçu l'onction sacerdotale des mains du "saint" Mgr Grandin, "l'apôtre pouilleux" dont parle Louis Veuillot. Et depuis 28 ans, Mgr Jubinville, se moulant sans doute sur celui qui lui imposa les mains, va son chemin en faisant le bien. La devise du nouveau prélat pourrait bien être: Faire le bien sans bruit! Car il sait, lui, que le bruit ne fait jamais de bien! Et il va, le bon curé, prodiguant sur son passage ses faveurs, ses dons, ne gardant rien pour lui-même. Aussi, s'il a semé des bienfaits, il a récolté autre chose que l'ingratitude; j'en appelle au témoignage des gens de Dunrae, ses anciens paroissiens. A Ste-Anne-des-Chênes, les métis, les plus pauvres surtout, parlent encore de leur "bon p'tit curé qui avait du saint bois!" Et à St-Boniface, il a continué son oeuvre de dévouement et d'abnégation. Quand son archevêque l'appela à devenir son successeur à la cathédrale de St-Boniface, le curé de Ste-Anne ne s'arrêta pas à regarder les sacrifices à faire pour laisser sa paroisse, son presbytère, sa manière de vivre si paisible et si tranquille. L'autorité avait parlé; et on le vit, joyal toujours, le sourire aux lèvres, s'enfermer comme un jeune vicaire dans ses modestes appartements de l'archevêché. C'est là qu'il attend tous ceux qui ont besoin de lui, surtout ceux qui souffrent. C'est là que les prêtres auprès desquels il jouit d'une si grande popularité le rencontrent avec plaisir. Homme d'expérience et de conseil, il a su rendre de grands services à ses confrères qui savent l'apprécier et qui voient aujourd'hui avec joie et reconnaissance, la récompense de longs états de service. De l'honneur qui rejaillit sur Mgr Jubinville ses confrères et ses amis en prennent une large part, large comme l'affection qu'ils lui portent!

C'est donc de tout coeur qu'on acclame aujourd'hui les prélats de l'Eglise-Mère de l'Ouest Canadien. De tous les coins du pays, on les félicitera. Qu'ils veuillent bien se rappeler qu'à Prince-Albert ils ont des amis qui se réjouissent de leur promotion. Nous savons quels liens d'amitié les unissent à notre évêque bien-aimé. La joie du Père, les enfants la partagent; et avec Mgr Prud'homme, par la voix du "Patriote," nous disons aux deux nouveaux dignitaires ecclésiastiques: Félicitations sincères! Longue vie! Bonheur!

J. H. B.

# Le bill de la Commission est adopté en Saskatchewan

### C'est maintenant à l'Alberta de se hâter d'en faire autant.

REGINA. — Le bill conférant les pouvoirs nécessaires à la Commission du blé canadienne a subi sa deuxième lecture lundi après-midi, le 21 juillet, après un débat de moins de trois heures. Le premier ministre s'est surtout appliqué à démontrer que la Commission devra fonctionner de la même manière que celle de 1919.

Dans l'étude de ce bill il importe surtout de bien déterminer ce qui relève du domaine provincial afin que toute attaque en cours contre la Commission ne soit justifiée d'aucune sorte.

*Il y a quelques différences cependant*

Nous ne devons pas oublier l'objectif principal: seconder la loi fédérale de manière à établir une commission ressemblant autant que possible à celle de 1919. Il y a cependant des différences qu'il faut souligner. Par exemple, la loi actuelle ne confère à la Commission aucun contrôle sur le marché de la farine. Une autre différence, et celle-ci peut-être encore plus importante, est l'absence de certains pouvoirs au bureau des chemins de fer accordés par la Commission du blé en 1919. En 1919 également la Commission avait le contrôle sur le blé de tout le Canada, tandis que ce contrôle ne s'exercera cette année dans une province qu'avec l'assentiment de cette province.

*La Commission est obligatoire*

M. Dunning explique ensuite la clause 10 de la loi fédérale qui se lit: "La Commission a qualité de recevoir, posséder, avoir en jouissance ou exercer tous autres pouvoirs ou droits qui peuvent lui être conférés par la législature d'une province, au sujet de toute question se rattachant à l'achat, l'acquisition, la vente ou la mise sur le marché du blé et sous l'autorité législative de la province".

M. Dunning, a eu connaissance des craintes de certains députés au sujet de cette clause. Il ne s'est pas glissé dans cette loi d'équivoque qui pourrait plus tard, enlever à la Commission son caractère obligatoire. La législature n'a pas non plus le pouvoir d'imposer des droits à cette Commission, parce que nous voulons sauvegarder la constitutionalité de cette mesure. Mais à ceux qui craignent que la Commission ne soit pas obligatoire, nous ferons remarquer que tout dans cette loi indique une obligation; c'est aussi ce qu'a démontré clairement toute la discussion à la Chambre des Communes lors de la dernière session.

*Le personnel de la Commission*

La formation de la Commission est certainement un point qui mérite d'être étudié. Nous ne voudrions pas engager le crédit de la province envers une Commission dont le personnel serait contraire à notre peuple et à notre gouvernement. M. Dunning se prononce franchement en faveur de Stewart et Riddell comme président et vice-président; pour les autres membres il n'a encore à faire aucune suggestion. En ce qui concerne l'administration financière, M. Dunning croit que la Commission peut financer ses opérations sans la garantie d'aucun gouvernement.

Le premier ministre rappelle, avant de terminer, que tout a été fait pour prévenir l'intervention en cour concernant la validité de la loi; les vexations qui ont été connues par le passé n'atteindront plus les membres de la Commission à l'avenir.

*M. Maharg approuve le gouvernement*

M. J. H. Maharg, qui reprend le débat à la suite du premier ministre, croit que le gouvernement a fait un effort louable pour rendre la loi efficace. La Commission devrait certainement avoir le pouvoir de faire des contrats pour la livraison future. Pour M. Maharg, la question du transport du blé revêt une importance primordiale; sans le pouvoir indirect accordé à la Commission en 1919, celle-ci ne pourra fonctionner normalement à l'heure actuelle.

M. W. J. Vancise (Lumsden) voit la Commission sous un jour moins favorable. Il n'a jamais pu comprendre que le peuple ait réclamé pour améliorer son sort un bureau de vente qui a payé en 1919 un prix inférieur à celui du marché. Si encore ce système faisait disparaître la spéculation! Le point essentiel, conseille M. Vancise, est la fixation du prix initial du blé.

**Plusieurs autres orateurs ont fourni leur contribution au débat avant que la Chambre ait adopté le bill en deuxième lecture.**

***Le bill franchit le comité sans encombre***

Le bill de la Commission franchissait, mardi après-midi l'étape du comité, le plus paisiblement du monde. Nos députés ont mis à peine un peu plus d'une heure à l'étudier clause par clause. Trois amendements présentés par M. Dunning furent adoptés après quelques mots d'explication. Les dispositions financières du bill ont cependant retenu la discussion.

M. Sidney Bingham a attiré l'attention sur le fait que des milliers de dollars ont été perdus pour les fermiers en 1919 par le trafic des certificats de participation. Pourquoi, demande-t-il, ces certificats ne seraient ils pas émis non-négociables, afin de prévenir toute spéculation? L'hon. J. A. Cross répond que cette décision relève de la juridiction fédérale. M. Dunning fait remarquer qu'il y aurait autant d'inconvénients avec des certificats non-négociables.

*Les permis aux commerçants de grains*

Mardi après-midi également avait lieu la deuxième lecture du bill concernant les permis accordés aux commerçants de grains. L'hon. J. A. Cross a expliqué la raison d'être de ce bill. Il s'agit de mettre les fermiers à l'abri des agissements des compagnies de grains.

M. Cross a rappelé les attaques faites en cour contre la loi des grains. La décision de la cour suprême est encore à venir. Il peut sembler extraordinaire d'introduire une législation, alors que l'objet de la législation est encore devant les tribunaux, mais l'importance de cette question pour le peuple demande cette façon de procéder.

Si les commerçants de grains tentent de profiter du doute jeté sur la validité de la loi des grains et refusent de se pourvoir de permis d'après les stipulations de cette loi, déclare l'hon. J. A. Cross, le bill faisant relever ces permis et garanties de l'autorité provinciale, deviendra effectif sans délai.

*Le parlement approuve les deux bills*

Jeudi matin avait lieu la troisième lecture des deux bills qui faisaient l'objet principal de cette session. Les quelques amendements proposés n'affectent pas sensiblement la teneur générale du bill de la Commission. Une clause que le premier ministre trouve importante fut ajoutée au bill; en outre des pouvoirs déjà mentionnés, la Commission aura le droit d'acheter et de vendre les grains de semences enregistrés.

Le bill des permis a subi quelques modifications.

Les permis accordés devront mentionner les compagnies de grains avec lesquelles les détenteurs feront affaires. Le lieutenant-gouverneur en conseil voit aussi augmenter ses pouvoirs relativement aux formules de prescription.

*Nos députés sont expéditifs*

La même rapidité signalée à l'ouverture de la session a marqué la prorogation. Le lieutenant gouverneur pénétrait dans l'enceinte parlementaire à 10 h. 45, et, après avoir accordé la sanction aux bills, a lu le discours du trône. Au secrétaire provincial, l'hon. J. M. Urich, revint l'honneur d'annoncer la prorogation et de réciter la formule du cérémonial donnant congé aux législateurs.

*Les avantages du cinéma*

Les membres du parlement restèrent à leur sièges quelques instants après la prorogation, pour avoir l'honneur d'être cinématographiés. Les députés réclamèrent alors quelques mots du premier ministre. Faisant face bravement à l'appareil braqué sur lui, M. Dunning remercia le parlement pour la rapidité avec laquelle avait été expédié tout le travail; il émit l'espoir que la législature albertaine ferait preuve de la même activité.

Ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'assister à cette session pourront s'en consoler en allant voir aux salles de spectacles la binette de notre jeune premier et de nos dignes représentants.

:o:

## Jeune avocat franco-canadien

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Hector Marcotte, fils de M. Arthur Marcotte, de Ponteix, a été récemment admis à la pratique du droit. Il a été reçu le cinquième pour la province. C'est le premier Canadien français, croyons-nous, qui obtient son diplôme d'avocat après avoir fait toutes ses études dans la Saskatchewan.

Le *Patriote* est heureux de féliciter M. Hector Marcotte et sa famille de cette distinction et lui souhaite bon succès dans la carrière du droit.

# Lettres au "Patriote"

## Une réponse au "Solcil" et à la "Presse"

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt et ahurissement les articles du *Soleil* et de la *Presse* reproduits dans le dernier numéro du *Patriote*. Décidément l'Ouest est devenu le grand galeux de la Confédération pour que les organes du libéralisme québecois et du jaunisme montréalais fassent ainsi entendre leurs lamentations et leurs cris d'oies vigilantes. Me permettrez-vous d'abord de relever quelques détails dans l'article du *Soleil*.

Le passage des progressistes à Ottawa, dit en substance le *Soleil*, a été *néfaste aux intérêts du Canada*... La Commission du blé est une mesure *mauvaise en principe*, onéreuse pour le gouvernement, fonctionnant *au seul avantage* des gens de l'Ouest, etc... Nous croyons nous rappeler qu'il n'y a pas longtemps le même *Soleil* ne voyait pas de différences notables entre les progressistes et les libéraux. Il est vrai que c'était *durant la session*; la consigne des maîtres était de ne pas agacer ces loups de prairie voraces et affamés qui trouvaient bien appétissants les mollets robustes du ministre de la justice.

Nous doutons que le rédacteur du *Soleil* ait lu la loi créant la Commission du blé; autrement comment peut-il affirmer qu'elle est onéreuse au gouvernement, alors que la clause 16 du bill déclare: "Le gouvernement du Canada n'est responsable d'aucun déficit qui peut se produire dans le fonctionnement de la Commission dans les provinces acquiescantes. etc...."

Essayons d'expliquer le rôle du gouvernement fédéral par rapport à cette commission. Le gouvernement pourvoit à l'établissement d'un bureau pour l'achat et la vente du blé. *Les pouvoirs nécessaires* pour rendre les opérations de ce bureau efficaces relèvent de la juridiction provinciale. Ce sont les provinces qui ont la responsabilité du bureau et doivent le financer. Cela nous semble assez clair. Selon nous, la Commission n'est autre chose qu'une vaste coopérative — *obligatoire* il est vrai — qui a pour but de supprimer les intermédiaires (lesquels intermédiaires sont souvent les soutiens des caisses électorales, lesquelles caisses distribuent la pitance aux dévots et aux créchards!)

Est-il vrai que la Commission ne fonctionne qu'au bénéfice des fermiers de l'Ouest? La commission régularise la vente du blé; Québec, par exemple, n'aura pas à payer un prix exorbitant au printemps le blé que nous donnons ici à l'automne.

Le *Soleil* se demande pourquoi l'Est n'aurait pas son bureau de beurre, de fromage, etc... Mais, établissez donc tous les bureaux que vous voudrez, l'Ouest ne vous en empêche pas. Québec a bien établi la *Commission de la Bouteille*.. et elle fonctionne très bien. Nos amis de là-bas peuvent se saouler 365 jours par année (ça c'est leur affaire!) et le gouvernement provincial ramasse des millons!

"Notre représentation, se lamente plus loin le *Soleil*, de nationale qu'elle était, est tombée à la merci d'un groupe égoiste et injuste... *L'acte du parti progressiste à Ottawa est tout simplement un chantage*..." Qu'est-ce que le *Soleil* peut bien entendre par une représentation nationale? Il est évident que pour lui la meilleure représentation nationale serait une représentation fortement rouge, avec un tout petit peu de bleu. Et puis, les progressistes qui font chanter M. King! C'est un pauvre hommage de la part d'un valet. Mais il faut croire que M. King aime mieux chanter sous la baguette des progressistes dans les gras pâturages du pouvoir que protester dans les froides régions de la gauche.

Le *Soleil* termine son article par ces avertissement:

"...Ce sera alors la lutte des intérêts, le renversement fréquent du pouvoir établi, l'instabilité de la politique gouvernementale et tout les chaos qui s'en suivra." Les craintes du *Soleil* sont trop compréhensibles, l'instabilité du pouvoir, en l'occurence, c'est la chûte du cabinet King—ce qui ne serait peut-être pas un bien pour le pays, mais en toute certitude serait un désastre immédiat pour le *Soleil*. Le chaos prévu avec terreur, ce serait la fin des plantureux contrats d'annonces et d'impressions, etc... Nous sommes "égoistes et injustes," nous comprenons *toutefois* que le *Soleil* puisse s'inquiéter à la pensée que la crèche pourrait bientôt ne plus déborder.

Et que dit donc de nous la grasse et vertueuse gazette de Montréal dont le puissant service d'information illumine chaque jour 140,000 cerveaux? D'après elle, nous *sommes des libres-échangistes radicaux et outranciers*, et les Canadiens de l'Est sont des *protectionnistes enragés*. L'Ouest est-il libre-échangiste? *Le libre-échange* a-t-il été la doctrine des progressistes durant la dernière session? Les rédacteurs de la *Presse* ont probablement été trop absorbés par l'édifiant procès Delorme pour suivre les débats ou lire le Hansard. Les lecteurs du *Patriote ont pu lire* chaque semaine les débats de la dernière session. Maintes *fois* M. Crerar a rappelé qu'il ne voulait pas le libre-échange; ce qu'il veut — et ce que désirent les fermiers de l'Ouest et aussi de Québec — *c'est un tarif de revenu et non de protection*. Et nous ne croyons pas que même les plus extrémistes les progressistes aient réclamé le libre-échange *aussi ouvertement* que M. McMaster, député libéral le Québec. *Nous gémissons*, certes, quand il faut nous saigner à blanc pour acheter une faucheuse ou une moissonneuse, mais nous avons par expérience que les fermiers de l'Est font la même chose.

La *Presse* sert à ses lecteurs un tas de chiffres indigestes. Il y aurait bien quelques points intéressants à relever dans cet amas, mais nous avons déjà trop abusé de l'hospitalité *des colonnes du Patriote*. Nous ignorons si l'article de la *Presse* fait partie d'une série; c'est très probablement une nouvelle campagne qui s'amorce. Les directeurs des grosses compagnies ont dû rentrer de nouveau dans la boutique par la petite porte de derrière. Profiteurs de l'Ouest, préparons-nous! Mais que peuvent nous faire les lamentations du *Soleil* et de la *Presse*? Ce que nous demandons pour le moment, c'est que le Ciel envoie un peu de pluie pour nos moissons.

Je vous remercie de votre hospitalité, Monsieur le Rédacteur, et veuillez me croire l'un de vos lecteurs fidèles.

COYOTE AFFAME.

—:o:—

## M. Maharg chef de l'opposition provinciale

REGINA — L'hon. J. A. Maharg, député de Morse et président de la Saskatchewan Grain Growers' Association, est maintenant chef de l'opposition à la Législature de la Saskatchewan. Il a été choisi comme tel à une réunion des députés de l'opposition tenue immédiatement après la prorogation de la session spéciale, jeudi dernier.

—:o:—

## L'aristocratie intellectuelle de l'Amérique

PARIS — Parlant à l'Académie des Sciences morales et politiques, le doyen de la faculté de Droit à l'Université de Reims, M. Charles Curzon, a dit des Canadiens français que leur attachement à la France et la pureté de leur origine et de leur morale maintiennent l'unité et l'intégrité de la race. Il a ajouté que les Canadiens francais seront l'aristocratie intellectuelle de l'Amérique.

—:o:—

## Les pertes par le feu au Canada

Ottawa — *Le 9 octobre sera* observé dans tout le pays comme jour spécial pour la prévention des incendies *sur proclamation* du gouvernement fédéral. Il s'agit d'enseigner la crainte du feu et les moyens de combattre les incendies. En 1921 les pertes en Canada par le feu ont atteint 45 *millions* de dollars et depuis dix ans pas moins de trois mille personnes ont perdu la vie dans des incendies. Pendant *cette période* les pertes matérielles ont été de 250 millions de dollars.

—:o:—

## En souvenir de l'Armistice

PARIS — Tout est prêt pour l'érection d'un monument commémoratif de la signature de l'armistice dans la forêt de Compiègne. Ce monument sera dévoilé le 11 novembre, quatrième anniversaire de la signature. La forêt de Compiègne est l'endroit où les émissaires allemands admirent la défaite et déclarèrent à Foch qu'ils étaient venus demander la paix. L'endroit ne porte actuellement que des placards cloués aux arbres indiquant l'endroit exact où le train de Foch s'arrêta. Des plaquettes de marbre marqueront encore plus exactement l'endroit où Foch et les Allemands se tenaient debout.

# Son Honneur le juge Alphonse Gravel

*La nouvelle officielle* de la nomination de M. Alphonse Gravel au poste de juge de la Cour de District pour le district judiciaire de Gravelbourg a été télégraphié d'Ottawa le 24 juillet courant. *Afin* d'éviter tout malentendu quant à la désignation exacte des fonctions qui sont dévolues à M. Alphonse Gravel, *nous devons dire* qu'il a été nommé juge de la Cour de district. L'appellation de "magistrat de district" employée par certains journaux de l'Est est absolument erronée.

Il n'y a pas de magistrats de district en Saskatchewan, mais il y a une "Cour de district" et M. Alphonse Gravel a été nommé par le gouvernement d'Ottawa juge de cette Cour pour le district judiciaire de Gravelbourg.

Son Honneur le juge Alphonse Gravel est né il y a 45 ans à Arthabaska, P. Q. Il est l'un des fils de feu le docteur L. J. Gravel, qui fut coroner, et, plus tard, protonotaire conjoint du district d'Arthabaska. Sa mère, née Bettey, était la fille unique de feu le docteur Bettey, qui exerça la profession médicale pendant au-delà de 60 ans à Plessisville.

Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet jusqu'après la rhétorique, et sa philosophie au collège des Jésuites de Fordham, à New-York. Après avoir obtenu le degré de bachelier ès-arts, il entra au bureau de Béique et Lafontaine et suivit en même temps les cours de la Faculté de Droit de l'Université Laval de Montréal, où il obtint le diplôme de LL. B. en 1899. Il fut admis, la même année, au barreau de la province de Québec et s'établit à Plessisville où il pratiqua quelques années.

Il y a environ quinze ans, il alla s'établir en Saskatchewan avec plusieurs de ses frères, dont M. l'abbé L. P. Gravel, qui fut longtemps agent de colonisation du ministère de l'Intérieur et qui fonda la grande et prospère colonie canadienne-française de Gravelbourg. Il établit à Moose Jaw, avec son frère Emile, le bureau légal de Gravel et Gravel, qui fut transféré à Gravelbourg lorsque le district judiciaire de ce nom fut fondé le 1er mai 1918. Le nouveau district n'avait pas encore de juge et, depuis sa fondation, il avait toujours été desservi par les juges des districts voisins. Le gouvernement King a su rendre justice aux Canadiens-français de la Saskatchewan en plaçant un des leurs à la tête de l'administration de la justice dans ce district où ils surpassent tous les autres groupes ethniques, tant au point de vue du nombre que de celui de l'importance acquise dans les professions, l'agriculture, le commerce, et surtout par l'établissement des belles institutions religieuses qui font l'orgueil de la ville canadienne-française de Gravelbourg: le collège Mathieu, le Couvent de Jésus-Marie, le jardin de l'Enfance, ainsi que la magnifique église paroissiale, la plus belle de l'archidiocèse.

Le nouveau juge ne compte que des amis dans le district et sa nomination est bien vue de tout le monde. En 1912, il épousa Mlle Paula Trudeau, fille de feu le Dr Trudeau, de Saint Jean-d'Iberville, et de ce mariage sont nés trois enfants.

Notre juge est le frère de M. l'abbé L. P. Gravel ci-dessus mentionné, du Dr Henri Gravel, d'Admiral, Sask., du Dr Maurice Gravel, de M. Emile Gravel, avocat, de M. Guy Gravel, pharmacien, tous de Gravelbourg, et de Wilfrid Gravel, d'Ottawa, ainsi que de Mme Hébert, épouse de M. Georges Hébert, avocat à Gravelbourg, et aussi de Mme Joseph Demers, épouse du député fédéral de Saint-Jean et Iberville, *dont on vient d'annoncer la nomination* de juge de la Cour Supérieure pour le distict de Montréal.

Que M. le juge Gravel veuille bien accepter, par l'entremise du "Patriote", les sincères félicitations de ses concitoyens.

—:o:—

## Congrès des travailleurs catholiques

MONTREAL — La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada tiendra son premier congrès annuel à Montréal, les 12, 13, 14, 15, et 16 août prochain. La Confédération a été fondée l'an dernier au congrès, tenu à Hull, des syndicats catholiques et nationaux de la province.

Les congrès antérieurs ont eu lieu: en 1920, à Chicoutimi; en 1919, aux Trois-Rivières; en 1918, à Québec. La Confédération groupe en un faisceau 45,000 ouvriers catholiques qui composent environ cent vingt syndicats.

—:o:—

## Radiophonie

La téléphonie sans fil, ou plutôt la radiophonie, est en train de passer dans le domaine pratique aux Etats-Unis et en Angleterre. Ce ne sont pas seulement les gouvernements ou les grands journaux qui ont maintenant leur poste de radiophonie. Le plus humble des ouvriers peut avoir son appareil. Dans les bazars de Détroit et de Windsor, on vend séparément les pièces nécessaires à la construction de la machine. Un garçon un peu adroit assemble tout cela, y adapte des récepteurs ou, ce qui est mieux encore, un cornet acoustique, un vieux pavillon de phonographe, par exemple, et voilà le radiophone prêt à fonctionner. Suivant la perfection, la sensibilité de l'appareil, l'opérateur pourra recevoir des messages de 10 milles, 20 milles, 100 milles ou 500 ou même 1,000 milles. Beaucoup de personnes s'en servent pratiquement pour communiquer entre elles, pour entendre sans se déranger discours et concerts, et même sermons.

## Le mouvement progressiste dans l'Est

OTTAWA — Avant de partir pour Winnipeg où il assistera à la réunion du Conseil Canadien d'Agriculture, M. J. J. Morrison secrétaire de l'Association des Fermiers-Unis d'Ontario, a déclaré qu'il y proposera la formation d'une section de l'Est des progressistes. Cette section aurait ses quartiers généraux à Toronto.

L'association des Fermiers-Unis compte plus de 30,000 membres actifs dans l'Est du Canada. Dans Ontario il y a 60,000 Fermiers-Unis qui sont fortement organisés.

Dans les provinces maritimes, le mouvement progressiste ne date que de ces dernières années et l'on y compte déjà plus de 15,000 membres. Les chefs du mouvement sont convaincus que l'on pourra facilement doubler ce nombre en moins d'un an.

Les progressistes de l'Est disposent d'une influence politique quoique le mouvement n'ait pas encore été lancé partout. En Ontario, le gouvernement est progressiste à la Législature. Dans les provinces maritimes, les progressistes ont fait élire aux législatures provinciales une quinzaine de députés dès le début du mouvement. Dans tout le pays ils comptent 121 députés dans les législatures, dont 66 dans les législatures de l'Est.

Le mouvement progressiste indépendant dans Québec complète *activement* ses préparatifs. Dans la plupart des comtés on a jeté les bases d'une organisation politique qui prend rapidement de grandes proportions.

A la dernière élection générale les candidats progressistes dans Québec ont obtenu plus de 80,000 votes.

La dernière convention progressiste tenue à Montréal, le mois dernier, a défini nettement son programme et a déclaré que le parti est maintenant prêt à livrer la lutte aux deux vieux partis.

Le projet d'une section de l'Est qui sera débattu au Conseil d'Agriculture, est très bien accueilli par les chefs du parti.

—:o:—

## Le traitement de la tuberculose

GENEVE -- On annonce que la Croix rouge anglaise, après une enquête approfondie, a décidé d'acheter le traitement de la tuberculose par le vaccin découvert par M. Henry Spahlinger, biologiste genevois. Un contrat de vente vient d'être signé à Londres.

On dit que le laboratoire Spahlinger, situé ici, continuera à fonctionner et que d'autres seront établis. Un grand nombre de malades, dont certains très gravement atteints et d'autres abandonnés par les médecins, suivent le traitement à Genève. Tous montrent des signes d'amélioration dans leur état.

# Une campagne contre l'Ouest

**Elle est menée par la "Presse", de Montréal, qui préconise ouvertement une alliance des conservateurs et des libéraux contre les progressistes, pour en finir avec les prétentions injustifiées de l'Ouest.**

### Que valent les prétentions de l'Ouest?

L'esprit particulariste qui pré-... de si notable façon dans ...l'Ouest procède d'une prétention, ...venue une conviction inébranla-..., que les provinces de l'Ouest ...t droit à des privilèges spéciaux. Qu'il s'agisse de taux de trans...rt ou de tarifs douaniers, nos ...is de l'Ouest se considèrent lé..., maltraités, brimés par les pro-... de l'Est, si des privilèges ...ticuliers ne sont pas accordés à ...urs intérêts régionaux.

En un mot, les provinces de ...Ouest prétendent jouir d'un ré-...ime spécial, d'un régime de fa-...ur.

Cette prétention, justifiée ja-...s, alors que ces provinces débu-...ent dans la vie et avaient à lut-...r contre toutes les difficultés de ...mise en oeuvre, fut admise et re-...nue par les provinces de l'Est, ...i généreusement s'imposèrent ...us les sacrifices voulus pour les ...der dans leur développement.

Dès lors, habituées à voir ac-...illir sans discussion ces préten-...s, les gens de l'Ouest, tout na-...rellement, en sont arrivés à les ...nsidérer comme un droit pour ...ujours acquis. Ils n'admettent ...s aujourd'hui qu'on puisse leur ...nter ce droit.

D'ailleurs, il faut bien le re-...naître, la politique, trop sou-...nt, est fâcheusement intervenue ...ur assurer à ces prétentions de ...uest un acquiescement bien peu ...nforme aux intérêts de la nation. ...xpérience n'a pas été perdue, et, ...s scrupules aujourd'hui, l'Ouest ...rsuit sur le terrain politique ...s fructueuses méthodes de chan-...e politique qui lui ont été si ...ofitables dans le passé.

Mais, somme toute, ces préten-...ns à un régime de faveur, sans ...ci des notions de justice et de ...oit, sans considération pour l'in-...rêt national, sur quoi peuvent-el-..., au moins en apparence, se jus-...ier à l'heure présente, de la part ...ces provinces?

De toute évidence, elles décou-...t, dans l'esprit des gens de ...uest, de l'importance du rôle ...e joue dans l'économie natio-...le la production agricole de ces ...vinces.

Sans doute, ce rôle est considé-...ble; sans doute, la production a-...icole de l'Ouest est un facteur ...portant de la prospérité nationa-..., mais cette importance n'est pas ...le que de justifier le traitement ...ceptionnel dont se réclament ces ...ovinces. Il est facile de la dé-...ontrer.

La production agricole de ...Ouest n'occupe pas dans la pro-...ction nationale la place que les ...ns de l'Ouest prétendent lui as-...gner.

En tant que récolte du sol, la ...oduction totale du Canada é-...t, en 1920, officiellement éva-...ée au chiffre de $1,465,244,000; ...provinces de l'Ouest — Manito-..., Saskatchewan, Alberta, figu-...nt dans cette production pour ...09,494,400, ce qui représente ...80 pour cent du total.

Les provinces de l'Est qui, elles, ...présente 53 pour cent de la va-...ur totale, ont évidemment le pre-...ier droit à voir considérés, dans ...ntérêt national, leurs propres be-...ins, tout au moins à n'être pas ...crifiées au bénéfice de l'Ouest!

La production agricole d'Onta-...o et de Québec représente, ensem-...e, un chiffre de $705,997,900, ...t 48 pour cent de la production ...tionale. Les intérêts d'Onta-...o et de Québec peuvent-ils, en ...oit comme en raison, être sacri-...és aux prétentions de l'Ouest, ...cteur agricole moins important?

La valeur du cheptel national ...t de $1,011,246,000: celle du ...eptel des trois provinces de ...Ouest est de $401,905,000, soit ...ulement 38 pour cent, tandis que ...tario et Québec réunis ont un ...eptel évalué à $539,008,000, soit 51 pour cent du grand total canadien!

Dans la production du beurre, Ontario et Québec fournissent 67 pour cent de la valeur totale; dans la production du fromage, ces deux mêmes provinces contribuent 97 pour cent!

En somme, si on tient compte de tous les éléments de la production rurale, on trouve que, dans la valeur totale pour le Canada, la part d'Ontario et Québec réunis compte pour 57 pour cent, et la part des trois provinces de l'Ouest pour seulement 39 pour cent.

L'Ouest, au point de vue de la production agricole, n'occupe donc pas la situation dominatrice sur laquelle sont fondées ses prétentions à des privilèges spéciaux en matière de tarif ou de transport: les intérêts supérieurs à considérer dans l'intérêt national devraient être ceux de l'Est.

Du moins, doit-on ne pas commettre l'injustice et l'erreur de sacrifier l'intérêt des producteurs agricoles de l'Est aux prétentions arrogantes de ceux de l'Ouest.

### Faisons face à la musique

*Dans un autre article signé "La Presse" et intitulé: "Faisons face à la musique," le même journal fait ouvertement un appel aux deux partis libéral et conservateur pour conclure une alliance contre les progressistes de l'Ouest.*

On se tromperait grossièrement, dangereusement aussi, à ne vouloir interpréter les succès électoraux des fermiers unis dans les provinces de l'Ouest que comme un incident de nos luttes politiques.

Sans doute, l'avènement d'un troisième parti dans l'arène électorale est un facteur nouveau avec lequel devront compter désormais les anciens partis, mais ce n'est point au moyen des ressources habituelles de la tactique politique que les deux vieux partis peuvent et doivent espérer triompher de ce mouvement.

La raison en est manifeste pour quiconque a quelque notion des faits: le parti des fermiers unis doit son existence et ses remarquables succès tout justement à l'erreur funeste, commune et constante, commise par les politiciens des deux vieux partis qui, par le passé, ont traité le problème de l'Ouest comme un problème purement politique, et méconnu lamentablement sa véritable nature de problème économique.

Sans doute, les cabinets conservateurs ou libéraux qui, depuis 1870, se sont succédé à Ottawa, ont eu conscience de l'existence de ce problème économique; sans doute, ils se sont préoccupés de lui trouver des solutions, et les énormes sacrifices qu'ils ont demandés au pays pour développer dans l'Ouest les moyens de communication suffiraient à l'attester.

Mais, en réalité, la politique suivie à Ottawa à l'endroit de l'Ouest a été bien plus une politique électorale qu'une politique vraiment économique et nationale: là est l'erreur fondamentale.

A mesure que se développait la clientèle électorale dans l'Ouest, les politiciens, libéraux comme conservateurs, n'ont eu d'autre préoccupation que de surenchérir pour se l'attacher, et, perdant de vue la nécessité de l'intérêt national, qui, cependant, aurait dû leur fournir un point de ralliement commun, une sorte de place d'armes, ils n'ont songé qu'à river ser de concessions, de complaisances et d'abdications devant les appétits intransigeants et les exigences croissantes des gens de l'Ouest.

Le résultat de cet opportunisme politique, nous le constatons aujourd'hui: il a été de développer parmi ces populations des prairies un égoïsme qui, habilement exploité, a cimenté la doctrine des fermiers unis et finalement fait triompher un particularisme régional dont les prétentions sont une menace trop évidente pour l'avenir du Canada.

Chaque erreur contient ses sanctions; mais il est toujours possible à qui sait sincèrement envisager les réalités de retirer quelque bénéfice des fautes commises.

Le triomphe des apôtres du particularisme dans l'Ouest peut, si on le veut, être le facteur d'une réaction nécessaire et salutaire.

Il suffirait pour cela que, conscients des dangers qui se révèlent si brutalement, les hommes politiques des deux vieux partis opèrent un ralliement autour d'un programme basé sur la défense des intérêts nationaux sainement compris.

La pire erreur et la plus funeste, à coup sûr, serait de continuer plus longtemps à rechercher, par tactique électorale, des ententes ou alliances avec les progressistes. Le temps est venu de faire face à la musique. Voici trop longtemps que les politiciens des vieilles provinces s'époumonent à vouloir faire leur partie dans l'orchestre de l'Ouest.





—————:o:—————

### Attentat contre Poincaré?

PARIS — Le gouvernement français a reçu ce qu'il considère une information absolument digne de foi que l'on complote un attentat contre la vie du premier ministre Poincaré dans les cercles monarchistes allemands.

—————:o:—————

### Le moratorium de l'Allemagne

PARIS — Le conférence entre M. Lloyd George et M. Poincaré pour discuter la question du moratorium demandé par l'Allemagne aura lieu dans la première quinzaine d'août.

On croit que la conférence prendra les proportions d'une réunion du conseil Suprême, puisque la Belgique sera présente, l'Italie le sera également si elle insiste pour y être aussi représentée.

On comprend que la question des réparations a atteint une crise aigue depuis que le premier ministre Poincaré a fait connaitre son opinion sur l'incompétence du conseil Suprême pour régler la question du moratorium en faveur de l'Allemagne.

—————:o:—————

Si Dieu donne la douleur, il donne aussi le bonheur. Que tous les coeurs se déclarent et disent s'ils n'ont pas éprouvé plus de félicités que de peines dans la prairie fleurie où Dieu conduit ses amis.

*B. Henri Suze.*



M. LOUIS SCHMIDT, secrétaire du Gouvernement provisoire de la Rivière Rouge, dont les noces d'or ont été célébrées la semaine dernière à Saint-Louis, en présence de S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.

## Nouveau magasin à Prince-Albert

**Un nouveau magasin ouvrira bientôt ses portes, en plein centre des affaires, sur l'Avenue Centrale**

Le public de Prince-Albert et du Nord de la Saskatchewan apprendra avec satisfaction que Harry Lyons & Co. ouvrira bientôt dans notre ville un magasin considérable de nouveautés et de vêtements tout faits pour dames, avec également un département spécial de chaussures de première qualité pour enfants et dames.

La compagnie occupera le coin faisant partie de l'immeuble que fait bâtir O. B. Manville sur l'Avenue Centrale. Il aura quatre vitrines sur l'Avenue Centrale et deux sur la

La gérance des affaires sera confiée

Les propriétaires espèrent que tout sera prêt pour faire l'ouverture durant les premières semaines d'août.

M. Lyons est un homme d'affaires bien connu dans ce district et jouit d'une réputation enviable, méritée par dix-huit années de commerce dans l'Ouest. Il est présentement le seul propriétaire de la Tisdale Supply Company et est en relation d'affaires avec la compagnie bien connue de Winnipeg, Lyons Ltd., fournisseurs pour hommes, Avenue Portage.

Il est également bien connu ici dans le commerce des bestiaux; il a une agence considérable aux cours des bestiaux.

M. Lyons s'est rendu compte que pour obtenir et retenir la confiance des clients, il faut observer deux principes: ne tenir que des marchandises *de première qualité* et les vendre aux plus bas prix possibles. Ce sont les deux principes qu'il suivra dans son nouvel établissement. Il ne tiendra que les meilleurs articles et le public sera plus que satisfait des prix.

Dans son nouveau magasin, il y aura un salon de repos pour les dames, où les visiteurs du dehors trouveront tout le confort et toutes les commodités possibles; il espère bien que ceux-ci en profiteront libéralement.

**La gérance est confiée à M. Sacks**

La gérance des affaires sera confiée à M. J. G. Sacks, qui a déjà acquis une expérience précieuse dans la direction d'une chaine de magasins couvrant tout le Manitoba, et qui est pour le moment gérant de l'établissement de la compagnie à Blaine Lake.

M. Sasks compte de nombreux amis dans le commerce et espère bien s'en créer de nouveaux ici par l'attention qu'il mettra à prévenir les moindres besoins de la clientèle.

Ce nouveau magasin contribue grandement au développement de notre ville et sera une précieuse acquisition pour le public acheteur.

—————:o:—————

### La Basilique de Ste-Anne

UNE QUETE SERA FAITE DANS TOUTES LES EGLISES DU CANADA, LE PREMIER DIMANCHE DE SEPTEMBRE, POUR RECONSTRUIRE CE TEMPLE

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Bégin et les évêques et archevêque de toutes les provinces ecclésiastiques du Canada viennent de publier une lettre collective demandant aux fidèles de coopérer à la reconstruction du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré qu'un incendie a consumé en mars dernier.

Après avoir rappelé que la dévotion à la grande thaumaturge remonte, pour ainsi dire, aux origines de notre pays, l'éminentissime cardinal et nos seigneurs les archevêques et évêques ont statué et ordonné ce qui suit:

1. Une quête sera faite, le premier dimanche de septembre, dans *toutes les églises et chapelles publiques* de nos diocèses, pour aider à reconstruire la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré.

2. Le produit de cette quête devra être envoyé à nos évêchés respectifs avant le 20 septembre.

3. Messieurs les curés pourront, s'ils le jugent opportun, et après entente avec les Pères Rédemptoristes, donner à cette quête la préparation et la forme spéciale qui paraîtront les plus aptes à stimuler la générosité des fidèles.

La Campagne Nécessaire

# Les commandes par la poste

**La question des catalogues bilingues — Un mouvement qui doit partir de la province de Québec — Faisons nos commandes en français — Les catalogues de machines agricoles et d'automobiles.**

Les circonstances nous ont obligé à laisser de côté, depuis quelques semaines, notre campagne en faveur du français. Nous voudrions dire un mot aujourd'hui des commandes par la poste qui jouent un grand rôle dans notre vie commerciale.

## Entendons-nous bien

Une remarque préliminaire s'impose. En parlant des maisons à catalogues — toutes anglaises et faisant affaires dans des grandes villes qui nous sont totalement étrangères— nous n'entendons nullement leur faire une réclame gratuite dont elles n'ont d'ailleurs pas besoin. Nous estimons, au contraire, qu'il est du devoir de tous les nôtres d'encourager d'abord les marchands de leur localité. Mais il faut bien reconnaître que le système de commandes par la poste, en tant qu'il porte sur certains articles difficiles à trouver dans nos villages, répond à un besoin de l'Ouest et qu'il est entré dans nos moeurs pour y rester. Il serait puéril de chercher à vouloir le supprimer; mais il est bon, il est nécessaire de se mettre en garde contre son envahissement avec les conséquences fâcheuses qu'il entraîne.

Les catalogues des maisons de Winnipeg, de Régina et de Toronto, répandus à profusion dans nos campagnes, y accomplissent une oeuvre néfaste auprès des nôtres. Avec leurs gravures qui en font de véritables albums intéressants à feuilleter pour nos ménagères, nos jeunes filles et nos jeunes gens, ils font à coeur d'année un travail d'anglicisation de premier ordre; car la désignation des objets, ainsi que leur description sont exclusivement en anglais et ces termes s'insinuent rapidement dans le langage de nos compatriotes qui s'empressent d'oublier, quand ils les ont sus, les termes français correspondants.

## Y a-t-il un remède?

Y a-t-il un remède à cette grave situation? De remède radical proprement dit, nous n'en connaissons pas. Nous ne parviendrons pas à supprimer les maisons à catalogues. Pouvons-nous espérer les voir un jour nous donner des catalogues bilingues? Peut-être, mais là encore, il faut voir les choses telle qu'elles sont et ne pas nous leurrer d'illusions.

Les grands magasins qui inondent l'Ouest de leurs catalogues anglais exercent la même besogne lucrative dans l'Est, où ils s'adressent à une clientèle française de plus de deux millions de personnes. Tant que ces deux millions de compatriotes ne songeront pas à utiliser leur formidable influence d'acheteurs pour obtenir les catalogues bilingues auxquels elles ont droit, ce ne sont pas les réclamations de quelques milliers de Franco-Canadiens de l'Ouest qui inquiéteront beaucoup nos magnats du commerce. Nous n'avons pas la prétention de dicter une ligne de conduite à nos frères de la province de Québec, mais il est clair comme le jour que le mouvement en faveur des catalogues bilingues, pour avoir chance de réussir, doit partir de chez eux. Le rôle des groupes extérieurs ne peut consister qu'à emboîter le pas et c'est à quoi ils se prêteront bien volontiers.

Cependant nous devons dès maintenant favoriser tout ce qui est de nature à préparer cette réforme nécessaire. Nos lecteurs savent que la maison Dupuis Frères, de Montréal, vient d'entreprendre la publication régulière d'un catalogue français qui prend rapidement de l'extension et sera bientôt en mesure de figurer sans trop de désavantage à côté de ses rivaux anglais. Nous devons encourager cette initiative qui ouvre la voie à la réalisation du but poursuivi.

C'est uniquement par la crainte de la concurrence que nous pouvons espérer toucher les Eaton et autres. Le jour où ils seront menacés de se voir enlever une partie notable de leur clientèle, ils n'hésiteront guère à nous donner des catalogues bilingues.

## Les commandes en français

En attendant, quand nous nous adressons à ces maisons anglaises, il est bon de leur rappeler de temps en temps notre désir à ce sujet. Mais il est une chose que nous ne devons jamais omettre; c'est de faire nos commandes en français. Sur ce point, aucune excuse n'est plausible, puisque ces maisons elles-mêmes nous invitent à correspondre avec elles et à leur transmettre nos commandes dans notre propre langue.

Ceux des nôtres qui ont contracté cette bonne habitude d'écrire en français savent fort bien qu'il n'en résulte pour eux aucun inconvénient, au contraire. Le personnel de ces grands magasins comprend un nombre plus ou moins considérable de nos compatriotes et il ne tient qu'à nous de l'augmenter en rendant leurs services de plus en plus indispensables. C'est un détail auquel nous ne songeons pas assez. En écrivant régulièrement en français aux maisons d'affaires anglaises nous accomplissons un devoir de solidarité nationale, nous assurons un moyen d'existence à une foule de compatriotes. une foule de compatriotes.

Nous avons précisément sous les yeux un petit document bien significatif à ce sujet. C'est une simple étiquette avec l'en-tête de Eaton sur laquelle sont écrits les mots suivants:

*Ne craignez pas d'écrire en français.*
*Vous faites très bien d'encourager la langue française.*
*Bien à vous*
*Un employé*

Ce mot d'encouragement reçu par l'un de nos amis de Duck Lake, s'adresse à nous tous. Faisons nos commandes en français: c'est une excellente manière de travailler pour le maintien de notre langue et l'avancement des nôtres.

## Des catalogues français qu'on délaisse

Il n'y a pas que les grands magasins de commandes par la poste à publier des catalogues, il y a aussi les compagnies de manufacture, spécialement celles des machines agricoles et des automobiles. La plupart ont des catalogues et des livrets d'instructions en français. Si on ne les trouve pas couramment dans toutes les agences de nos centres franco-canadiens, c'est uniquement faute de les réclamer. Certains représentants de ces compagnies se plaignent même que la clientèle française ne les seconde pas assez sur ce terrain.

La compagnie Ford, entre autres, a un livret d'instructions en français qui devrait être entre les mains de tous les propriétaires de ces machines si répandues dans l'Ouest. Combien l'ont et savent même qu'il existe? Il y a pourtant là un excellent moyen de se familiariser avec le vocabulaire français de l'automobilisme, qui nous fait si déplorablement défaut.

## Jos, Jack, Pat, etc.

On nous écrit :

Hello, Jos! comment ça va, Jack? All right, Pat etc. Ce sont autant de petits bouts de phrases dans lesquelles on défigure les noms de Canadiens-français. J'en sais quelque chose, car moi-même j'ai souvent donné mon nom ou répondu au nom de "Jos" — mais je ne le ferai plus!

La série d'articles du *Patriote de l'Ouest*, contre les infiltrations étrangères m'a rappelé ce fait bien simple que mon nom de baptême était Joseph.

Après avoir secondé la campagne des enseignes françaises — qui rapportent de l'argent à ceux qui s'en servent — après avoir dit et écrit qu'un insigne anglais dégrade le Canadien-français qui s'en décore, eh bien! je *découvre* que mon propre nom est à moitié anglais....

Je m'en confesse publiquement, je prends le ferme propos... et invite les *autres* coupables à en faire autant.

Dr Joseph Boulanger

Edmonton, 30 juillet 1922

## Encore les formules françaises de l'impôt sur le revenu

*Quelques lettres édifiantes*

Beaumont, Alta, le 29 mai 1922

A L'Honorable Fielding,
Ministre des finances,
Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Vous êtes sans doute au courant des difficultés que nous, les paroissiens de Beaumont, avons à traverser pour obtenir des formules françaises d'impôt sur le revenu.

Plusieurs fois déjà quelques intéressés se sont occupés de la question et ont toujours obtenu satisfaction de votre part; mais à Calgary c'est une histoire différente. Où sont les 6000 formules françaises envoyées à Allen par M. Breadner? On ne peut pas dire qu'on les a envoyées ailleurs, car il est bien peu de centres français qui ne subissent les mêmes ennuis que nous quant aux formules françaises a ce moment même il n'y a aucune sorte de formules à Beaumont, puisque le maître de poste a retourné le lot de formules anglaises, disant qu'il fallait envoyer des formules françaises et non des anglaises à Beaumont. Il me semble, donc, Monsieur le Ministre, que tout le malaise est causé par Calgary.

Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas nous servir de formules anglaises et nous attendons toujours que ce monsieur de Calgary se décide à nous rendre justice. Il est bien regrettable que nous avons à demander tant de fois une chose que nous devrions avoir sans avoir la peine de nous déranger.

Je demeure, Monsieur le Ministre,
Votre dévoué serviteur,

Beaumont, Alta, le 29 mai 1922

Monsieur, D. W. Warner
Député de Strathcona,
Ottawa,

Cher Monsieur,

Je regrette amèrement d'avoir à vous exposer l'ennui irréfléchi qu'on fait subir à vos électeurs de Beaumont.

Lorsque les formules pour l'impôt sur le revenu ont été distribuées, on n'a envoyé, dans ce centre si canadiens-français que des formules anglaises. Immédiatement une plainte a été portée auprès du ministre des finances qui s'est empressé de faire une enquête à Calgary. Ces instructions sont restées sans réponse. Le maître de poste de Beumont a renvoyé les formules anglaises en demandant des formules françaises. Un de nos amis de Morinville a fait une demande à Calgary à notre adresse: d'autres personnes se sont mises en communication avec des autorités, et sans rien obtenir. Ce *statu quo* nous crée des difficultés et nous demandons justice. Allez-vous prendre dre notre cause en main et voir à ce qu'on nous donne ce que nous demandons?

Je demeure, Monsieur
Votre tout dévoué

Département des Finances
Bureau des Taxes

Ottawa, 7 juin, 1922

D. W. Warner, Esq, M. P.
Chambre des Communes
Ottawa

Cher monsieur Warner,

Au sujet de la lettre adressée par M. X de Beaumont, Alta, concernant les formules en français de l'impôt sur le revenu, je serais heureux que vous puissiez faire une visite à ce bureau dans un délai rapproché.

La déclaration faite par M. X ne concorde pas avec le rapport envoyé à ce département par l'inspecteur des Taxes de Calgary.

Fidèlement vôtre,
(signé) R. W. Breadner
Commissaire des Taxes

Département des Finances
Bureau des Taxes

Ottawa, 8 juin, 1922

D. W. Warner, Esq, M. P.
Chambre des Communes
Ottawa, Ont.

Cher monsieur Warner,

Au sujet de la lettre envoyée à vous le 29 mai dernier par M. X de Beaumont, Alta, à propos des formules françaises de l'impôt sur le revenu au bureau de poste de Beaumont, j'apprends par l'inspecteur des Taxes de Calgary que le maître de poste de Beaumont a donné avis à M. Davis, du bureau de Calgary, qui est allé faire une enquête à Beaumont, que les formules françaises n'y étaient pas nécessaires, puisque toute personne dans le voisinage parlait ou écrivait l'anglais.

Le 14 janvier, 1922, trois mille formules T-1 imprimées en français furent expédiées par ce département à l'inspecteur des Taxes à Calgary. Le 4 mars 1922 également, la même quantité de formules françaises T-1 A pour les fermiers éleveurs furent envoyées à l'inspecteur de Calgary pour être distribuées aux contribuables qui désirent remplir des formules françaises.

Comme la plainte portée par M. X. ne concorde pas avec le rapport de l'Inspecteur des Taxes de Calgary, nous demanderons un autre rapport, car c'est la politique de ce département de fournir aux contribuables des formules françaises et anglaises

J'inclus ci-joint des formules d'impôt sur le revenu de 1921 qui pourront être utilisées par M. X.

Fidèlement vôtre
(signé) R. W. Breadner
Commissaire des Taxes

Ottawa, 12 juin, 1922

M. X...
Beaumont, Alta

Cher Monsieur....

Votre lettre du 29 mai m'est parvenue à temps, mais le règlement de cette question m'a demandé un travail considérable. Je viens de recevoir les formules que vous avez demandées au département, avec l'assurance que des formules françaises ont été envoyées au bureau de poste en aussi grand nombre que l'exige la population de cette localité. Vous pourrez voir par les lettres ci-incluses que le maître de poste, si le département ici est bien renseigné, a dit aux officiers de ce département que l'on n'avait pas besoin de formules françaises à Beaumont. Ceux-ci affirment que c'est là la seule raison pour laquelle ils n'ont pas expédié ces formules plus tôt. Au fait, je ne sais qui est à blâmer à ce sujet. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour que des formules françaises soient expédiées en quantité suffisante pour satisfaire tous ceux qui préféraient se servir de formules françaises au lieu de formules anglaises.

Vous trouverez sous pli avec cette lettre copie des lettres que m'a envoyées le département à ce sujet; vous pourrez voir au juste ce qu'on m'a dit.

Espérant que vous serez satisfait et que les formules françaises vous parviendront sans encombre, je demeure sincèrement vôtre

D. W. Warner

P.S.—Vous trouverez sous un autre pli les formules sur le revenu

D. W. Warner

Beaumont, Alta., le 28 juin 1922

Monsieur D. W. Warner,
Chambre des Communes
Ottawa, Can.

Cher Monsieur Warner,

J'accuse réception de vôtre lettre du 12 courant et je vous remercie des efforts que vous faites pour nous faire parvenir des formules françaises à Beaumont. Je vous sais gré des formules que vous m'avez envoyées personnellement.

Je regrette de vous dire que la déclaration du maître de poste de Beaumont ne s'accorde nullement avec la déclaration de l'inspecteur de Calgary qui veut qu'un certain Monsieur Davis soit venu à Beaumont pour y faire une enquête au sujet des formules françaises. Le maître de poste m'a avoué qu'il n'avait jamais vu ce monsieur et que personne n'était venu faire une enquête.

De plus, je dois dire que la question n'est pas de savoir si les gens de Beaumont peuvent écrire ou parler l'anglais mais bien celle de nous envoyer des formules françaises, et c'est ce qu'on n'a pas fait ou qu'on ne veut pas faire.

Avec mes salutations empressées, je me souscris,

Votre dévoué serviteur
X...

# Le Trio Larrieu dans l'Alberta

## A ST. PAUL DES METIS

**Brillante ouverture de sa tournée en Alberta. Belle réception dans la métropole française du nord-est de la province. "Il me tardait de faire votre connaissance: on m'avait tant parlé de vous."**

Saint-Paul, Alta. — Le célèbre Trio Larrieu est venu, et d'emblée il a gagné tous les coeurs. Et c'était chose facile, la sympathie du public paulois leur était déjà acquise, grâce à l'excellente réputation que leur faisait depuis un mois le "Patriote," que tout le monde lit ici. Ils étaient donc déjà presque de vieilles connaissances et à la première annonce de leur concert, de cinq à six cents personnes accoururent pour les entendre. Ils attendirent patiemment jusqu'à dix heures du soir et... personne ne parut. C'était une fausse alarme causée par une dépêche mal interprétée, qui n'eut d'autre mauvais effet que de manifester la popularité des artistes attendus et de rassurer les organisateurs de la soirée. Quand ceux-là arrivèrent en auto, le 21 au soir, personne ne doutait du succès du concert qu'ils dévaient nous donner dans la soirée du dimanche suivant, le 23.

Disons tout d'abord un cordial merci à M. Larrieu et à ses charmants compagnons pour avoir bien voulu ouvrir leur tournée albertaine à St-Paul. C'est un honneur auquel notre population a été très sensible et dont elle ne saurait trop les remercier. A quoi attribuer cette flatteuse préférence? Aux éloges que partout, dans l'Est comme dans l'Ouest, on leur avait fait des gens de notre région, ou aux bienveillantes dispositions des artistes à notre égard? Peut-être aux deux. En tout cas ils voulurent bien nous dire qu'ils avaient hâte de nous voir, et c'était réciproque.

Que dire de la soirée de dimanche? Qu'elle fut réussie? Ce serait répéter un vieux cliché banal et superflu. Un concert Larrieu est toujours réussi. Ce qui varie, c'est le degré de jouissance qu'on y trouve selon la variété de tempéraments et de culture des auditoires. Or comme celui de St-Paul est apte à goûter la belle musique il a pu savourer à loisir le régal artistique que lui a servi le Trio Larrieu.

Du programme nous ne donnerons pas le détail, il est le même qui fut joué ailleurs; mais nous dirons ceci: qu'il est original, étant l'oeuvre de M. Larrieu, et fait dans un but spécifique. Au lieu de nous débiter un tas de choses tirées d'auteurs aussi illustres qu'inconnus, ces artistes nous chantent leurs propres compositions; et loin de chercher à amasser des écus ou simplement à nous distraire, ils se proposent de nous instruire et de nous édifier. Ils nous donnent une leçon de fierté et un exemple de moralité artistique. Quand on les a entendus on est fier d'appartenir à une race et de parler une langue qui savent chanter les sujets les plus graves comme les plus légers de façon aussi exquise et aussi honnête. On est convaincu que chez nous l'on peut se récréer sans descendre aux grivoiseries d'outre-mer ou aux insipides rag-time et nègreries d'outre quarante-cinquième.

Et des interprètes du poète-chansonnier, que dire? Risquerons-nous un parallèle ou une appréciation? Allons-nous préférer le jeu de physionomie, la souplesse d'action, le comique irrésistible de Madame Duprat, ou donner la palme à "son moitié" pour son beau timbre de baryton et son accent de sincérité qui vous remue l'âme? Pour ne pas troubler la paix des nouveau ménage, nous aimons mieux ne faire ni l'un ni l'autre et garder un silence d'or. Si cette dame et ces messieurs veulent savoir à qui nous donnerions le prix, ils n'ont qu'à se rappeler les applaudissements que l'auditoire, débordant d'enthousiasme et... de la salle, octroya à chacun d'eux et ils en auront le coeur net.

Le programme en trois parties: veillée bretonne, veillée canadienne, et saynette, exécutée avec un naturel et un brio incomparables, tint l'auditoire sous le charme durant deux heures et demie. Détail intéressant: ce programme, d'un mérite incontestable, peut être suivi et goûté par les auditeurs les moins lettrés et les moins fûtés en musique. C'est bien différent de certains concerts haut-pistonnés où l'on s'embête royalement. Ici on pleure ou on rit tout le long de la soirée, on n'a pas le temps de s'ennuyer.

Bon nombre ne purent trouver place dans la salle, mais ils s'en retournèrent consolés quand on leur dit que le concert serait répété vendredi.

Des visites comme celle-là font du bien. Elles apportent à ceux qui soutiennent les âpres luttes pour la survivance de notre doux parler, de nos moeurs honnêtes et paisibles, de nos chères traditions et de notre foi divine, l'appui de l'exemple et de l'encouragement. Cela réconforte. Aussi est-ce d'un coeur ému et sincère que nous disons à ces missionnaires de la bonne chanson française: nous vous reconnaissons, le même sang coule dans nos veines, le même amour, le même idéal font vibrer nos âmes. Allez, nouveaux troubadours, partout où il y a un groupe des nôtres, portez-leur, avec la bonne chanson, le salut de la vieille France, afin que ces fils de la Nouvelle France gardent intactes la langue et la foi de leurs ancêtres.

:o:

## A BONNYVILLE

Bonnyville—Le 26 juillet de l'année 1922 ne sera pas de sitôt oublié par les habitants de Bonnyville et des environs. C'est en effet en ce jour qu'il nous a été donné d'assister au concert musical de M. Larrieu et de ses deux interprètes, M. et Mme Duprat. Musique simple, enlevante et partant populaire. Tout le monde aujourd'hui ici reconnaît en M. Larrieu non seulement un grand poète mais encore un psychologue qui a une connaissance parfaite de l'âme populaire. Qu'il chante la Bretagne ou le Québec, il rencontre toujours la note juste. En entendant ses chansons, l'on ne peut s'empêcher de dire: Comme c'est simple! comme c'est beau, comme c'est bien cela! Quel grand coeur que ce bon M. Larrieu! Il aime le Canada, il aime les Canadiens; chaque couplet de ses chansons en est un témoignage. On sent tout de suite qu'il est venu parmi nous non pas dans un but de lucre, mais uniquement pour nous instruire et nous faire du bien tout en nous amusant. Pendant deux heures il nous a fait rire et pleurer et durant tout ce temps il a cherché à nous inculquer l'amour de notre foi et de notre belle langue.

"Canadiens français, soyez attachés à la foi de vos pères! Ayez le culte de vos belles traditions et coutumes ancestrales. Ayez le culte de votre belle langue, ce beau parler français qui a été à travers le monde le véhicule de tout ce qui est grand et noble. Ayez le culte du berceau et vous posséderez la terre. Ayez le culte de la Canadienne, car sans la Canadienne honnête et aimante, servirait de rien le berceau; sans la Canadienne serait vite réduit au silence le verbe "français"; sans la Canadienne plus de querelles de vieux, plus de soupe aux pois, plus d'épluchette, plus de Canadiens, et fini le Canada français."

Voilà ce que nous a prêché M. Larrieu, voilà ce que ses deux admirables interprètes, M. et Mme Duprat, nous ont chanté sur tous les tons avec un art de diction et de mélodie extraordinaire. Nous n'oublierons jamais ces deux artistes qui pendant deux heures nous ont tenus sous le charme de leurs belles voix. Certes, M. Larrieu ne pouvait trouver des artistes mieux doués pour interpréter auprès du public canadien ses belles et instructives chansons qui, d'après le dire de tout le monde, passeront à la postérité et seront chantées par nos enfants et nos petits-enfants.

:o:

## Un livre nouveau

*L'Annuaire de Chicoutimi*

*L'Annuaire de Chicoutimi*, qui vient de paraître dans la cité appelée la Reine du Nord, est un livre fort utile aux hommes d'affaires et très intéressant pour ceux qui veulent connaître leur pays. Il est à souhaiter que l'initiative de Chicoutimi soit suivie un peu partout afin que les Canadiens apprennent à mieux connaître les ressources en hommes et en choses de leur pays.

A part les renseignements descriptifs et historiques sur une région jeune et déjà très prospère, l'*Annuaire de Chicoutimi* contient, dans une partie intitulée: "Voix Régionales", toute une série d'articles traitant des sujets d'intérêt vital pour les Canadiens français. C'est un livre qui mérite certainement d'être lu.

*L'Annuaire de Chicoutimi* sera envoyé franco, en retour d'un mandat ou chèque de $1.10 payable au pair, par la Publication Régionale Enrg. de Chicoutimi.

:o:

ROME — Le président du Pérou a conféré au cardinal Gasparri la grande croix de diamant de l'Ordre du Soleil. Cette croix n'est jamais conférée qu'à des chefs d'Etat. Elle a été conférée au Cardinal Gasparri en sa qualité de représentant de Sa Sainteté.

Au cours des douze mois finissant en avril 1922, le Canada a exporté du poisson pour une valeur de $29,003,131, dont $5,371,324 pour la morue et $6,446,204 pour le saumon en conserve.

Il y a six espèces d'épinettes au Canada. Elles diffèrent beaucoup quant aux qualités et sont réparties d'une manière variée par tout le Dominion. Cinq de ces espèces ont une valeur commerciale et comme groupe elles constituent la partie la plus importante des ressources forestières du pays.

## Les religions aux Etats-Unis

NEW-YORK — D'après les statistiques compilées par le conseil fédéral des églises du Christ en Amérique, la population des Etats-Unis se diviserait comme suit au point de vue religieux:

Protestants, 75,099,489; catholiques, 17,885,646; juifs, 1,600,000; mormons, 587,918; orthodoxes, 411,054.

:o:

Le Canada a exporté 134,713,700 livres de fromage, au cours des douze mois terminés en avril 1922, une légère augmentation avec l'année 1921, et 8,352,195 livres de beurre en 1922, contre 9,284,151 livres en 1921.

# Un appel de l'Episcopat pour la reconstruction de la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré

## LETTRE PASTORALE

### de

### L'EMINENTISSIME CARDINAL

### LOUIS-NAZAIRE BEGIN, ARCHEVEQUE DE QUEBEC,

**et de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Halifax, Toronto, Montréal, Ottawa, Kingston, St-Boniface et Régina, faisant appel à la charité des fidèles en faveur de la reconstruction de la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré.**

NOUS, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Halifax, Toronto, Montréal, Ottawa, Kingston, Saint-Boniface et Régina,

*Au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de nos diocèses respectifs, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos très chers Frères,

Le terrible incendie qui a consumé en quelques heures la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré a eu, comme vous le savez, son douloureux retentissement dans toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis.

Ce vénéré sanctuaire était, en effet, un foyer de prières, de grâces et de bénédictions, qui attirait chaque année les foules de plus en plus nombreuses de pèlerins et d'où la piété et la confiance envers la Puissante et Bonne Sainte Anne rayonnaient dans toute l'Amérique.

Que de fois vous êtes allés prier dans ce lieu béni, aux pieds de notre puissante et miséricordieuse Patronne, et chaque fois, n'est-il pas vrai, vous en êtes revenus consolés, fortifiés, souvent même exaucés au-delà de vos désirs.

Hélas! pourquoi faut-il que les flammes aient détruit ce temple, si cher à tous nos coeurs! Mais Dieu est le Maître et il ne nous appartient pas de scruter ses desseins et de lui demander raison de ses actes.

Toutefois, une chose nous a grandement consolés dans ce pénible événement; c'est que, grâce au dévouement des révérends Pères, gardiens du sanctuaire, et de ceux qui les ont aidés, on ait pu sauver non seulement les Espèces Sacrées, mais encore tout ce qui fondait et alimentait le culte de la Bonne Sainte Anne dans son sanctuaire de Beaupré, c'est-à-dire, ses reliques insignes, son tableau d'une si vénérable antiquité, sa statue miraculeuse, et une notable partie des richesses religieuses, historiques et artistiques que vous aimiez à contempler et à vénérer dans vos pèlerinages. La cloche des pèlerins est aussi intacte, et il n'est pas jusqu'à la statue extérieure de la Grande Thaumaturge qui n'ait échappé par une visible protection du ciel, à la fureur des flammes: et on la voit encore à sa place, au sommet de la façade, étendant ses mains vers la terre dans un geste de maternelle tendresse, et semblant redire, comme autrefois, le mot du Sauveur: "Venez à moi, vous qui êtes dans la souffrance et qui ployez sous le poids de la vie, et je vous soulagerai."

On le voit, Dieu n'a permis ce désastre matériel que pour éprouver notre foi et notre confiance et pour augmenter la gloire de la Bonne Sainte-Anne, en donnant à ses dévots serviteurs l'occasion de lui offrir un nouveau temple, encore plus digne que celui que les flammes viennent de consumer.

Tel est bien le désir et le voeu de tous.

Or, les pertes occasionnées par l'incendie du 29 mars dernier sont immenses et les assurances n'en couvrent qu'une faible partie. Les révérends Pères Rédemptoristes qui ont la garde et la charge de ce Sanctuaire, ne peuvent seuls, on le comprendra facilement, assumer la responsabilité financière de cette grande entreprise.

Car, outre qu'il leur a fallu éteindre la lourde dette dont l'église de Sainte-Anne était grevée lors de leur prise de possession, ils ont encore voulu glorifier cette glorieuse Thaumaturge en n'épargnant aucune dépense pour l'entretien et l'embellissement de sa Basilique et des sanctuaires adjacents; de plus, nous sommes heureux d'en rendre ici témoignage, les révérends Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré se sont toujours montrés d'une grande générosité en contribuant pour une large part à toutes les oeuvres qui intéressaient le bien de l'Eglise, dans notre pays en particulier.

C'est pourquoi, aujourd'hui que les flammes ont dévoré non seulement la Basilique, mais encore tous leurs établissements religieux de Sainte-Anne de Beaupré, ils ont un droit bien légitime de compter sur la piété et la reconnaissance des fidèles du Canada pour pouvoir restaurer leur Sanctuaire consumé, afin d'y continuer leur ministère si actif et si fructueux pour la gloire de Dieu, l'honneur de la Bonne Sainte Anne et le bien des âmes.

D'ailleurs, cette Basilique que ces religieux ont agrandie et si richement décorée, c'est par vos généreuses aumônes qu'elle fut érigée, comme il appert d'un mandement collectif de Nos Seigneurs les Evêques de la province de Québec, en date du 12 mai 1872.

Ce mandement faisait appel à la générosité des fidèles de toute notre province de Québec pour la construction, à Sainte-Anne de Beaupré, d'une nouvelle église à la place de la première, qui menaçait ruine.

Ecoutez, nos très chers frères, avec quelle piété, nos Vénérables Prédécesseurs parlaient de cette église: "Entre tous les Sanctuaires, dédiés à Sainte Anne dans le Canada, le plus ancien et le plus vénérable sans contredit, est l'église de Sainte-Anne de Beaupré, dans le diocèse de Québec. Par une admirable et touchante disposition de la Providence, son origine se rattache à un autre sanctuaire célèbre dans l'ancienne France, et lui-même il a donné naissance dans le Canada à tous les autres sanctuaires dédiés à cette grande sainte.

"Après avoir accompli leur pèlerinage dans le splendide sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, dit un écrivain, nos ancêtres s'embarquaient avec confiance sur l'océan; chaque jour, son nom était sur leurs lèvres, avec celui de Marie, son auguste Fille, pendant leur longue et dangereuse traversée; en mettant pied à terre sur le sol de la Nouvelle-France, ils s'agenouillaient pour lui rendre leurs actions de grâces de les avoir préservés de tous dangers; et leur premier soin en élevant dans la forêt leurs antiques chaumières, était de suspendre à la muraille, l'image de Sainte Anne à côté du crucifix et de la statue de Marie."

"En 1665, sept ans à peine s'étaient écoulés depuis qu'on avait jeté les fondements de la première église de Sainte-Anne de Beaupré, que déjà des miracles nombreux s'y étaient opérés. C'est le témoignage que rendait la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure des Ursulines de Québec, cette Thérèse du Nouveau-Monde, comme l'appelait un illustre évêque de France. Voici ce qu'écrivait cette religieuse dont la béatification et la canonisation se poursuivent en cour de Rome: "A sept lieues d'ici, dit-elle, il y a un bourg appelé le Petit-Cap, où il y a une église de Sainte-Anne, dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte mère de la Très Sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades, de quelque maladie que ce soit, recevoir la santé."

Et après avoir décrit l'affluence et la piété des pèlerins dans cet antique sanctuaire, le mandement épiscopal continue: "L'Eglise actuelle de Sainte-Anne de Beaupré menace ruine et il faut la reconstruire. Nous avons accueilli avec joie la proposition qui nous a été faite de fournir à la province entière l'occasion de contribuer à rebâtir sur un plan et avec des dimensions qui en fassent un monument public et permanent de la foi, de la confiance et de la reconnaissance du Canada envers la grande Sainte qui a toujours été l'objet de votre dévotion.

Nous croirions, nos très chers frères, faire injure à votre foi, à votre amour et à votre confiance envers Sainte Anne, si nous exposions plus au long, les motifs qui peuvent nous engager à faire quelques légers sacrifices en faveur d'une oeuvre à la fois religieuse et nationale. Votre propre histoire et votre propre coeur vous en diront plus que nous ne saurions vous en décrire. Nous en appelons à l'un et à l'autre avec une entière confiance."

Cet appel reçut l'accueil le plus favorable et tous s'empressèrent de concourir à une oeuvre aussi sainte et quatre ans plus tard, en 1876, l'église de Sainte Anne était érigée au pied de la ravissante côte de Beaupré et devenait pour tous les fidèles de l'Amérique une source de plus en plus abondante de grâces spirituelles et temporelles.

Aujourd'hui que vos regards attristés ne voient plus que ruines et décombres à la place de cette Basilique si pieuse et si imposante, un devoir sacré s'impose à votre piété, c'est de renouveler le geste que vos Pères ont accompli, il y a juste cinquante ans, en concourant dans la mesure de vos ressources à la restauration de ce temple religieux et national.

Cette restauration sera de la part des fidèles du Canada la digne expression de leur reconnaissance pour les innombrables témoignages de bonté et de tendresse que la Bonne Sainte Anne n'a cessé de donner aux familles et aux paroisses de notre patrie.

Voilà pourquoi, nos très chers frères, nous croyons aller au devant de vos désirs et entrer dans les desseins déjà formés par votre piété filiale en sollicitant aujourd'hui votre générosité. Il s'agit d'assurer chez-nous la permanence et le développement d'un culte qui vous est particulièrement cher. La dévotion à Sainte Anne fait partie intégrante de nos traditions religieuses. Le sanctuaire, qui fut le berceau et qui reste le foyer principal et toujours ardent de dévotion, est comme un bien de famille que les générations se transmettent avec fierté, et dont chacune s'efforce d'accroître la valeur en y ajoutant le fruit de ses sacrifices particuliers.

Vous ne voudrez pas, nos très chers frères, que ce précieux héritage périsse entre vos mains. En face des ruines où vous le voyez réduit en ce moment, votre foi traditionnelle et votre fierté familiale n'hésiteront pas à faire tous les sacrifices nécessaires pour que de ces cendres à peine refroidies renaisse une basilique nouvelle, plus belle que l'ancienne et qui portera aux générations futures le témoignage irrécusable d'une générosité capable de dominer les plus rudes épreuves. Et tous ceux qui après vous, et grâce à vous, pourront encore venir à Sainte-Anne de Beaupré, pour y vénérer la grande Thaumaturge, lui confier leurs misères et en recevoir de nombreux bienfaits, béniront votre mémoire et vous remercieront de leur avoir transmis, au prix d'un si généreux effort, l'héritage que vous avait confié la foi de vos pères.

Le jour où Sainte Anne prendra possession de son nouveau sanctuaire et remontera sur le trône de gloire que votre piété reconnaissante et fidèle lui aura élevé, ne vous semble-t-il pas, nos très chers Frères, qu'elle jettera un regard de particulière complaisance sur les dévots serviteurs qui lui auront donné une si belle preuve d'amour? Elle ne pourra rien refuser à ceux qui lui auront si largement donné. Vous aurez acquis des droits incontestables à ses faveurs, et vous ne tarderez pas à constater qu'une Mère si bonne et si puissante ne se laisse jamais vaincre en générosité, même par les plus chers et les plus dévoués de ses enfants.

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous règlons et ordonnons ce qui suit:

1. Une quête sera faite, le premier dimanche de septembre, dans toutes les églises et chapelles publiques de nos diocèses, pour aider à reconstruire la basilique de Sainte-Anne de Beaupré.

2. Le produit de cette quête devra être envoyé à nos évêchés respectifs avant le 20 septembre.

3. Messieurs les curés pourront, s'ils le jugent opportun, et après entente avec les Pères Rédemptoristes, donner à cette quête la préparation et la forme spéciale qui paraîtront les plus aptes à stimuler la générosité des fidèles.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône, dans toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office divin, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par nous, le dixième jour de juillet mil neuf cent vingt-deux.

†L.-N. Card. Bégin, *Archev. de Québec.*
†Edward-Joseph, *Archev. de Halifax.*
†Neil, *Archev. de Toronto.*
†Michael-Joseph, *Archev. de Kingston.*
†Elzéar-Olivier, *Archev. de Régina.*
†Arthur, *Archev. de Saint-Boniface.*
†Paul-Eugène, *Archev. de Séleucie, coadj. de Québec.*
†Georges, *Ev. de Philippopolis, admin. apost. de Montréal.*
†Thomas-Joseph, *Ev. de Hamilton.*
†Michel-Thomas, *Ev. de Chicoutimi.*
†Paul, *Ev. de Sherbrooke.*
†François-Xavier, *Ev. de Trois-Rivières.*
†J.-S. Hermann, *Ev. de Nicolet.*
†David-Joseph, *Ev. de Sault-Sainte-Marie.*
†Alexis-Xiste, *Ev. de Saint-Hyacinthe.*
†Michael-Francis, *Ev. de London.*
†James, *Ev. d'Antigonish.*
†Edouard-Alfred, *Ev. de Saint-Jean.*
†Michael-Joseph, *Ev. de Peterborough.*
†Guillaume, *Ev. de Joliette.*
†Elie-Anicet, *Ev. de Haileybury.*
†Patrick-Thomas, *Ev. de Pembroke.*
†Joseph-Romuald, *Ev. de Rimouski.*
†Patrice-A., *Ev. de Chatham.*
†Louis-J., *Ev. de Charlottetown.*
†Félix, *Ev. d'Alexandria.*
†Joseph-Henri, *Ev. de Prince-Albert et Saskatoon.*
†Ovide, *Ev. de Bénérice, Vic. ap. du Keewatin.*
†Joseph, *Ev. de Pétrée, Vic., ap. de l'Ontario-Nord.*
†J.-M. *Ev. de Legio, Vic. ap. du Golfe Saint-Laurent.*
L.-N. Campeau, P.A., *Adm. d'Ottawa.*
J. Dorais, P. A., *Adm. de Valleyfield.*
J.-E. Limoges, *Adm. de Mont-Laurier.*

Par mandement de Nos Seigneurs,
JULES LABERGE, *ptre,*
*chan. du dioc. de Québec.*

## Le Canada et la Ligue des Nations

OTTAWA — L'une des questions que nos représentants à Genève seront appelés à examiner sera celle de la répartition de la dépense encourue par le secrétariat de la société des nations. Depuis le traité de Versailles, il y a eu des discussions à ce sujet et il fut d'abord entendu que cette dette serait répartie sur la même échelle que celle qui prévaut pour l'union postale universelle. Mais le Canada de cette manière se trouvait à payer une part égale à celle de plusieurs grands pays; c'est pourquoi nos délégués l'an dernier ont obtenu que notre part soit diminuée au chiffre de 35 contre 90 que doit verser la France. Nous payions originairement $200,000 et nous payons maintenant $150,000 mais nos envoyés essaieront d'obtenir une autre réduction cette année.



## Une importante décision de l'évêque de Springfield au sujet des mariages mixtes

HOLYOKE, Mass. — Mgr Thomas M. O'Leary, évêque du diocèse de Sprinfield, vient de lancer une lettre pastorale qui a causé une grande impression. Monseigneur exige qu'à l'avenir, toute personne de religion protestante qui désire épouser un catholique ou une catholique, devra suivre un cours d'instruction religieuse de six semaines au moins, à raison de deux leçons par semaine.

Ceci n'est pas dans le but de faire des conversions, mais afin que les intéressés puissent connaître les obligations qu'ils contractent et les remplir, lorsqu'ils épousent une personne de la religion catholique.

—:o:—

## L'Angleterre ferait remise à la France de sa dette de guerre

On apprend à Paris que le gouvernement anglais serait prêt à faire remise à la France de sa dette de guerre envers l'Angleterre, pour obtenir l'assentiment du gouvernement français à la réduction de l'indemnité de guerre globale due par l'Allemagne à 50,000,000 de marks en or. Les agences télégraphiques prétendent que cette combinaison pourrait être acceptable à la France, pourvu que l'Angleterre y joigne la concession, en tout ou en partie, des 22 p.c. de part qu'elle a dans l'indemnité allemande et un ferme engagement d'appuyer la France au cas où celle-ci serait attaquée.

—:o:—

## Mariage entre Chinois et Canadienne française annulé

MONTREAL — Le mariage d'un Chinois, Henry Fong, garçon de table, avec une Canadienne française du nom de Florida Maillette vient d'être déclaré nul par l'hon. juge Louis Coderre.

Le juge a déclaré que dans la province de Québec, non seulement au point de vue religieux, mais au point de vue civil, la loi ne reconnaissait pas la validité d'un mariage contracté entre personnes de croyances différentes, comme c'est le cas en l'occurence, Fong se proclamant disciple de Confucius, et Florida Maillette se disant catholique romaine.

Le mariage a été célébré le 12 décembre 1918, devant le Rév. F.-H. Sproule, pasteur méthodiste de Montréal.

Dans sa demande d'annulation de mariage, Fong dit qu'il est disciple de Confucius et sa femme catholique romaine, ce qui devrait, à son sens, justifier la décision du tribunal. De plus, il allègue que le ministre Sproule, n'avait pas la compétence voulue pour accomplir cette cérémonie.

Le 14 février 1920, le tribunal ecclésiastique a proclamé le mariage nul et non-existant.

—:o:—

## Le commerce du tabac deviendrait libre en France

PARIS — Les bénéficiaires de dépôts de tabac en France sont alarmés d'un projet de loi que vient d'approuver la commission de finances de la Chambre, et en vertu duquel l'Etat renoncerait au monopole du tabac et des allumettes en faveur du commerce libre. Les 55,000 personnes qui détiennent des bureaux de tabac ont raison de craindre pour leur avenir, attendu que la suppression du monopole d'Etat ne comporte pas de compensation pour les fonctionnaires que cette mesure priverait de leur emploi.

—:o:—

## Faible récolte de blé en Europe

OTTAWA — Un câblogramme de l'institut international d'agriculture informe le département que la production totale du blé en Belgique, en Bulgarie, en Espagne, en Grèce, en Hongrie et en Pologne est estimée approximativement à 264,150,000 boisseaux, contre 301,886,000 boisseaux l'année dernière, soit une diminution de 37,736,000 boisseaux.

Au 1er juillet les conditions s'étaient améliorées en France et en Italie; elles sont encourageantes en Bulgarie, en Roumanie et en Tcheco-Slavie.

—:o:—

TORONTO — Les directeurs des chemins de fer nationaux ont démissionné, afin de faciliter au gouvernement la réorganisation du bureau.

# LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE

## Une séance mémorable à la Chambre française

M. Vaillant-Couturier, député socaliste à la Chambre française, ayant brutalement attaqué M. Raymond Poincaré au sujet de sa prétendue responsabilité dans la déclaration de la guerre, M. Vivian, président du Conseil à cette date, est monté à la tribune pour revendiquer sa propre responsabilité.

*M. Viviani* — Il ne serait tolérable ni pour le parlement ni pour le pays, que le gouvernement de 1914 ne marquât pas sa place dans ce débat. Je n'invoquerai pas la Constitution de 1875. Je connais trop M. Poincaré pour penser qu'il consentirait à se dérober derrière le paravent d'une fiction protocolaire...

*M. Poincaré* — Nous avons vécu ensemble des heures qui ne s'oublient pas.

*M. Viviani* — Mais je n'accomplis pas seulement un devoir, j'exerce un droit; je ne peux laisser se briser dans mes mains les prérogatives du gouvernement, qui, dans la démocratie, est seul responsable. (Vifs applaudissements).

Je voudrais ici, comme je l'ai fait à la Haute-Cour, en face de l'homme qui a dirigé contre M. Poincaré et moi ses premières attaques...

*M. Poincaré* — Elles viennent toujours du même endroit.

*M. Viviani* — ...Je voudrais évoquer la responsabilité de mon gouvernement dans l'ordre militaire, diplomatique et civil, depuis le 16 juin 1914, date de son avènement, jusqu'au 1er novembre 1915, date de ma démission.

Entre ces deux dates, j'entends que l'homme responsable soit moi et que, s'il y a des responsabilités, on les vide avec moi! (Vifs applaudissement répétés à gauche, au centre, à droite et sur divers bancs à l'extrême gauche).

*Hommage à M. Poincaré*

Je veux apporter à M. le président du Conseil, au nom de mon gouvernement tout entier, l'hommage qui lui est dû.

Je rends hommage à l'homme qui, enfermé dans une Constitution étroite, faisait par la persuasion, avec la lucidité incomparable de son esprit et la netteté de sa parole, triompher l'avis qui lui paraissait devoir prévaloir; à l'homme laborieux et studieux qui présidait le Conseil des ministres à l'heure où, prenant une responsabilité supplémentaire, j'ai déchiré de mes mains dans le cahier de mobilisation le carnet B. (Vifs applaudissements) qui contenait ces mesures de police abominables par lesquelles on parquait dans des camps de concentration 2,800 ouvriers.

Et M. Poincaré présidait le Conseil des ministres le 30 juillet lorsque, d'accord avec le ministre de la Guerre et le général Joffre pour éviter que le conflit n'éclatât d'un fait isolé, de la rencontre de deux patrouilles égarées, j'ai pris cette responsabilité, la plus tragique de l'histoire, de livrer 10 kilomètres du pays en faisant reculer les troupes. (Vifs applaudissements).

Lorsqu'en exécution de cette délibération, M. Messimy allait envoyer la dépêche, M. Poincaré qui, d'un regard perspicace, lisait toutes les dépêches émanant des ministères, le rappela à 10 heures du soir, pour lui signaler qu'on n'avait pas visé la cavalerie, qui, de sa propre activité, pouvait se porter en avant. C'est à la demande du président de la République que la dépêche a été ainsi complétée.

M. Poincaré présidait lorsque M. Isvolsky nous rendit visite à l'Elysée le jour de la déclaration de guerre à la Russie. M. Isvolsky demandait si la France, tenue par son traité d'alliance, allait déclarer la guerre. M. Poincaré ne pouvait pas s'engager. Il a dit qu'à son avis, la France ne le ferait pas. Il est venu nous demander le nôtre.

Nous avons dit que cela ne se ferait pas. Il a répondu officiellement alors en notre nom à M. Isvolsky. Je tiens à lui rendre cet hommage en rappelant les jours tragiques que nous avons traversés ensemble. (Vifs applaudissements).

Quant à moi, je ne permettrai pas que si les faits qui se sont passés sous le gouvernement dont j'étais le chef sont reprochables, ils soient reprochés à l'homme (désignant le banc du gouvernement) qui est à cette place. (Nouveaux applaudissements.)

*Des faits et des dates*

M. Viviani rappelle ici l'assassinat de Serajevo le 28 juin 1914; l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, le 23 juillet suivant, ultimatum dont lord Grey a dit "qu'il était le document le plus outrageant qui ait circulé à travers l'histoire." Sur l'intervention de l'Angleterre, de la France et de la Russie, la Serbie se résigne à accepter les conditions essentielles de l'ultimatum, si dures fussent-elles. Mais l'Autriche exige tout et la guerre est déclarée, la Serbie envahie.

Que fait la Russie? Elle adhère à la proposition de lord Grey, visant à une conférence à Londres. L'Autriche et l'Allemagne refusent. M. Sazonof demande alors que l'Autriche suspende sa marche en avant. L'Autriche refuse. Ces faits exposés, M. Viviani poursuit:

*M. Viviani* — Il y a un fait énorme qui, malheureusement, disparaît sous la plume de la plupart des historiens, et qui est l'histoire du premier ultimatum adressé par l'Allemagne à la Russie.

Le 29 juillet, l'Autriche a mobilisé partiellement sur la frontière galicienne onze corps d'armée. Que peut faire la Russie? Elle est bien forcée de mobiliser sur la frontière galicienne et non allemande. Or, il fallait seize jours à la Russie pour mobiliser, alors qu'il en fallait trois à l'Allemagne, à l'Autriche et à la France.

Ultimatum de l'Allemagne. Pourquoi?

La frontière allemande n'était menacée par aucun soldat russe. Mais il y avait une réunion à Potsdam, le 29 juillet au soir. Je pourrais vous rappeler ce qui a été dit à lord Goeschen, alors ambassadeur britannique à Berlin, à la sortie de cette réunion.

"Le parti est pris, a dit M. de Bethmann-Holwek. Nous laisserons ses colonies à la France. Nous restaurerons l'intégrité de la Belgique, après qu'elle nous aura livré passage."

La guerre était donc déclarée.

C'est alors que l'Allemagne demande à l'Angleterre si elle resterait à l'écart. L'Angleterre répond qu'elle ne permettrait pas que la France fût entraînée dans un conflit.

Alors, changement de front, M. Sazonof s'était retourné vers moi. Je me rappelle cette nuit tragique, mon cher Monsieur Poincaré, où je suis venu vous trouver: M. Sazonof me disait: "Puis-je compter sur les obligations d'alliance?" Je réponds, sous ma signature:

"La France restera fidèle aux obligations de ses alliances, mais, dans les préparatifs qu'exige peut-être de vous la sécurité nationale, ne faites rien qui puisse permettre à l'Allemagne de considérer qu'elle est en conflit avec vous." (Vifs applaudissements).

Ma dépêche a, d'ailleurs, été vaine.

L'ultimatum a été retiré parce qu'on a vu que l'Angleterre était décidée à intervenir. Mais, alors, deux conclusions: le 29 juillet, il n'y avait pas de mobilisation générale russe. Qu'avait donc à faire l'Allemagne contre la Russie, qui n'avait pas mobilisé sur sa frontière?

Le *Lokal Anzeiger*, le 30 juillet, à midi, publiait l'ordre de mobilisation allemande. Que s'était-il passé? On avait communiqué la nouvelle de la mobilisation allemande à tous les journaux. Mais on l'avait retirée après l'entrevue avec l'ambassadeur britannique à Potsdam.

Le *Lokal Anzeiger* n'aurait pas publié le décret si le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la guerre ne le lui avaient pas donné. (Vifs applaudissements à gauche, au centre, à droite et sur plusieurs bancs à l'extrême gauche).

Alors la mobilisation générale en Autriche a lieu dans la nuit du 30 au 31 juillet. La Russie n'a mobilisé que le 31 juillet, à 11 heures du matin. Les documents officiels, les documents historiques, les lettres mêmes de l'empereur d'Allemagne le prouvent.

*M. Viviani* — Et je me base encore sur la préface de M. de Jagow au Livre blanc. (Très bien! très bien!) Il devait savoir quelque chose.

Dans une brochure intitulée: *Qui a voulu la guerre?* parue en novembre 1914, sous la signature dés professeurs Durkheim et Denis, on lit un document qui établit que M. de Jagon reconnaît que c'est le 31 juillet, à 11 heures du matin que la mobilisation russe avait été ordonnée. Celle-ci est donc postérieure à la mobilisation autrichienne. (Applaudissements)

Et puis! Et puis! laissons de côté les mobilisations qui ne sont que l'apparence des conflits. (Très bien! très bien!) Rappelez-vous le discours de Giolitti, en novembre 1914, à la Chambre italienne.

Il disait qu'en 1913 l'Italie avait été pressentie pour faire le coup contre la Serbie, bien avant l'attentat de Serajevo. Mais l'Italie a refusé.

Comment! En 1913, on voulait déjà envahir la Serbie, et l'on dit qu'en 1914 c'est l'histoire d'une mobilisation russe qui peut être mise en cause? Non. (Vifs applaudissements).

*La "charte des martyrs"*
*Le serment à la patrie*

*M. Viviani* — Je termine: voilà trente ans que je suis dans cette Chambre; j'essaie, tout en restant fidèle aux idées de ma jeunesse, de m'élever au-dessus des partis.

Deux souvenirs me hantent. Le 18 septembre 1919, président de la Commission de la paix, j'ai couvert avec M. Barthou, de mon discours, le traité de Versailles. Eh bien! nous avons un traité de paix.

C'est une charte fragile, mais elle est imprégnée du sang des martyrs. C'est la charte sur laquelle repose notre droit. Qu'est-ce que nous en faisons dans ce débat?

(*Les applaudissements enthousiastes éclatent sur tous les bancs d'extrême droite, du centre, de la gauche et même de l'extrême gauche: la Chambre presque entière est debout, poussant des acclamations*).

Le 4 août, quand j'ai annoncé la guerre vers 7 heures du soir, et que j'ai fait appel, après M. le président de la République, à l'Union sacrée, M. de Mun, représentant du passé, et M. Vaillant, représentant de la révolution, ces deux vieillards sont allés l'un vers l'autre. Ils étaient toute la tradition, toute la générosité, toute la noblesse de la France, celle des croisades et celle de la Révolution, qui depuis vingt siècles s'est battue pour elle et pour l'humanité. (Applaudissements prolongés).

Ce jour-là, nous nous sommes évadés des querelles de partis et nous nous sommes élevés au-dessus des factions. Pensez-y toujours, à ce jour, et renouvelez votre serment de fidélité à la patrie.

De nouveau, toute la Chambre, à l'exception des communistes, se dresse frémissante et couvre d'applaudissements la parole de l'ancien président du Conseil, à qui ses collègues de tous l[illegible] partis viennent serrer la [illegible]

Perçant les [illegible] pressés de cette foule, M. Po[illegible] s'approche à son tour de M. V[illegible] et, tous deux, dans un ge[illegible] motion cordiale, qui redoub[illegible] bravos, s'étreignent et s'embrassent.

L'instant est vraiment impressionnant: isolés moralement, hors la Chambre comme ils sont hors du sentiment français, M. Cachin et sa petite troupe regardent ahuris ce spectacle.

De nombreuses voix réclament l'affichage du discours: le règlement s'opposant au vote immédiat, cette proposition est renvoyée à la prochaine séance.

*La flétissure*

(*Ordre du jour adopté par la Chambre, à la majorité de 532 voix entre 65, comme conclusion du débat sur les responsabilités de la guerre*).

La Chambre, repoussant et flétrissant de toute la force de son mépris la campagne de calomnies organisée au profit de l'Allemagne pour imputer à la politique de France la responsabilité de la guerre, en dépit de l'évidence des faits et des aveux catégoriques contre-signés dans le traité de Versailles, formellement confirmée par le Reichstag dans sa séance du 10 mai 1921, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

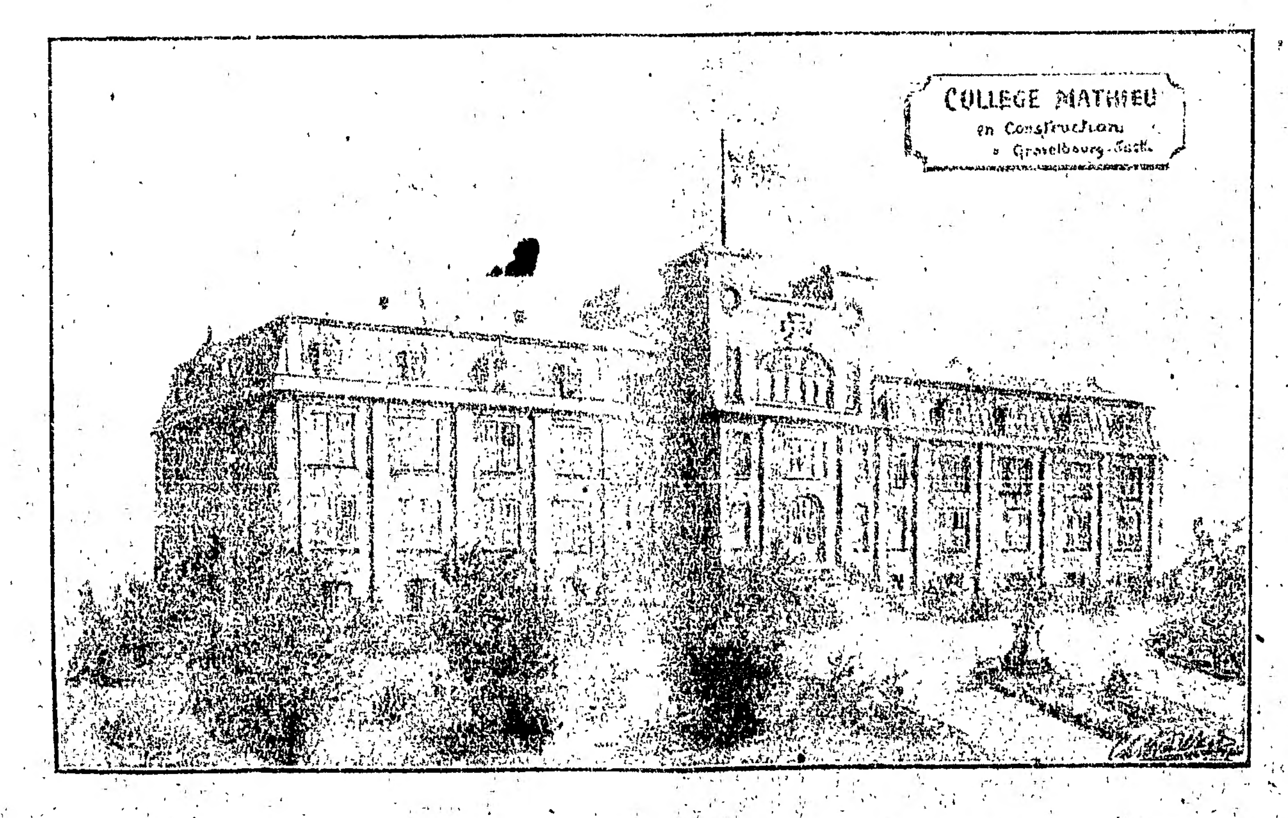
---:o:---

## L'embargo sur le bétail canadien est levé

LONDRES — La Chambre des des communes, après avoir rejeté l'amendement à une motion de lever l'embargo sur l'importation du bétail canadien, s'est rallié à l'unanimité fsur le bill. Le bétail canadien jusqu'à présent n'avait été admis dans le pays qu'à la condition d'être abattu au port d'entée. Le cabinet et les partis politiques étaient si divisés sur la question de lever l'embargo que le gouvernement a permis à la Chambre de donner un vote libre à ce sujet. Le vote rejetant l'amendement a été de 247 contre 171.



## LE COLLEGE MATHIEU DE GRAVELBOURG






## Charme rompu

On m'avait si souvent parlé de l'émotion rare et inégalable que l'on garde d'une visite au Mont St-Michel que, me trouvant cette année-là, en Bretagne, non loin de la célèbre abbaye, je ne voulus pas manquer de faire cette excursion.

Je partais un peu en sceptique, comme l'on va en Suisse, ou comme l'on se rend sur les plages à la mode, parce que ces séjours où l'on s'ennuie le plus souvent sont de bon ton dans un certain monde.

Une pluie diluvienne n'avait cessé, depuis deux jours, de faire du paysage maritime un vaste et lamentable tableau de tristesse, et je n'augurais rien de bon de l'excursion projetée.

Par bonheur, comme il arrive fréquemment au bord de la mer, un vent violent avait, pendant la nuit, balayé les nuages. Comme je me réveillai, le lendemain matin, un soleil déjà très chaud entrait par mes carreaux lavés de pluie. Il m'invitait à secouer ma paresse, pour jouir du spectacle lumineux qui se préparait, et dont je me promis le plus délicat plaisir.

* * *

A la descente du train, ce furent aussitôt les offres de service des hôteliers, inévitables assiégeants de tous les lieux que les foules fréquentent. Et je passai fièrement au milieu des groupes, en vieil habitué qui connaît cette réclame bruyante et ne s'y laisse pas prendre.

Des groupes joyeux me suivaient.

Une femme me précédait, dont la silhouette gracieuse et le costume parisien me disaient qu'elle était une visiteuse aussi. Le train précédent l'avait sans doute déposée au pied du château merveilleux.

De son cache-poussière qu'elle avait au bras tomba un minuscule calepin.

Je le ramassai pour le lui rendre. D'un mot et d'un sourire elle me remercia.

Et nous causâmes:

Avec une simplicité, une rondeur, une franchise confiante, rare en pareil cas, elle m'apprit qu'elle était Canadienne. Venue en France pour étudier la musique et concourir au Conservatoire, elle profitait de son séjour pour visiter les sites les plus remarquables de notre pays.

Elle avait le parler délicieux du XVIIIe siècle. Sa parole avait la grâce d'un chant. Ses yeux, bleus comme la mer où le ciel se reflète, étaient limpides comme elle; et ses cheveux, blonds comme les épis mûrs, ardents comme le soleil, jetaient sur tout son visage une lumière douce où sa jeunesse s'épanouissait.

Son regard intelligent s'attardait sur cet édifice merveilleux dont les beautés ne nous apparaissent encore que dans leur magnifique ensemble. Elle alliait à la grâce du geste, la distinction du maintien, et c'était une chose ensorcelante que de la voir ainsi suivre son rêve devant ce mont légendaire, battu depuis des siècles par les vagues de la mer et les flots du vent.

Parfois, elle quittait le songe où elle enfermait sa pensée et prononçait quelques mots, toujours précis, jamais banals; elle avait des vues très personnelles sur cette architecture médiévale, et je prenais un plaisir véritable à causer avec elle, à lui livrer mes impressions, à lui demander les siennes.

* * *

A la porte de l'abbaye, nous sommes arrêtés par une pauvre vieille accroupie sur le seuil, ridée, ratatinée, parcheminée, à la face minable, aux haillons sordides, — une de ces vieilles comme on en rencontre seulement aux portes des musées et des églises.

Dans un jargon intraduisible, elle nous parle de sa misère, de ses petits-enfants dont les parents sont morts tous deux et qui n'ont pas de pain.

— Je peux "mi" travailler, disait-elle: je suis "affligée" et percluse. Je ne peux pas nourrir tout mon monde.

Il y avait tant de soleil dans l'air et de lumière dans nos cœurs que nous nous laissons facilement attendrir.

La pitié n'est-elle pas un devoir plus impérieux lorsqu'on se sent heureux, inondé de bonheur?

Nous laissons chacun une pièce généreuse entre les mains de la pauvre vieille et nous entrons dans l'abbaye.

La longue visite nous amena dans les vastes salles, dans les sombres couloirs, dans les prisons et les cachots, dont la vue seule est terrifiante, dans ce cloître aérien aux colonnes gracieuses, aux fines ogives, aux baies lumineuses frappées par le vent du large.

Le temps vous manque vraiment pour admirer ces joyaux d'architecture, dont les moindres détails sont des chefs-d'oeuvre.

Et l'on songe, avec une surprise qui grandit à chaque découverte nouvelle, à l'étonnante patience, à l'art puissant, à la foi invincible de ces moines transportant sur ce roc — au prix de quelles difficultés! — les pierres brutes arrachées aux carrières de Tombelaine. De ces blocs, ils ont su tirer cette masse imposante par son volume, incroyable de hardiesse, étonnante de légèreté.

Nos ancêtres mettaient des siècles à construire, mais leurs oeuvres demeuraient.

* * *

Longue et fatigante visite, mais captivante et embellie encore par la présence de la gracieuse Canadienne. Nous serions restés encore, mais il fallait s'arracher au rêve et à la poésie.

Pourtant, avant de quitter le point culminant de l'abbaye, nous regardons longuement la vaste plaine marine, les sables que la marée impérieuse va recouvrir et dont les étendues mouvantes sont perfides aux voyageurs qui s'y aventurent.

Nous voulons nous remplir les yeux et la mémoire de ces visions, incomparables dans leur simplicité divine.

Et nous partons enfin, tandis que le soleil déclinant se joue sur les flots accélérés, et que la citadelle commence à rosir après s'être incendiée un instant à ses rayons obliques.

* * *

Emus par ce spectacle, nous redescendions, ma compagne et moi, le cœur si plein de ces beautés que nous cheminions en silence, savourant nos impressions sans même nous les communiquer.

Bientôt, comme nous quittions la citadelle, l'âme pleine de notre rêve, nous rencontrâmes, remorquée par le garde-champêtre pour le violon municipal, chancelante, titubante, ivre-morte, la vieille mendiante, celle que nous avions obligée.

Ombre au tableau! Revers de la médaille!

C'était notre faute à nous, trop bons, et au "Calvados" trop fort et trop abondamment absorbé.

Mais le charme était rompu, et ce spectacle de la bête humaine qui se retrouve partout, gâtait la poésie et les émotions de cette journée si douce.

C'est ainsi; les plus belles heures de la vie sont parfois gâtées — comme les plus beaux fruits — par le ver des choses humaines.

Et maintenant, après plus de vingt années passées, quand je songe à mon excursion au Mont St-Michel, ma pensée, presque fatalement, ne peut se détacher de la lamentable ivrognesse, qui, en un instant, avait gâté tout mon plaisir.

Louis de Bonnières.

# Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

## SAINT-LOUIS, Sask.

### Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme à St-Louis

S. G. Mgr Prud'homme, accompagné de M. le Chancelier conduit par M. Pierre McLeod, arrivait à St-Louis samedi soir vers les 6 heures. La fête commençait, les cloches de l'église et du couvent carillonnaient de leur mieux, les petits arbres du parterre, balancés par le vent, semblaient incliner leur tête verdoyante vers Sa Grandeur comme pour recevoir une première bénédiction, tandis que les traînées de drapeaux qui décoraient la place de l'église et du couvent applaudissaient Monseigneur par leurs claquements précipités; les fleurs, moins bruyantes, lui jetaient leurs parfums.

Monsieur le curé, le Révérend Père Bellavance, et toute la communauté du Couvent attendaient Monseigneur pour le saluer à sa descente de l'auto.

Sa Grandeur dit sa messe le lendemain à 9 heures. L'autel n'était qu'un massif de fleurs et de verdure; les mains de nos si dévouées religieuses avaient passé par là. C'était la première communion solennelle et la communion générale de la mission, l'église était pleine, la communion fut des plus consolante pour Monseigneur et pour tous.

A 10 h. 30, grand'messe chantée par le R. P. Bellavance. Monseigneur, assisté du Père Curé et de M. le Chancelier, était au trône. La cérémonie commença par le baptême d'un converti, John Robert Donald, Monseigneur reçut l'abjuration et administra le baptême en présence de la foule édifiée et émue. L'église était littéralement bondée. Après la messe, M. le Curé commenta ces paroles de l'Ecriture: "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur," puis M. Louis Schmidt présenta l'adresse de bienvenue. Il était accompagné des deux plus jeunes confirmées, Thérèse McLeod et Marie Lefebvre, qui remirent à Sa Grandeur un petit billet bleu, en reconnaissance des abondantes bénédictions qu'elle apportait à la paroisse. Monseigneur, dans son langage toujours marqué au coin de l'élévation de la pensée et de la grandeur du coeur, répondit aux paroles de bienvenue qu'il venait d'entendre, puis administra le sacrement de confirmation.

Immédiatement à l'issue de la cérémonie, Monseigneur voulut donner sa bénédiction à chacun, et en foule on entoura Monseigneur, depuis les plus vieux jusqu'aux plus jeunes; même les bébés dans les bras de leur maman étaient là pour recevoir une bénédiction et une tendresse. Monseigneur faisait revivre les scènes adorables de Notre Seigneur bénissant les foules et caressant les petits enfants.

Le soir à 7 h. 30 avait lieu la clôture de la retraite paroissiale que prêcha le R. P. Bellavance, S. J., recteur du Collège des Jésuites d'Edmonton. C'était son dernier ministère dans l'Ouest avant de retourner à Montréal, où l'appelle son provincial pour l'en faire son assistant. Le Révérend Père a donné une mission des plus bienfaisantes. Quelles admirables leçons si dignement et si paternellement prodiguées! Aussi les fruits sont-ils abondants et consolants. Et plus d'un gardera au Révérend Père un souvenir impérissable. Merci au bon père pour sa charité inlassable.

Monseigneur, ému et consolé par tout ce qu'il avait vu et entendu, adressa à la paroisse quelques paroles dont l'éloquence ne manquèrent pas de faire vibrer toutes ces âmes déjà réchauffées par la grâce du bon Dieu. C'était grandiose. Et Sa Grandeur donna la bénédiction papale d'abord, puis du Très Saint Sacrement ensuite. La journée avait été bien remplie. Notre Seigneur devait être fier du Premier Pasteur et du troupeau!

— Lundi matin, à 10 heures, avait lieu la messe des noces d'or de M. Louis Schmidt et de son épouse. Monseigneur, après avoir exprimé aux vénérables jubilaires ses souhaits de bonheur, leur donna la bénédiction de circonstance et Sa Grandeur dit la sainte messe, assisté du R. P. Delmas, O.M.I., et de M le Chancelier. Le chant fut d'une particulière beauté, sous la direction de nos bonnes religieuses.

Le dîner se prit au couvent. La Révérende Mère Supérieure ne pouvait pas oublier, en pareille circonstance, les nombreux services rendus par M. Schmidt à la communauté depuis son arrivée à St-Louis, non plus que sa fidèle amitié et son fier dévouement à la sainte cause de l'éducation. Etaient présents au dîner: les enfants des vénérables jubilaires, M. Pantaléon Schmidt et son épouse, Mme Rose Schmidt-Boyer et son mari; les Révérends Pères Gabillon, Pineault, Naessens, Delmas, Panhaleux, Fabre, et Boileau, tous O.M.I., et MM. les Curés Bourdel, Myre, Morin et Adam. M. le Maire de St-Louis, M. le Chancelier, MM. les abbés Brodeur et O'Leary étaient de la fête, ainsi que le R. F. Labelle, O.M.I., et MM. Normand et Gouin et Melle Mariette Bondoux.

A la fin du banquet, Monseigneur fit le discours de circonstance avec cette délicatesse et cette sincérité qui lui sont si naturelles. Il nous redit les mérites et la gloire religieuse et nationale de ces vieux Métis qui s'étaient faits les défenseurs du droit et de la religion. M. Louis Schmidt, ancien secrétaire du Gouvernement provisoire des Territoires du Nord Ouest en 1870, avait sa part de ces mérites et de cette gloire. Le Père Curé, lui aussi, paya sa part de reconnaissance au vénérable jubilaire pour les services rendus à la cause de l'éducation dans la paroisse de St-Louis en particulier. Puis M. Schmidt se leva pour remercier Monseigneur, son curé, les bonnes religieuses et tous ceux qui s'étaient empressés de venir le fêter. Dans son langage expressif et souvent oratoire, M. Schmidt nous raconta comment il devait toute sa formation intellectuelle et religieuse au clergé, et tira la conclusion si pratique et si éloquente, à savoir: la nécessité de l'éducation chrétienne par les prêtres et les religieuses.

Et la fête se termina par des chants de circonstance composés, l'un par le R. P. Gabillon, O.M.I., et l'autre par la Révérende Mère St-Jean Berchmans, fondatrice et pendant 23 ans supérieure du Couvent de St-Louis. Nous n'avions plus qu'à redire aux vénérables jubilaires: Ad multos annos. Monseigneur nous quitta pour Bellevue vers les 4 heures, conduit par M. Bachand et accompagné de M. le Chancelier, de M. le curé Morin de Duck Lake, des Révérends Pères Pineault, Delmas et Boileau.

Ainsi les plus beaux jours doivent avoir leur fin.

:o:

## SAINT-VICTOR, Sask.

— Dimanche dernier, le 23 courant, l'animation régnait dans St-Victor. Trois parties de balle ont été jouées dans l'après-midi. Les quatre équipes suivantes étaient sur le champ: Willow Bunch, Montcalm, Assiniboia et St-Victor.

La première partie a été jouée entre Willow Bunch et St-Victor. La victoire n'était pas facile, les St-Victor ont battu les Willow Bunch par 11 à 10. Les St-Victor se sont montrés dignes de leur position, le lanceur Boucher, avec son assortiment de courbes, a fait voir double les frappeurs adversaires. Armand, au premier but, réussit à agraffer la balle chaque fois qu'elle se dirigeait vers lui.

La deuxième partie a été jouée entre St-Victor et Assiniboia. Cette fois, les Assiniboia ont remporté la victoire par 10 à 4. Les Assiniboia, nul n'en doute, sont de puissants routiers et les nôtres sont au debut. Cependant Normand a joué une partie remarquable derrière la plaque. Philippe, qui a brillé dans la première partie avec les Willow Bunch, a vu à cette partie, une couple de balles mystérieuses lui glisser entre les mains. Bref, les joueurs des deux clubs ont soulevé l'enthousiasme du public.

La troisième partie a été jouée entre les Willow Bunch et les Montcalm; la partie a été nulle au score, 8 à 8. Les Montcalm ne sont pas des estropiés et ils veulent discuter le championnat.

:o:

## ST. HIPPOLYTE, Sask.

On nous adresse la rectification suivante au sujet du résultat des courses à la fête nationale du 24 juin.

Pour les trotteurs, dans la première classe, le prix fut remporté par M. J. Hole de Meota; dans la deuxième classe par M. C. Turenne et dans la troisième classe par M. A. Perron. Le premier prix des coureurs fut gagné par M. Adrien Perron; le deuxième par M. S Nadon.

:o:

## SAINT-FRONT, Sask.

La personne de Saint-Front qui a demandé un renseignement à la rédaction du journal est priée de donner son nom pour recevoir une réponse personnelle.

:o:

## LEASK, Sask.

Nus avons eu lundi la visite de M. l'abbé Joly, qui était venu donner la marche à suivre pour la construction de notre église. Il y a eu également réunion des dames pour la formation d'un comité. Il a été décidé de remettre la nomination des conseillères, de la présidente et de la trésorière au samedi soir, 12 août.

M. l'abbé Joly nous a proposé de mettre notre église sous la protection de Saint Henri, en l'honneur de notre bien aimé évêque, ce qui fit à tous un grand plaisir. Nous espérons, avec notre bonne volonté et celle de nos amis, voir apparaître sans retard le clocher de notre belle église.

Il y avait au Lac Royal, dimanche dernier, pique-nique et banquet en plein air organisé par les Chevaliers de Colomb. Ce fut un vrai succès. Un bon nombre de nos amis de Prince-Albert étaient présents.

— Les récoltes aux alentours de Leask se sont assez bien maintenues jusqu'à présent, mais un peu de pluie serait d'un grand secours pour la plupart de nos fermiers.

:o:

## BIG RIVER, Sask.

— Le Rév. Père Teston, vénérable missionnaire du Lac Vert, était de passage ici hier, retournant bravement à son poste, bien que courbé par les rhumatismes.

— M. Thomas Thibeault est entré au service de M. C. Godin et s'occupe de comptabilité.

— On doit prochainement ouvrir un autre magasin à Big River; c'est le progrès, voyez-vous!

— M. Médor Clément a acheté la boucherie et on s'aperçoit que c'est déjà plus propre. Nous l'en félicitons.

— On rapporte qu'un zélé garde-chasse aurait soumis à une forte amende un pauvre diable qui a tué deux canards pour sa mère malade! Et on vole des millions dans les affaires publiques sans être inquiété!

:o:

## SAINT-BONIFACE, Man.

— Bon nombre de prêtres, tant séculiers que réguliers, ont assisté à un banquet qui a eu lieu à l'archevêché, le 27 juillet, à l'occasion de plusieurs nominations à des dignités ecclésiastiques. M. l'abbé Cloutier, curé de St-Norbert, archidiacre, est nommé par le St-Siège protonotaire apostolique, et par S. G. Mgr l'Archevêque, vicaire général du diocèse. M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale, est nommé prélat domestique de Sa Sainteté.

Cette année le diocèse de St-Boniface a vu trois de ses enfants élevés par S. G. Mgr l'Archevêque à la dignité sacerdotale. M. l'abbé Gabriel Poitras, a été ordonné à Fannystelle,



Man., en avril. M. l'abbé Edmond Lavoie, dans la chapelle du Petit Séminaire et M. l'abbé Hyacinthe Lapointe vient d'être ordonné dans sa paroisse à La Salle, Man, le 25 de ce mois. Plus de vingt prêtres, parmi lesquels plusieurs condisciples imposèrent les mains au nouvel élu. Plusieurs assistèrent aussi à sa première messe.

Les trois nouveaux prêtres sont élèves du petit séminaire, comme les quatre qui furent ordonnés l'an dernier. Ils ont suivi les cours chez les Pères Jésuites, au Collège. Le Petit Séminaire de St-Boniface a déjà fourni au diocèse, depuis sa fondation en 1909-1910, huit prêtres, et deux autres au diocèse ruthène.

:o:

## HOEY, Sask.

— Nous avons eu la semaine dernière à Hoey, qui se trouve, comme l'a fait judicieusement remarquer le président, le centre du district sud de Prince-Albert, une assemblée des délégués de la Chambre de Commerce de Prince-Albert et des différentes organisations commerciales locales des villages situés sur la ligne G. T. P. de PrinceAlbert à Young.

La réunion avait été organisée par M. J. H. Flynn, de Wakaw, et 17 personnes y ont pris part.

Son but était d'examiner l'opportunité de demander un service plus accommodant de trains de passagers.

M. P. W. Mahon, rapporteur, à la Chambre de Commerce de Prince-Albert, de la commission des moyens de transports, fournit à l'assemblée des indications très précises sur l'horaire des trains desservant Prince-Albert et sur les distances parcourues par les différents convois sur les différentes lignes; il suggère certaines mesures qui seraient de nature à donner satisfaction à tous.

Après discussion, la résolution suivante, que le secrétaire, M. J. H. Mitchell, doit adresser à M. Chappel, surintendant du C. N. R. à Saskatoon, est prise:

"Etant donné que le service actuel des passagers entre Prince-Albert et Young est très peu satisfaisant, en ce qu'il ne permet pas aux personnes voyageant entre ces localités de faire leurs affaires sans perdre deux ou trois jours, ce qui entraîne de grands frais;

"Etant donné, d'autre part, que Prince-Albert est le siège d'un district judiciaire, du Bureau des Terres du Dominion, du Bureau d'Enregistrement des Terres, d'un Bureau Local d'Enregistrement pour le district judiciaire, un centre d'hôpitaux, le pauvre service de trains sur notre ligne est la cause d'une source de dépenses et de retards;

"Etant donné aussi que le développement pris par le district desservi alimente la compagnie de chemins de fer d'une quantité considérable de transports, lui assurant des profits très appréciables;

"Etant donné encore que l'assemblée, composée des représentants de Cudworth, Wakaw, Hoey, St-Louis, Red Deer Hill, Prince-Albert et de personnes habitant ces districts, est persuadée que si un service convenable de passagers était établi il serait libéralement encouragé;

"Etant donné, enfin, que le territoire compris entre Prince-Albert et Young pourrait être desservi, sans grosse dépense supplémentaire pour la compagnie de chemin de fer, en faisant passer par Warman et Totzke, le train allant de Régina à Prince-Albert via Saskatoon et Duck Lake, donnant ainsi un service quotidien sur chaque ligne pour la satisfaction générale;

"Que demande en soit faite à la Compagnie de Chemins de fer qui nous dessert"

Les personnes suivantes assistaient à l'assemblée:

J. S. Fowlie, président de la Chambre de Commerce de Prince-Albert.

J. H. Mitchell, secrétaire de la Chambre de Commerce de Prince-Albert.

P. W. Mahon, échevin de Prince-Albert.

C. Lacroix, de Prince-Albert.
J. C. English, de Red Deer Hill.
S. Marvin, de St-Louis.
J. M. P. McLeod, de St-Louis.
W. A. Boucher, de Hoey.
Th. Williams, de Hoey.
L. E. Mareschal, de Hoey.
Geo. Green, de Domremy.
T. Carberry, de Domremy.
J. H. Flynn, de Wakaw.
Mr. Willoughby, de Wakaw.
Fred Lépine, de Wakaw.
J. P. Cross, de Cudworth.
Jacob Eull, de Cudworth.

Après avoir passé la résolution ayant rapport au service des trains, les délégués considèrent l'avantage qu'il y aurait à ce que le pont du chemin de fer de St-Louis soit ponté et un service organisé pour le passage des voitures et des piétons.

L'avantage qu'une telle mesure procurerait à tous et l'économie que réaliserait le gouvernement par la suppression du bac sont évidents; on se demande même pourquoi cela n'a pas été fait déjà.

Une résolution est passée à ce sujet par le comité et adressée au gouvernement.

Espérons qu'elle recevra une rapide de considération. Durant la réunion, le meilleur esprit de camaraderie ne cessa de régner.

— Notre sympathique établissement "Au Fourbi" s'est décoré d'une nouvelle enseigne: Hoey Hotel. Espérons qu'avant longtemps il s'adornera d'une annonce en français.

— Le nouvel élévateur est terminé.

— La nouvelle salle de billard et salon de coiffure de M. A. Labonté est maintenant ouverte.

:o:

## MONTMARTRE, Sask.

— Mme P. Bernier, de Shaunavon et Mme J. Carn, de Winnipeg, et A. Leclair, de St-Boniface, ont passé plusieurs jours en promenade chez M. J. A. Leveillé.

— M. Jos Provost est parti pour un voyage dans l'Est des Etats-Unis.

— Melle Alma Levesque est revenue de Dollard, où elle a résidé depuis l'hiver dernier.

— Mme A. Painchaud est revenue de Montréal, accompagnée de sa soeur et de ses trois fils qui étudiaient à St-Boniface.

— Les travaux de construction de nouveaux chemins sont poussés avec vigueur par MM. Jos Fournier, H. Pépin et Jim Mann.

— MM. Giltner, ayant terminé la vente du stock du magasin F. Caron, ont expédié le reste à Régina et fermé les magasins.

— Une équipe d'arpenteurs du Département de l'Intérieur est ici depuis deux semaines faisant des travaux au sud.

— Environ 50 hommes travaillent activement au terrassement de la voie du Canadien National; ce n'était pas sans besoin.

— La récolte est des plus belles ici cette année et nous donne de magnifiques espérances. Le blé est déjà bien rempli, excepté celui semé tard qui annonce aussi bien. La récolte du foin sera aussi bonne, malgré l'eau qui séjourne dans les places basses. Les jardinages et les pommes de terre sont aussi très beaux. La récolte des fraises des champs a été la meilleure qui ait été vu depuis longtemps.

:o:

**O Dieu qui faites les patries grandes et glorieuses, vous qui assignez à chacune sa place au soleil des nations, jetez sur notre Canada un regard de complaisance et d'amour, et donnez-lui des jours prospères.**

*Mgr Bruchési*

— MM. les abbés A. Terriault et A. Turgeon ont assisté à la retraite des prêtres à Régina.

— MM. Ernest O'Shaughnessy et M. Perras ont remporté plusieurs prix aux courses de chevaux à Glenavon le 20 juillet.

— M. W. Caron a commencé à réparer les automobiles dans la boutique de M. Paul Bilodeau dont il a loué une partie.

— M. Omer Coupal a fait l'acquisition d'une magnifique automobile "Nash."

— Melles Yvonne Ecarnot et Rosa Major sont parties en vacance à Qu'Appelle.

— M. A. A. Leblanc a acheté l'auto "Overland" de M. Sam Wilson.

— MM. Painchaud et Lavoie ont acheté celui de M. F. Steffen.

— M. C. Dozois est parti en promenade à Vancouver et Seattle.

:o:

## DOMREMY, Sask.

— Un grand nombre de paroissiens de Domremy attendaient l'arrivée de S. G. Mgr Prud'homme jeudi dernier.

Le soir, à la bénédiction, M. le Curé souhaita la bienvenue à Monseigneur. Celui-ci, après avoir dit sa joie d'être parmi nous, nous exhorta à conserver notre foi et aussi notre belle langue française.

Vendredi matin à la grand'messe de 10 heures, il y eut la cérémonie de la confirmation. Une soixantaine d'enfants et un adulte converti furent confirmés. Une touchante adresse fut lue, avant la cérémonie, par M. Legault, un ancien de la paroisse, et une petite fille présenta des fleurs. Notre digne évêque nous remercia tous du bon accueil qui lui avait été fait. Nous aimons entendre sa voix bonne et douce et tous nous nous rappellerons cette belle journée. Nous espérons encore revoir Mgr Prud'homme avant longtemps parmi nous.

Dans l'après-midi, celui-ci repartit pour Prince-Albert, accompagné de notre curé.

— Melles Agnès Blondeau, Camille Guillet et Mmes A. Guillet eurent l'honneur de servir la table de Sa Grandeur au presbytère pendant son court séjour ici.

— Plusieurs personnes de Domremy ont pris part aux courses de toutes sortes à Batoche le 24 juillet; tous se sont bien amusés.

— L'agent général de la Cie Massey-Harris, de Saskatoon, M. Postlethwaite, était de passage ici cette semaine.

— Domremy est maintenant champion pour le jeu de baseball; il a battu les Yankees par 11 à 2 mercredi dernier.

— Des peintres sont maintenant à peindre la maison d'habitation de M. Jean Green, de ce village. Bien d'autres devraient en faire autant pour rendre notre petit village plus coquet.

— M. J. B. Legault et les familles Y. et A Georget ont été en promenade dimanche dernier voir des parents à Marcelin

:o:

## Pie XI intime

"Pie XI reste à sa table de travail, dans sa chambre à coucher, jusqu'à 1 heure du matin. Entre 7 h. 30 et 8 heures, il dit sa messe dans sa chapelle privée, où reposa Benoit XV. Quelquefois, il célèbre le Saint Sacrifice devant un groupe d'invités, de pèlerins, de hauts dignitaires de l'Eglise, etc., dans la chapelle du Saint Sacrement, au deuxième étage. Après son action de grâces, il descend à la salle à manger pour y déjeuner d'une tasse de café au lait et de pain. Puis il a un entretien d'une heure ou plus avec le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, au sujet des dernières dépêches et du courrier du matin. Les audiences l'absorbent ensuite jusqu'à deux heures de l'après-midi. C'est alors qu'il prend son repas: un potage à la mode lombarde, un plat de viande avec légumes, un morceau de fromage et quelques fruits. Un verre de vin pendant le repas, et à la fin, une tasse de café constituent toute la boisson du Pape. Il ne prend un repas le soir, qu'aux jours de fête. Il ne fume pas, contrairement à l'habitude de beaucoup de ses prédécesseurs.

Le Saint-Père a mis une femme à la tête de sa cuisine, la bonne Mme Linda, que lui avait confiée sa mère et qui le servait déjà du temps qu'il était évêque et cardinal. Sous son bonnet de grand'mère, elle s'acquitte à merveille de ses fonctions d'intendante à la garde-robe, à la lessive et à la cuisine.

L'après-midi, à 3 heures, par tous les temps, le Pape fait son tour de parc. La voiture l'attend à la porte du parc et le mène à la grotte de Notre-Dame de Lourdes. Le Pape descend alors et revient à pied, si vite que son secrétaire a peine à suivre l'ancien touriste.

La plus grande simplicité préside aux soins de sa personne. Lui qui est la plus grande autorité du monde, il se contente d'un camérier; il se rase lui-même et n'invoque les bons offices du coiffeur que tous les quinze jours.

Le vendredi, à 4 heures, le Pape se rend à la chapelle du Saint-Sacrement pour se confesser au P. Célestin Alesardi, Jésuite. Il s'agenouille, et, la confession terminée, le confesseur s'agenouille à son tour pour recevoir la bénédiction de son pénitent."

:o:

## Un prélat chef de gouvernement en Autriche

On sait que le nouveau chef du gouvernement autrichien est un ecclésiastique, Mgr Seipel, qui fut déjà ministre des cultes dans le dernier cabinet formé par l'empereur Charles.

L'actuel chancelier autrichien est âgé de 56 ans. Il a d'abord exercé le ministère paroissial; puis il a été appelé à la chaire de théologie morale de l'université de Vienne. Il n'a pas cessé d'y enseigner jusqu'à ce jour.

Il entra dans la carrière politique comme disciple de M. Lueger, le fondateur du parti catholique autrichien. L'abbé Seipel fut élu député du Reichsrat, où il se mit en vedette par ses qualités de caractère et son sens politique. En 1918 l'empereur l'appela à faire partie du cabinet que présidait Lammash, mort depuis de chagrin en voyant les malheurs de sa patrie.

Mgr Seipel a une figure imposante, aux traits fins et énergiques. Dans ses fonctions publiques il n'a jamais cessé de porter la soutane. Il a sa résidence chez les Visitandines, qui tiennent une maison d'éducation. L'Autriche n'avait pas revu un ecclésiastique à la tête de son gouvernement depuis le cardinal Khlesl, qui fut le premier ministre sous Ferdinand II, à la fin du seizième siècle.

:o:

## La cure du cancer?

Le Dr T. Howard Plank, de Chicago, prétend avoir trouvé la cure du cancer, dans ses manifestations extérieures, au moyen de la radiothérapie.

Il affirme que deux cancéreux ont été complètement guéris depuis quelques semaines.

"Le scalpel électrique, dit-il, est mû par les rayons, avec un courant comme celui dont on se sert pour transmettre les messages.

"Le traitement aboutit à une cure permanente du cancer qu'on peut atteindre à la surface."

# Prince-Albert

## La Confirmation

**La cérémonie de la confirmation s'est déroulée dimanche à la cathédrale au milieu d'un grand concours de fidèles. Il y avait trois ans que pareille cérémonie n'avait pas eu lieu, aussi les confirmants étaient-ils très nombreux.**

**La messe de communion, le matin, a été dite par Mgr Prud'homme, assisté de MM. les abbés Caron et O'Leary. Sa Grandeur a distribué elle-même la communion, à tous les enfants.**

**C'est le soir, à 7 h. 1-2, qu'avait lieu la cérémonie de la confirmation. Les confirmants se sont rendus processionnellement de l'école séparée à l'évêché, d'où ils ont accompagné Monseigneur à la cathédrale.**

**Après avoir posé quelques questions aux enfants, Mgr Prud'homme a prononcé une allocution en anglais et en français, avant d'administrer le sacrement de confirmation.**

**Les parrains et marraines des confirmants étaient: MM. H. Morin, Frank Russell, Henry Lacroix, F. O'Leary, Mmes A. L. Côté, Frank Russell, Henry Lacroix, F. O'Leary.**

**Le choeur de chant, sous la direction de Mme Morrier, avec Mme Carrier a l'orgue, a exécuté plusieurs morceaux de circonstance, Mme Morrier et M. L. de Nevers ont chanté le Crucifix de Faure.**

:o:

## Artiste distingué

Nous avons le plaisir d'avoir dans notre ville, depuis une semaine, un peintre distingué dans la personne de M. Lorenzo de Nevers, de Providence, Rhode-Island. C'est un vrai Canadien français qui, malgré un long séjour en France et aux Etats-Unis, n'a jamais perdu contact avec son pays natal et en parle avec fierté. Il est le plus jeune d'une belle famille de seize enfants dont l'aîné était le publiciste bien connu Edmond de Nevers, enlevé prématurément aux lettres canadiennes il y a une quinzaine d'années, alors qu'il promettait de fournir une si brillante carrière.

M. de Nevers a reçu sa formation artistique à Paris, où il est allé étudier dès l'âge de dix-sept ans. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts et membre de la Société Nationale des Beaux-Arts, il a obtenu en 1906 la médaille d'argent au Salon des Artistes français.

Depuis qu'il s'est établi à Providence, il y a quelques années, notre jeune compatriote s'est rapidement fait connaître comme l'un des premiers portraitistes et paysagistes d'Amérique. Son talent très personnel est apprécié non seulement parmi les connaisseurs, mais aussi parmi le grand public des Etats-Unis et du Canada. Il a fait, entre autres, les portraits du Cardinal Mercier, du Roi Albert, du gouverneur Pothier, de Mgr Hickey, évêque de Providence.

M. de Nevers est aussi connu comme décorateur d'églises et d'édifices publics. Il travaille actuellement à la décoration de la chapelle privée de Mgr Prud'homme, à l'évêché, et il est probable qu'on va prochainement lui confier d'importants travaux à la cathédrale de Prince-Albert.

Le sympathique artiste s'est déjà fait de nombreux amis dans notre ville et nous verrions avec le plus grand plaisir son séjour ici se prolonger. Il possède une très belle voix qui lui aurait permis tout aussi bien de se faire un nom comme chanteur, s'il n'avait pas opté pour la peinture.

:o:

## L'Exposition obtient un grand succès

L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture de Prince-Albert qui s'est ouverte lundi se termine ce soir. Dès lundi une foule assez considérable s'était rendue sur le terrain. Le train spécial de Blaine Lake hier a amené un grand nombre de visiteurs. Les nombreux animaux exposés et les diverses catégories de produits et d'objets intéressent vivement tous les visiteurs.

Jusqu'ici tout semble indiquer que l'Exposition de cette année surpassera encore celles des années précédentes.

:o:

## Aux amateurs de chant

Nous apprenons que Mlle Yvonne Gagnon doit ouvrir à Prince-Albert, à l'automne, une classe de chant. Cette jeune compatriote est avantageusement connue dans la province où elle a donné plusieurs concerts depuis un an. D'abord installée à Humboldt, elle a décidé de venir s'établir dans un centre plus important et elle a choisi notre ville qui parait lui offrir toutes les garanties désirables.

Mlle Gagnon est actuellement dans sa famile à Ottawa. Elle passera le mois de septembre à New-York, où elle étudiera le chant sous la direction des meilleurs professeurs, et elle sera de retour à Prince-Albert pour le 1er octobre.

:o:

— S. G. Mgr Prud'homme administrera la confirmation samedi prochain à Debden et dimanche à Shell River.

— Le R.P. Pascal, O.M.I., de North Battleford, et le R.P. Teston, O.M.I., du Lac Vert, ont passé quelques jours ici le semaine dernière.

— Le R.P. Naessens, O.M.I., d'Edmonton, est à l'évêché de Prince-Albert.

— M. J. P. Daoust, imprimeur de cette ville, est allé s'établir à Gravelbourg.

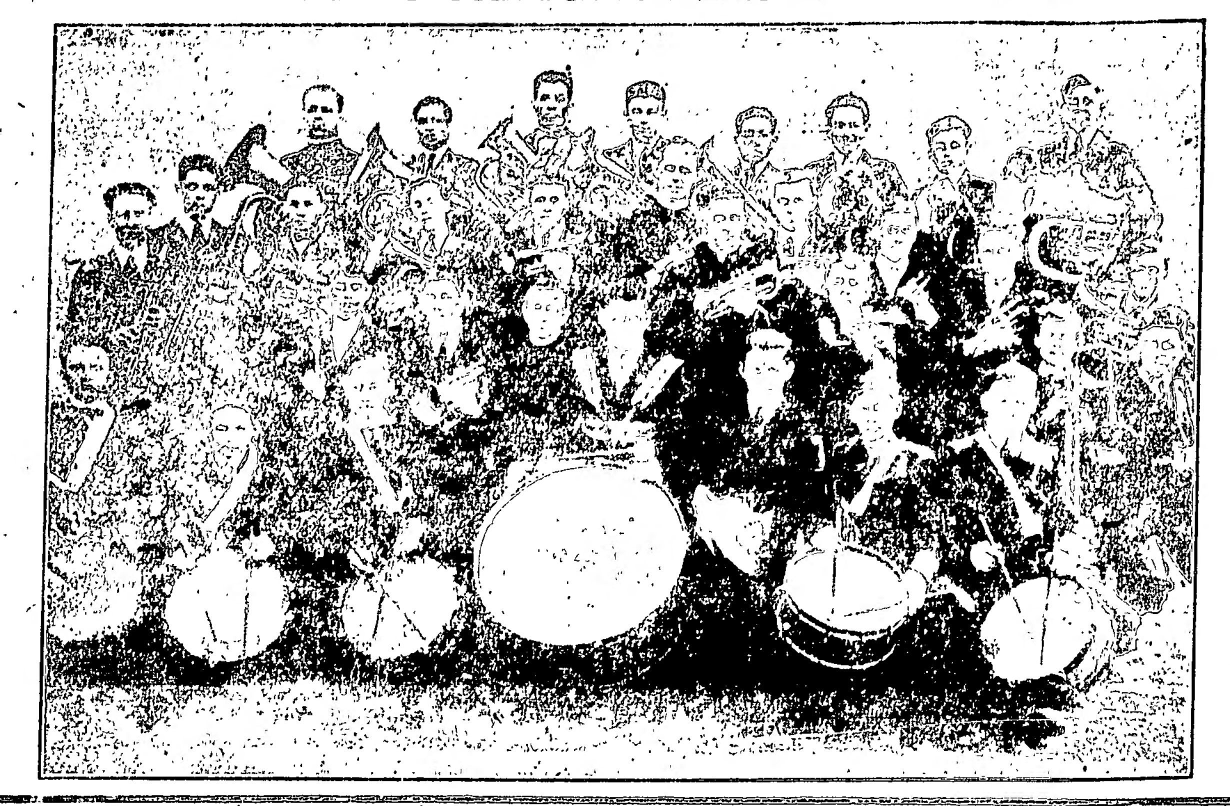
— M. Jean Grossetti, qui était à Prince-Albert depuis plusieurs mois, vient de partir pour Fort-Francis, Ont.

— M. Omer Demers, de Debden, qui a été opéré pour l'appendicite la semaine dernière, est en bonne voie de rétablissement. M. Aimé Demers, également de Debden, a aussi été opéré lundi dernier et son état est aussi satisfaisant que possible. Tous les deux sont sous les soins du Dr Montreuil, à l'hôpital de la Sainte-Famille.

— L'exposition de Prince-Albert s'est ouverte lundi, favorisée par un temps superbe, et bat son plein en ce moment. Parmi les lauréats de l'exposition de peinture nous relevons les noms de Mme J. E. Morrier (5 premiers prix et 2 seconds) et de Mlle Marie Jeanne Lalonde (deux premiers). Mlle Juliette Côté remporte également un 1er prix dans les travaux de fantaisie.

:o:

LA FANFARE DU COLLEGE MATHIEU DE GRAVELBOURG



# Feu Madame Isidore Daoust

Au presbytère de Marcelin, chez son frère, M. le curé Myre, s'endormait, le 29 juillet, dans la paix du Seigneur, comme elle avait toujours vécu, Marie Myre, épouse de Isidore Daoust, dans la soixantième année de son âge.

Madame Daoust souffrait d'un cancer depuis plusieurs mois. Son martyre ne fut que le couronnement de sa sainte vie. Douée d'une intelligence peu ordinaire, ses vertus de coeur et d'esprit n'en brillèrent que d'un plus vif éclat. Aînée d'une nombreuse famille, elle comprit à la mort de sa mère la noble et sainte tâche qui s'imposait à elle. Elle fut la mère de ses frères et de ses soeurs, de ses neveux et de ses nièces, et quelle mère! Epouse dévouée et généreuse, elle sut faire le bonheur de celui que le bon Dieu lui avait donné comme compagnon de sa vie.

Monsieur Daoust perd la grosse partie de sa vie, et il le reconnaît devant Dieu et devant les hommes.

Mais nul autre de sa famille ne ressent plus le vide de ce départ que son très cher frère, M. le curé de Marcelin. Elle était tout pour lui ce que sont les saintes mères des prêtres! Madame Daoust pour être ainsi dévouée à la famille n'en était pas moins la femme forte de l'Evangile dans les différents milieux où elle a vécu. Les femmes de sa suite avaient souvent recours à elle dans les difficultés, comme elles accouraient à elle quand les chagrins meurtrissaient leurs coeurs. Avec quelle tendresse cette main maternelle essuyait toutes les larmes, avec quel bel esprit elle relevait les courages abattus!

On comprend comment devant cette tombe tous les genoux fléchissent pour faire une prière pour le repos de cette sainte âme.

Sa fin fut calme, et pieuse et priante comme sa vie.

Le service fut chanté par M. le curé de Dauphin, Man., M. l'abbé Théorêt. Les porteurs étaient les marguilliers Hendrick Despins, J. B. Godbout, H. Charlebois, Léonard Ruttan.

Madame Daoust qui avait été 25 ans Dame de Ste-Anne devait avoir ses soeurs en J. C. pour lui servir de garde d'honneur.

Assistaient au service: M. le curé Myre, le R. P. Adam, curé de St-Louis, M. le curé Morin, M. l'abbé Hamel, l'époux de la défunte Isidore Daoust; ses soeurs Mme Théorêt, Scholastique Myre, Mme Lefebvre (T. Myre); son beau-frère, Roch Lachapelle; ses neveux et nièces, Procul, Hermas, Isidore, Théorêt; Berthe, (Mme Armand Gaudet), Jeanne (Mme Walter Houle) et Germaine Théorêt. MM. et Mmes Bachand et Gaudet, de Bellevue; M. McLeod, de St-Louis; M. Pantaléon Schmidt, de Duck Lake; un grand nombre d'amis de Leask, Adina, Lac Royal, Lac Windsor.

Après le dîner pris au couvent, délicate attention des bonnes religieuses de la Présentation, le cortège se mit en route pour le cimetière de Duck Lake où elle voulait dormir son dernier sommeil aux côtés de la Révde Mère St-Augustin, P. de M., qu'elle avait si bien connue et si sincèrement estimée pendant sa vie.

Le cortège comptait une douzaine d'automobiles. Le corps était transporté sur un camion-auto drapé de noir.

*A Duck Lake* — S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, par une de ces délicatesses de coeur dont il a le secret, a bien voulu se rendre pour chanter l'Absoute et bénir la fosse.

Mgr, qui a le culte de sa mère, comprenait quelle consolation il apportait à son prêtre. M. le Chancelier assistait Mgr. M. le curé Myre et le R. P. Adam servaient diacre et sous-diacre. L'église de l'Ecole Industrielle était remplie de parents et d'amis. Les bonnes religieuses de Duck Lake avaient tenu à payer un tribut d'estime à celle qu'elles nommaient la grande amie.

Devant la tombe à peine fermée de cette grande chrétienne, les paroles des Saintes Ecritures montent à notre esprit: La mort des saints est précieuse devant Dieu et devant les hommes.

*Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum!*

Un ami.

:o:

**QUEBEC — Des brefs ont été émis pour l'élection dans le comté de Labelle. La nomination aura lieu le 10 août et l'élection le 17. Cette élection partielle met fin aux rumeurs d'élections générales pour l'automne.**

:o:

## Marché aux grains de Winnipeg

Blé— Dur No. 1, 1.29; Nord No.1, 1.28 3-4; No 2, 1.20, 1-4; No 3, 1.14 1-4; No 4, 1.01 1-4; No. 5, 91 1-4; No 6, 81 1-4; fourrage, 71 1-4; voie 1.20 1-4

Avoine — No 2 C.W., 46; No 3 C.W., 43; fourrage No. 1, 41; fourrage No. 2, 38; rejetée, 34; voie, 46

Orge — No. 3 C.W., 58; No. 4 C.W., 57; rejeté, 52; fourrage, 52; voie, 58

Lin — No. 1 N.W.C., 2.15 1-2; No.2 C.W., 2.11 1-2; No. 3 C.W., 1.95 1-2; rejeté, 1.95 1-2; voie, 2.15 1-2;

Seigle — No.2 C.W., 74 7-8

:o:

## Marché aux grains d'Edmonton

Blé — Nord No. 1, 1.02; No.2, 99; No. 3, 94; No.4, 78; No.5, 67; No.6, 57; fourrage, 47

Avoine — No.2 C.W., 34; No. 3 C.W., 31; fourrage No. 1 28; fourrage No.2, 25

Orge — No. 3 C.W., 42; No.4, C.W., 37; fourrage, 30

Seigle — No. 2 C.W., 58; No. 3 C.W., 45; rejetée, 35

Lin — No.1 C.W., 1.85; No. 2 C.W., 1.81; No.3 C.W., 1.51

:o:

## Marché aux animaux d'Edmonton

Bouvillons de boucherie de choix, $4.50 et $4.00

Bouvillons ordinaires, $3.00 à $3.50

Taureaux de boucherie de choix, $3.00 à $3.50

Vaches de choix $2.00 et $2.50

Porcs de choix, $12.00 et $12.50

Brebis de choix, $6.00 à $8.00

Moutons de choix, $4.00 à $5.00

:o:

## Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie de choix, $6.00 à $8.00

Bouvillons ordinaires $4.00 à $3.00

Vaches de boucherie de choix, $4.25

Porcs de choix, $12.25 et $12.50

Brebis de choix, $11.00

Moutons, $5.00 à $7.00

:o:

## Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No.1, 1.07; No.2, 97; No.3, 92; No.4, 78; No. 5, 67




## Soumissions pour réparations de route

**Conformément aux exigences de la loi des routes du Canada, des soumissions cachetées marquées "Soumissions pour Terrassement, Projet 17, Section E" seront reçues jusqu'à midi, lundi, 7 août 1922, pour fournir tout le matériel et la main d'oeuvre nécessaire à la construction d'une route de terre au sud de Lloydminster, à l'est des sections 12, 24, 25 et 36, township 48, rang 1, à l'ouest du 4e méridien.**

**Environ 1,600 verges cubes de terre sont à transporter; de plus, il y a environ 400 pieds linéaires de tuyaux d'écoulement à installer et 4 acres de terrain à nettoyer.**

**Des copies des plans, profils et devis peuvent être vus au bureau du soussigné et aux bureaux des personnes suivantes:**

**W. M. Grant, 810 Canada Building, Saskatoon.**

**J. R. Reid, Court House, Swift Current.**

**F. G. Kissack, Dominion Grain Co., North Battleford.**

**Un chèque accepté sur une banque enregistrée pour la somme de $500.00, payable au sous-ministre des Routes ou une obligation d'une compagnie de garantie doit accompagner chaque soumission. Les chèques ou les garanties des soumissionnaires non acceptés seront retournés lorsque le contrat aura été accordé.**

**Le droit de rejeter une soumission ou toutes les soumissions, ou d'écarter de celle-ci tout défaut ou irrégularité, est à la discréion du Ministre des Routes. Les soumissions seront ouvertes en public, dans le bureau du sous-ministre, à 4 h. p.m., lundi, le 7 août, 1922.**

**L'insertion non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.**

**H. S. CARPENTER,**
**Sous-Ministre des Routes.**

**Département des Routes,**
**Régina, Sask.**
**26 juillet 1922.**

# Fermes à Vendre

## PAR SOUMISSION PUBLIQUE

**LA COMMISSION D'ETABLISSEMENT DES SOLDATS DU CANADA offre en vente par soumission publique les fermes ci-dessous:**

**Le quart N-O. 27-51-5, O. 3ème méridien, situé à deux milles et demi de Polwarth, Saskatchewan.**

**Le quart N.-E. 30-51-5, O. 3ème méridien, situé à Polwarth Siding, Saskatchewan.**

**Conditions de vente: Tout comptant ou pas moins de dix pour cent (10 p.c.) comptant, le reste en neuf (9) paiements annuels égaux, avec intérêt à six pour cent (6 p.c.) par année. Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt en argent de pas moins de $100.00. La plus haute soumission ou n'importe quelle soumission ne sera pas nécessairement acceptée. Les soumissions seront closes le 31 juillet 1922. Elles devront être marquées "0999" et adressées au**

**Surintendant de District de la Commission d'Etablissement des Soldats, Prince-Albert, Sask.**

**Prince-Albert, Sask.**
**12 juillet 1922**

## PETITES ANNONCES

INSTITUTRICE BILINGUE — On demande une institutrice bilingue qualifiée en Saskatchhewan pour l'école du district de Périgord No 850. Salaire, $100.00 par mois calendrier, pour autres informations s'adresser au Sec-Trés., Alcide Choquette, Périgord Sask. 21-24

ON DEMANDE UN PRINCIPAL pour l'école séparée de Vonda, Sask., classe ouvrant le quinze du mois d'août; Aussi un instituteur ou une institutrice pour classe grade primaire. Logis pour le principal, dans l'école même. S. V. P. indiquer salaire désiré. Adresser toute communication à M. A. Doiron, Vonda, Sask.

INSTITUTRICE BILINGUE — On demande institutrice qualifiée pour la Saskatchewan pour la classe française de l'école séparée de Prince-Albert. S'adresser à M. Jules Casgrain, secrétaire-trésorier.

**DACTYLOGRAPHE Remington, aussi bon qu'un neuf, dernier modele, à vendre à moitié prix. Me chants' Hotel, Prince-Albert, Sas**

**NOUS DEMANDONS des représentants permanents pouvant consacrer tout leur temps à une proposition très avantageuse; quelqu'un avec un auto obtiendrait des résultats splendides. Adressez-vous à The Sanford Brush Co. of Canada, 245 McDermot Ave., Winnipeg, Man.**

INSTITUTRICES BILINGUES — Aimée et Anna Larose, Le Pas, Man, désirent positions comme institutrices bilingues. Pour détails, leur écrire directement ou s'adresser au *Patriote de l'Ouest.*

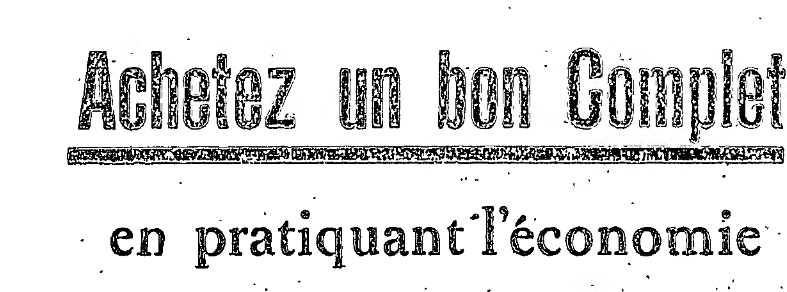
INSTITUTEUR ET INSTITUTRICE — Le district scolaire du village de Montmartre demande un instituteur avec certificat de 2ème classe, pour commencer le 21 août, ainsi qu'une maîtresse qualifiée de 3ème classe pour commencer à la même date. Doivent parler et enseigner les deux langues. Adressez références à L. Ph. Côté, sec.-trésorier, Montmartre.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus, à la Ste Vierge Marie et à St-Joseph, pour faveur obtenue avec promesse de publier. — J. M. J.

ON DEMANDE institurice pour arrondissement scolaire d'Albertville. Pour information, s'adresser à M. Dubois.

UN BOUCHER désire louer ou acheter une boucherie dans un centre canadien-français où il y a une population de 1,000 à 1,500. Il voudrait en même temps s'occuper du commerce d'animaux où il n'y a pas d'opposition. S'adresser immédiatement à Boite 50, Weldon, Sask.





Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

# Le Secret de Joliette

Par A.-H. DOURLIAC

No. 14

Dans ce beau jour qui sera pour moi celui des mystiques fiançailles, je voudrais voir les vôtres avec ma soeur chérie. Son infirmité, qui nous le fait aimer encore davantage, ne saurait être un obstacle pour une âme comme la vôtre; mais mon tuteur, qui a d'autres projets, pourrait faire quelques difficultés, et, pour notre mignonne, il faut éviter l'ombre d'une hésitation.

Voulez-vous que je me charge d'obtenir le consentement de Mgr de Suffren?

On ne peut rien refuser à une Carmélite, le jour de sa prise d'habit; et le Dieu qui est tout amour m'inspirera ce qu'il faut dire.

Répondez-moi simplement: "Oui." Et ne parlez de rien à Joliette, jusqu'à ce jour béni! Ce sera mon cadeau d'adieu au monde, et je serais si heureuse, dans mon grand bonheur, de laisser éternellement unis l'un à l'autre les deux êtres que j'aurai le plus aimés... de vous savoir une tendre compagne, de lui savoir un ferme protecteur et de rester à jamais, de loin,

Votre soeur et amie en Notre-Seigneur.

*Gracieuse de Seillans*

En même temps que cette lettre, André recevait une sérieuse mise en demeure de son oncle de Sisteron, qui commençait à s'impatienter de ses délais, et lui demandait une fois pour toutes quand il prendrait une décision.

Les deux réponses partirent le même jour.

L'une exposait longuement les raisons qui retenaient encore le marin jusqu'à la prise d'habit de Mlle de Seillans, à laquelle il ne pouvait refuser ce bon office.

L'autre ne contenait que quelques lignes:

Vous avez été le bon ange de Joliette; soyez aussi le mien en assurant notre bonheur, si elle m'aime comme je l'aime!

## CHAPITRE XX

*Miracle*

Par une radieuse matinée d'avril, un lourd carrosse venant de Paris, et suivi bientôt de beaucoup d'autres, traversa la ville de Pontoise, passa devant l'église haut perchée, enfila l'étroite rue de la Grande-Tannerie, et vint s'arrêter devant une porte massive surmontée d'une statue de la Vierge. C'était le Carmel.

Fondé en 1605 par Anne de Jésus, "la grande fille de sainte Thérèse", il avait eu déjà une dizaine de prieures, dont Jeanne de Séguier, soeur du chancelier, entrée par une sorte d'éffraction, en se glissant dans la clôture, derrière les religieuses, lors du transfert solennel de la communauté de la rue de l'Epée au nouveau monastère, bâti par les soins de M. de Marillac et de Mme Acarie.

La prieure qui avait accueilli Mlle de Seillans était digne de ses illustres devancières. C'était une femme d'élite, intelligente et bonne, d'une rare élévation de sentiments, d'un coeur généreux, d'un esprit large. Elle faisait régner parmi ses filles cette union familiale, but principal de la grande réformatrice. Aimer Dieu et s'aimer en lui; cultiver toutes les fleurs d'amour, sans laisser s'en dessécher aucune; telle était l'essence même de la règle; et la devise que Gracieuse portait sur son coeur et dans son coeur était d'application constante.

Grâce à la haute recommandation de Monseigneur de Sisteron, elle fut admise sans difficulté, et ce furent vraiment des bras maternels qui s'ouvrirent pour la recevoir. Elle qui n'avait pas eu de mère, s'y jeta avec confiance; et, comme à une mère, elle se livra tout entière, dans l'innocent abandon de son âme.

Les deux femmes étaient faites pour se comprendre. Au-dessus de l'amour humain, mêlé de tant de larmes, la prieure lui montra l'amour divin, consolateur et infini.

— Jésus, seul, peut se donner à toutes sans faire tort à aucune.

Et, en s'immolant pour le bonheur de ceux qu'elle aimait, Gracieuse devait trouver son propre bonheur.

Maintenant, le première étape était franchie: de postulante, elle allait passer novice.

C'était une grande fête qu'une pareille solennité dans la société si profondément chrétienne d'alors, malgré les tendances philosophiques; et, de la cour, de la ville, on y venait assister en foule.

Le bon bailli, sa fille et son neveu, étaient arrivés les premiers.

Les deux hommes regardaient avec émotion le pauvre décor, fidèlement rendu par le crayon de Joliette: la cour étroite, le portail massif, la petite chapelle, et surtout la grande porte de clôture, que la novice allait franchir tout à l'heure...

— En vérité, c'est tout à fait cela, murmura le marin.

— Sans doute Dieu donne-t-il un sens de plus à ceux qui ont un sens de moins, et Joliette pourrait peut-être nous dire ce que fait Gracieuse en ce moment?

Mais la question transcrite, elle hocha la tête. Les grands murs lui semblaient-ils une enceinte sacrée, ou avait-elle perdu ce don de seconde vue?

Après une courte visite à la chapelle, toute décorée de fleurs rares, dont la liliale blancheur égayait la voûte sombre, on revint dans "la chambre de Monseigneur" où le couvert était dressé. Ce jour-là, tout le monde avait droit à un gala maigre, qui n'en était pas moins succulent. Mais les gorges serrées faisaient tort à l'estomac; et ni le digne bailli ni son pupille, malgré leur appétit ordinaire, ne faisaient grand honneur au repas.

Mgr de Suffren, lui, ne pouvait déplorer un dénouement aussi heureux! Gracieuse avait chosi la meilleure part; il s'en réjouissait comme prêtre et comme tuteur. Dans cette calme retraite, à l'abri des orages, son existence s'écoulerait tout entière sous l'oeil de Dieu, dans la prière et la sérénité, loin des contacts grossiers et des humaines faiblesses. Existait-il sort plus enviable?

Quand à Joliette, son grand oeil interrogateur se posait sur son cousin avec une acuité singulière; elle semblait vouloir lire au fond de sa pensée et y chercher quelque chose qu'elle ne trouvait pas.

L'exellent bailli ne songeait pas à dissimuler son chagrin.

— Il me semble que je vais dire un adieu éternel à ma propre fille: je m'étais si bien habitué à la considérer comme telle! Puis, quand Dieu me rappellera à lui, j'aurais été plus tranquille de laisser ma petite Joliette sous la garde d'un de ses anges.

— Dieu y pourvoira, dit l'évêque.

— Et tant que je vivrai, Joliette aura toujours un protecteur, appuya chaleureusement André.

La postulante arrivait, radieuse, émue; elle passa des bras du père dans ceux de la fille, baisa la main de son tuteur, serra franchement celle d'André...

— Je suis si heureuse de vous voir tous réunis...

Pour chacun elle trouvait le mot qu'il fallait, attentive à ne laisser derrière elle ni regret ni doute...

— Mon bonheur est si grand, si grand, écrivait-elle sur les tablettes de la jeune infirme, qu'aujourd'hui il me semble que le ciel ne peut rien me refuser! Ai-je tort, Monseigneur?

Le prélat sourit:

— En effet! vous avez un air de tromphe...

Très ému, André murmura:

— Vous êtes un ange!

Joliette disposait sur un fauteuil la toilette blanche, don des anciennes compagnes de Mlle de Seillans... Celle-ci prit la couronne, et la posant sur le front de son amie:

— Voyez la jolie mariée! dit-elle gaiement.

Sous le regard de son cousin, la mignonne rougit légèrement, et Monseigneur de Sisteron dit vivement:

— Il faut laisser Gracieuse s'habiller; venez, Messieurs.

Demeurées seules, les deux amies s'étreignirent longuement; puis très grave, la jeune religieuse remit à Joliette une enveloppe cachetée.

— C'est mon adieu, chérie, écrivit-elle; tu l'ouvriras, ce soir, avant de t'endormir.

Elle hocha la tête, une lueur étrange au fond de ses grands yeux... Puis elle procéda elle-même à la virginale parure que devait bientôt remplacer la robe de bure... Elle ajusta le voile et la couronne... se recula un peu pour juger de l'effet...

— C'est parfait! approuva Gracieuse avec un sourire.

Elle détacha de son cou la médaille bénite qui avait été la règle de sa vie: "Il faut aimer trop pour aimer assez!"

— Tu la porteras en mémoire de moi, écrivit-elle.

Joliette la regardait fixement. Un combat semblait se livrer en elle.

Mais Gracieuse était prête; et, résolue, elle dit:

— Maintenant, je vais parler à Monseigneur.

L'entretien fut long; il durait encore quand les invités demandèrent à faire leur révérence.

L'évêque se retira pour aller revêtir ses vêtements sacerdotaux.

Son dernier mot fut:

— Impossible, à moins d'un miracle!

Et Gracieuse répondit, avec une sorte d'exaltation:

— S'il faut un miracle, Monseigneur, Dieu le fera!

Puis, debout, le front haut, sous le voile vaporeux, elle reçut les hommages de tous ceux qui défilaient devant elle.

La cloche tinta. Lentement le cortège se déroula, traversa la petite cour dont les pavés étaient recouverts d'un tapis.

Un rayon de soleil auréolait la blanche fiancée, que conduisait son cousin tout ému.

On entra à la chapelle.

Pendant toute la cérémonie, chacun put remarquer la ferveur extatique de la jeune postulante...

Quand elle prit le cierge, en chantant *Magnificat,* pour se diriger vers la cloture, un frisson sacré passa sur l'assistance, et ceux-là mêmes qui étaient venus en simples curieux sentirent leurs paupières se mouiller.

Sur le seuil, Gracieuse s'arrêta...

De la porte grande ouverte sur le cloître, un blanc tapis s'étendait jusqu'à la prieure, entourée de toutes les religieuses voilées, attendant leur nouvelle soeur.

Avant de s'y engager, Mlle de Seillans remit son cierge à Joliette, et embrassa, l'un après l'autre, parents, amis... Devant Mgr de Suffren, elle joignit les mains dans une muette imploration.

Cette fois, il ne put y résister; et, comme mû par une force supérieure, il inclina lentement la tête.

Triomphante, son doux visage rayonnant d'une joie céleste, la novice revint vivement vers son amie, et lui prenant le cierge des mains:

— Tu seras heureuse! lui jeta-t-elle dans un dernier baiser.

Et elle franchit sans hésiter le seuil de la clôture.

Alors, il se passa une chose inouïe!

Quittant brusquement le bras de son père, Joliette s'élança derrière son amie, avec un appel déchirant, mais si clair que chacun l'entendit:

— Gracieuse!

Et les lourds battants se refermèrent sur elle, pendant que la foule criait:

— Miracle!!!

## CHAPITRE XXI

*Quand on entend*

Le miracle était fait depuis longtemps, et pouvait même s'expliquer scientifiquement.

L'accident qui avait failli causer sa mort avait, en réalité, arraché Joliette à la demi-mort.

Etait-ce l'immersion prolongée, la commotion cérébrale, la protection de saint Maxime? Mais, en revenant à la vie, elle avait éprouvé un saisissement mêlé d'effroi. Tout les bruits insolites qu'elles entendait pour la première fois lui avaient causé une sorte de terreur.

D'abord, elle n'avait pas eu conscience de la révolution qui s'opérait en elle, trop malade et trop faible pour coordonner ses idées; puis, un beau jour, la lumière s'était faite: elle entendait!

Ce nouveau sens l'avait presque gênée; il lui manquait son complément: la parole. Il lui faudrait apprendre à parler, comme les petits enfants. Une sorte de timidité, de pudeur farouche, reste de l'ancienne Joliette, défiante et sauvage, arrêtait sa confidence vis-à-vis de ceux qui l'entouraient.

Toujours son orgueil, vainement combattu par Gracieuse, avait souffert de sa dépendance. C'était le cas de s'en affranchir, seule, en apprenant à parler, seule! Elle éviterait ainsi les premiers bégaiements, les premiers essais, un peu ridicules quand on n'est plus un petit enfant.

Intelligente et volontaire, elle employa les mois de son lent rétablissement à former, peu à peu son vocabulaire, écoutant attentivement les conversations, les lectures à haute voix, le verbiage de la grand'mère, les propos des domestiques, Elle répétait chaque jour les mots appris, quand elle était seule. Saurait-elle parler pour le retour d'André?

C'était sa secrète ambition; à son premier ami, elle voulait adresser ses premières paroles...

Il n'était pas seul dans son coeur, mais il y tenait toujours une place à part; et, sans démêler encore la nature de son sentiment pour lui, elle le sentait confusément très différent des autres.

Mais lui? Que lui inspirait-elle, tendresse, pitié, indifférence?

Jusqu'alors, elle ne s'était jamais posé la question; mais, quand on entend, on surprend parfois le dessous de la pensée.

Des réflexions échangées parfois sans défiance devant elle par Mme la baillive et ses bonnes amies démentaient le sourire et les mots aimables crayonnés sur ses tablettes. Dans les propos surpris sur son passage, quand elle était seule, la compassion lui était peut-être encore plus sensible que la raillerie.

Evidemment, chez son père, son amie, les paroles ne démentaient pas le regard, et ni leurs yeux ni leurs lèvres ne trompaient. Mais André? Que disait-il? Que pensait-il?

Elle attendait et redoutait sa présence.

Elle ne lui apporta aucune déception; la franchise de son accent répondait à celle de son visage; il se montrait également heureux de revoir ses deux cousines... et même il y avait certainement plus d'abandon dans ses manières avec la jeune infirme.

Rassurée, elle n'en restait pas moins intimidée devant la révélation tardive, reculée de jour en jour. Enfin, prenant son courage à deux mains, elle s'était donné, en dernier délai, la fête de la Vierge, et, au retour de la procession, elle arrivait, toute joyeuse, son secret sur les lèvres.

Que devint-elle en surprenant l'aveu d'André et l'émoi de Gracieuse? L'amour, la jalousie, se révélaient brusquement à elle, avec une intensité douloureuse! Jamais elle n'avait songé qu'André pût se marier, pas plus que Gracieuse. Ne devait-il pas être chevalier de Malte? Ne devait-elle pas entrer au couvent?

Depuis sa guérison, avait-elle rêvé autre chose? ou prenait-elle seulement conscience de son coeur à la souffrance aiguë qui la traversait?

Elle-même n'eût pu le dire.

Mais elle endurait un véritable martyre.

André! Gracieuse!!

Exclusive et passionnée, objet ordinaire de leur tendres préoccupations, elle s'apercevait qu'elle n'était pas tout pour eux; qu'ils pouvaient s'aimer hors d'elle, sans elle, oublieux d'elle...

Des mots de reproche, de colère, allaient jaillir de cette bouche si longtemps muette.

Mais, à ses oreilles bourdonnantes, des phrases arrivaient dont le sens se dégageait peu à peu, inondant son âme de joie. Gracieuse n'aimait pas André; à ses pressantes prières, elle opposait une fin de non-recevoir, et il s'en allait désespéré.

Alors, cédant à la détente nerveuse qui suit les grandes commotions morales, Joliette s'affaissa sur le tapis.

Hélas! en se réveillant dans les bras de son amie, le doute, le terrible doute était demeuré en elle, ennemi invisible et tenace qui ne voulait pas lâcher sa proie.

Dans sa défiance maladive, elle ne croyait plus même à la sainte amitié, et murée dans une glaciale indifférence, elle voulait se condamner à un éternel silence.

Qu'était la demi-mort à côté de la mort du coeur?

Pourtant, le sien battait toujours à son insu, et devait se ranimer à la voix d'André...

En vain se refusait-elle à l'écouter, en vain se répétait-elle obstinément:

— Il ne pense qu'à Gracieuse!

En vain ne voulait-elle croire ni à la sincérité de l'un ni à l'abnégation de l'autre; en vain se raidissait-elle contre toute faiblesse.

Son âme s'amollissait peu à peu.

Maintenant, elle était vaincue!

Devant cette preuve d'une amitié, plus forte que l'amour même, toutes les mauvaises pensées jalouses s'évaporaient à la fois; et avec toute l'ardeur de sa nature concentrée et frémissante, elle aspirait au sacrifice...

— Pardonne-moi! répétait-elle avec exaltation; pardonne-moi, et reprends ta place près d'André; C'est moi qui prendrai la tienne ici!

La novice eut un sourire angélique:

— Mon coeur n'est plus à André, et le coeur d'André n'est plus à moi, mon enfant chérie. C'est toi qu'il souhaitait épouser, et il n'avait pas attendu un miracle pour cela! Lis plutôt le papier que je t'ai remis.

Redevenue docile à cette douce autorité, Joliette obéit toute tremblante.

C'était la réponse du marin:

"Vous avez été le bon ange de Joliette. Soyez aussi le mien en assurant notre bonheur, si elle m'aime comme je l'aime!"

## CHAPITRE XXII

*Comme la bravade!*

Trente ans s'étaient écoulés...

Comblé de gloire et d'honneurs, André de Suffren rentrait dans sa patrie qui lui faisait une réception triomphale.

Vainqueur des Anglais et des Barbaresques, il avait connu tous les succès prédits par Joliette; forcé le respect des uns, l'admiration des autres; ébloui l'Orient "où se font les grands noms"; conquis Versailles, subjugué Paris, enthousiasmé Marseille, qui se parait de lui comme de sa Cannebière!

Le nabab de Mysore, Hyder Ali, avait eu avec lui une entrevue fameuse, prélude d'une alliance avantageuse et d'une précieuse amitié. Entouré de toute l'armée mysorienne, aux brillants étendards, il était venu le recevoir au bas de l'estrade dressée pour eux; il lui avait donné l'accolade et l'avait fait asseoir à sa droite. A la fin de l'entrevue, quand Suffren l'invita à venir voir l'escadre, pavoisée en son honneur, le vieux lion répondit:

— Je ne me suis déplacé que pour voir un grand homme; je l'ai vu, je n'ai plus rien à désirer.

A Versailles, l'illustre marin n'avait pas été moins bien traité.

Louis XVI, qui mettait la marine au premier plan de ses préoccupations, s'était longuement entretenu avec lui. Il lui avait accordé une dotation, le titre de vice-amiral, et avait même tenu un chapitre extraordinaire de l'Ordre du Saint-Esprit pour l'armer chevalier.

La reine l'avait présenté au dauphin; et, comme l'enfant prononçait mal son nom, elle l'avait repris en disant:

— Mon fils, vous ne devez pas oublier le nom d'un homme à qui nous avons tant d'obligations.

M. de Provence, frère du roi, l'avait embrassé en l'assurant de son affection; et le duc d'Angoulême, qui lisait Plutarque, avait posé son livre pour le recevoir, en disant:

— Je lisais la *Vie des Hommes illustres;* j'en vois un!

A Paris, il ne pouvait paraître dans un lieu public sans que la foule lui fit une ovation. A la représentation d'*Iphigénie,* l'actrice saisit l'à propos du vers: "Achille est couronné des mains de la Victoire" pour lui offrir une superbe couronne.

Les Etats de Provence avaient fait frapper une médaille en son honneur, avec ces mots en exergue: *Le Cap protégé. Trinquemalay pris. Gandeloure délivré.. L'Inde défendue. Six combats glorieux.*

Et l'accueil de la population marseillaise devait lui faire oublier les rancoeurs de son retour de Londres.

Cependant, le front du héros restait mélancolique.

Il avait pu dompter les éléments et les hommes, vaincre la haine, désarmer l'envie, enchaîner la victoire... il n'avait pu retenir le bonheur, oiseau volage qui ne pose guère sur un toit.

Des deux anges qui avaient traversé sa vie, l'un avait replié ses ailes, et demeurait caché sous un voile noir; l'autre avait déployé les siennes, pour remonter vers l'infini.

Depuis lors, on ne le voyait plus sourire.

Mais "après le bonheur d'avoir aimé, il reste celui de s'en souvenir".

Toujours il devait garder, dans les yeux et dans le coeur, la pure image de la blanche épousée qui lui avait donné quelques année de joie sans mélange, capables d'embaumer toute une longue vie. Ses dernières comme ses premières paroles avaient été des paroles d'amour, et, coquette, elle l'avait quitté avant les rides et les cheveux blancs, en lui disant:

— Maintenant je te laisse tout au service de Dieu et du roi, pour que tu accomplisses les grandes choses que je t'ai prédites.

Et il ne lui avait pas donné un démenti.

A chacun de ses voyages en France, sa première visite était pour le petit cimetière de Saint-Tropez, en compagnie de celui dont il était plus le fils que le gendre... Mais la seconde était toujours pour le Carmel de Pontoise, dont Mlle de Seillans était devenue prieure.

Lui-même était rentré dans l'Ordre de Malte, réalisant ainsi le voeu de son oncle. A défaut d'un autre lien, c'était un lien mystique unissant deux coeurs d'élite, déjà unis par le souvenir de Joliette.

Dans sa correspondance avec sa cousine, Suffren trouvait soutien, conseil, réconfort.

Il lui confiait tout: ses tristesses, ses amertumes, ses espérances, ses déceptions, dans ce style admirable de pensée et de sentiments, où se montre en relief sa passion dominante: s'illustrer par de hauts faits utiles à la patrie.

Bras droit d'un prince éclairé, qui ne voulait pas laisser à d'autres l'empire des mers, il avait relevé la splendeur de notre marine qui, à cette heure, pouvait se dire la première du monde.

Retenu par la marée, le vaisseau amiral croisait devant Marseille, pavoisé en l'honneur du héros.

Impatiente de l'apercevoir, la population maritime s'entassait sur de légers bateaux se pressant dans les eaux des majestueux voiliers.

Chacun cherchait sur le pont l'imposante silhouette de l'amiral et son légendaire chapeau gris, objet de la superstition des matelots qui le considéraient comme un fétiche.

— Paraît que, s'il en est coiffé, il devient invulnérable, affirmait gravement le patron du port.

— ...Et, même invisible! amplifiait un autre.

— Alors, il fera bien de ne pas le mettre aujourd'hui! s'exclamait un jeune pêcheur.

— Défunt mon oncle Bagasse racontait qu'ils avaient pris un navire anglais à eux deux! Et deux régiments ennemis à lui tout seul! ajoutait un autre.

— Le voilà! le voilà!

— Où donc?

— Au milieu de la passerelle, avec un perroquet sur l'épaule.

— Oui; c'est son favori, tout lui est permis!

— Et il se permet tout!

On riait; on acclamait l'enfant du pays! on se contait des traits de sa jeunesse...

Soudain, les cris se muèrent en chuchotements:

— Messieurs de la Ville! Messieurs de la Ville!

Dans une embarcation aux couleurs de la cité phocéenne, passait une députation de graves magistrats et de notables qui allaient faire leur révérence à M. l'amiral, et lui annoncer une grande nouvelle.

Un officier les reçut à la coupée.

Suffren venait de se mettre à table, et, selon le precepte de Berchoux, dont il passait pour être l'inspirateur: *Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dine!* il ne la quittait pas volontiers pour écouter des discours.

— Au diable les bavards! qu'ils attendent! répondit-il avec humeur, Mes convives d'abord.

L'un était son ancien camarade François de Lévis, devenu maréchal de France, et dont les brillants services au Canada auraient sauvé la belle colonie française si elle avait pu être sauvée.

Promu au gouvernement de l'Artois, son humeur languedocienne ne lui avait pas nui auprès des gens du Nord, dont il avait su conquérir l'affecton par son affabilité. Tous ceux qui lui tenaient de près ou de loin, qui appartenaient à sa province où à sa famille avaient des droits à sa protection... et en abusaient parfois un peu. André, moins facile, le lui reprochait gaiement:

— La meilleure recommandation devrait être les bons services, et tu finiras par nous brouiller sérieusement avec ta kyrielle de neveux, cousins ou administrés!

— Prenez-y garde, Messieurs, opinait le bon bailli; la première fois, vous ne vous êtes pas fait mal; la seconde, ç'a été plus grave... Mais la troisième, gare à la prédiction de Joliette! Votre amitié ne la laissait pas sans inquiétude, malgré nos grandes obligations envers vous, Monsieur le maréchal.

— Bah! nous ferons mentir cet horoscope, comme le vôtre!

En effet, pour revoir plus vite son "cher enfant" (qui avait déjà des cheveux gris), l'excellent homme, maintenant octogénaire, s'était décidé à monter à son bord, et bien que Véronique n'eût été pour rien dans le menu, les trois convives y avaient fait honneur, en évoquant les souvenirs de jeunesse, plus précieux à mesure que l'on avance dans la vie.

— Si Dieu nous a caché l'avenir, il a dû avoir de bonnes raisons, et à quoi nous servirait de le connaître? Nos précautions bornées se retourneraient souvent contre nous; tandis que sa Providence fait servir plus d'une fois le mal lui-même à notre bien. Sans la haine de Mlle Bigot, ma pauvre Joliette n'aurait peut-être jamais recouvré la parole...

— Et sans ton malencontreux coup d'épée, je n'aurais peut-être pas découvert le secret de son coeur.

— Et moi, je ne serais jamais retourné au Canada!

— Une bonne traversée dépend aussi du coup de barre, conclut l'amiral. Pour moi, je n'ai jamais franchi un échelon, conquis un grade, mérité une récompense, sans me rappeler celui à qui je les devais. C'est en mémoire de mon tuteur et de ses leçons de courage que je suis toujours resté fidèle à ce chapeau gris qui intrigue mes équipages. C'est peut-être à lui que je dois d'avoir toujours gardé le front haut.

— Assez haut pour devenir bailli ou grand-maître! mon cher enfant. Je ne serai plus là, mais le bon Dieu me permettra bien de me mettre à la fenêtre.

— Votre belle santé vous promet encore des années d'existence.

— Je ne crois pas. J'ai reçu des avertissements; j'ai revu mes morts en rêve, signe qu'ils m'appellent. Puis, j'ai des étourdissements, des vertiges... C'est pourquoi je suis venu, sans attendre, pour porter de tes nouvelles toutes fraîches à Joliette.

Cependant, MM. les édiles devaient commencer à s'impatienter...

Suffren jeta sa serviette et monta sur le pont, suivi de ses convives.

A peine faisait-il son apparition qu'une immense acclamation s'éleve des rangs des notables, répétée par tous les matelots, et, faisant le traînée de poudre, se répercuta dans toutes les embarcations:

— Vive Monsieur le bailli!

Il se retourna vers son oncle.

Mais atteint d'un de ces vertiges qu'il redoutait, le pauvre bailli roulait en bas des marches, et son front allait heurter un des lourds landiers en fer forgé de la cheminée.

On le releva tout sanglant, et, sur l'ordre du médecin, on le transporta à l'air sur le pont.

Là, étendu au pied du grand mât, il reprenait peu à peu connaissance. Ses yeux troubles erraient sur les gens et les choses qui l'entouraient, sur le ciel bleu, les blanches voiles, les drapeaux flottants, les marins en armes, tout cet appareil de guerre et de fête...

Il murmura, comme dans un rêve:

— La Bravade!

Puis, reconnaissant le visage de son pupille, anxieusement penché vers lui:

— Je... je disais le prière à notre bon saint... Mais je n'ai pas peur! Il ne faut jamais avoir peur!... Mon horoscope... Mon horoscope pourrait bien se réaliser...

La conscience lui revenait; il ajouta avec un sourire:

— L'horoscope a eu raison tout de même! C'est mon premier voyage en mer... Ce sera aussi le dernier... mais je suis content d'avoir pu encore t'embrasser et assister à ton triomphe... car j'ai bien entendu: "Vive Monsieur le bailli!" tu es bailli de l'Ordre!

André inclina la tête sans répondre; il étouffait.

— Tant mieux! ce bailli-là pourra payer pour deux!... car, malgré tous mes efforts pour te le cacher, mon petit, je n'était pas brave!

Le héros de cent combats répondit simplement:

— Mais moi non plus! et sans l'éducation virile que vous m'avez donnée, je n'aurais été qu'un pleutre.

Un naïf orgueil se peignit sur les traits pâles du mourant:

— Vrai! tu ne dis pas ça pour me faire plaisir?

— Sur mon honneur! c'est à vous... et à votre chapeau que je dois tout mon courage.

— Alors, j'ai donc fait un homme! Embrasse-moi, mon fils!

Et dans cette étreinte d'un vaillant, il rendit à Dieu son âme de poltron héroïque.

— Où est le bailli, que je le salue?

Un prélat tout cassé et presque aveugle arrivait, conduit par un jeune ecclésiastique.

C'était l'évêque de Sisteron.

Suffren s'avança au-devant de lui, et le prenant par la main, il l'amena auprès du corps inerte, déjà revêtu de l'auguste sérénité de la mort, et dit doucement:

— Voilà celui qu'il faut saluer!

FIN

Messieurs Narcisse Morin et René Raymond sont les représentants du "Patriote" à Gravelbourg.

Pour toute question de rédaction, d'annonces, d'impressions ou abonnements, veuillez, s'il vous plaît, communiquer à leurs adresses:

NARCISSE MORIN,
Casier postal 213.



















Administration: Adrien Liboiron.

Ponteix, Sask. No. 30 5ème année 2 août 1922.


**Fête du dimanche, 6 août** — Transfiguration de N. S. J. C.. On nomme ainsi le moment où N. S. Jésus Christ apparut dans tout l'éclat de sa gloire, sur le mont Thabor, avec les prophètes Moïse et Elie, devant les trois apôtres saint Pierre, saint Jacques et saint Jean. L'Eglise catholique institua de bonne heure une fête en l'honneur de ce miracle; elle se célèbre aujourd'hui.

**Séance dramatique** — Les Enfants de Marie de Gravelbourg nous ont donné l'occasion d'assister dimanche à une magnifique séance dramatique. Leur visite nous fut une surprise, car les nôtres, de passage chez elles le dimanche précédent, n'avaient pas espéré les revoir si tôt. Saisir l'occasion aux cheveux est toujours chose bonne, quand on a à faire face à certaines difficultés et si nous avons jugé hâtive la visite de Gravelbourg, c'est uniquement parce que nous regrettions de ne pouvoir en quelques heures leur préparer l'accueil qu'elles avaient le droit d'attendre. Assurer aux étrangers qui nous viennent une réception cordiale nous semble un point d'honneur paroissial et nous espérons que nos gentilles visiteuses ont remporté un bon souvenir de leurs compagnes de Ponteix dont quelques-unes se sont multipliées avec grand plaisir pour leur venir en aide. La première annonce nous fut faite au prône dimanche et tout le monde sait que les dévouées actrices de Gravelbourg ont raison d'en être enchantées et reconnaissantes.

L'assistance à la soirée n'était malheureusement pas des plus considérables, mais un sincère enthousiasme n'en gagna pas moins tous les auditeurs. La pièce au programme: "Thérèse la fraticide" nous fit passer par plus d'une émotion, parce que touchante en elle même, elle fut magnifiquement rendue. Le public se déclare enchanté de cette séance, et des félicitations chaleureuses avec de sincères remerciements vont à celles qui nous ont fait vivre dimanche des heures trop rapides. De jolies chansons nous furent données par Mme Id. Jérôme et Melle A. Lizée. Ajoutons que l'orchestre Huel fut pour une bonne part dans le succès de la soirée.

Voici les personnages dans la pièce:

Théolinde, duchesse de St-Veran, Mlle Caroline Michaud.
Hortense, sa fille, Melle I. Jérôme.
Théolinde, duchesse de St-Véran, Mlle W. Jérôme.
Eva, sa fille, Melle P. Raymond.
Bertrande, femme de chambre, Melle M.-A. Lebrun.
Joséphine, servante de la baronne, Melle A. Lizée.
Fanchette, servante de la duchesse, Melle Y. Leblanc.
Jeunes filles:
Alicia ......... Melle F. Colleaux
Anice ............ Melle M. Piché
Laura .......... Melle E. Lebrun
Louisa ...... Melle I. M. Gauthier

**Baptêmes** — Joseph-Jean-Paul-Hervé, fils de Donat Cloutier et de Eva Dureault. Parrain, J. B. Cloutier; marraine, Anne Perreault.

Joseph-Albert, fils d'Henri Loiselle et d'Alma Delisle. baptisé à la mission de Gergovia. Parrain, Joseph Deschesnes; marraine, Gloriza Loiselle.

**Voyages** — M. J. Alary, Melles Yolande et Olga Lozenzino, M. J. Huotte et ses fillettes, Melles Clara et Agnès sont de retour d'un voyage en auto à Régina.

M. Raoul Désautels, de Gravelbourg, est l'hôte de son père, M. Ovila Désautels.

M. Ph. Levasseur est parti pour Winnpieg, il y a *quelques jours*.

Mme Brennon et ses enfants, de Régina, ont passé quelques jours chez *Mme A. Lacoursière*.

M. et Mme Jolin, do Dollard, sont de retour parmi nous.

Melle Alice Gauthier passe une partie *des vacances à Régina*.

M. O. Duclos, de la Vallée Ste-Claire, était à *Ponteix, mercredi*.

**Pensées** — Le bonheur n'est pas de posséder beaucoup, mais d'aimer et d'espérer beaucoup.

Rien ne fait tant d'honneur à une femme que sa patience, et rien ne lui en fait aussi peu que la patience de son mari.

Ceux qui ne se rétractent jamais s'aiment plus que la vérité.

# GRAVELBOURG

— Dimanche dernier, une agréable surprise nous attendait; c'était deux magnifiques tableaux, oeuvres de notre curé, M. l'abbé Charles Maillard. Mais ces tableaux sont beaux, admirables!

La Transfiguration et la Résurrection de Notre Seigneur. C'est une oeuvre de maître. Dans la Transfiguration, nous voyons les trois apôtres, Pierre, Jacques et Jean au premier plan, dans un relief des mieux réussi. Dans le second plan, on voit Jésus, ayant à sa droite Moïse et à sa gauche Elie. Dans la Résurrection, les soldats épouvantés regardent avec terreur Jésus resplendissant de lumière. Ces tableaux sont admirables, et les citoyens de Gravelbourg sont heureux de posséder un artiste comme M. le curé Maillard. Non seulement nous lui devons d'avoir construit la plus belle église du diocèse, mais aussi d'avoir orné le sanctuaire de cette église, de trois chefs-d'oeuvre qui ne sont que les trois premiers des sept tableaux qu'il a l'intention de peindre pour l'église.

Les paroissiens de Gravelbourg savent ce qu'ils doivent à M. le curé. aussi sauront-ils à l'occasion se montrer reconnaissants.

— MM. les curés Maillard de Gravelbourg et A. Gravel de Mazenod, ainsi que M. Pannetier, sont partis pour Régina où ils assisteront à la retraite des prêtres du diocèse.

— Le Révérend Père L. P. Gravel est revenu de Québec. Il est actuellement à Régina où il prendra part à la retraite diocésaine.

— La crémerie sera bientôt en pleine opération; on en est à l'installation des machines. Déjà on achète du lait et de la crème.

— Une nouvelle bien plus importante cependant, c'est celle de la construction d'un moulin à farine à Gravelbourg. M. Coupal, lors d'un récent voyage dans notre localité, a compris que Gravelbourg était un poste important pour un moulin à farine; aussi s'est-il empressé de commencer la construction d'un moulin d'une capacité de 80 quarts par jour. Nous ne doutons pas du succès de cette entreprise et nous sommes heureux de féliciter M. Coupal pour son initiative.

— Nos échevins tiennent des assemblées moins souvent; ce n'est pas qu'ils n'aiment pas cela, mais leur travail diminue. L'aqueduc et les égoûts fonctionneraient déjà si quelques formalités étaient remplies. La ville a vendu ses débentures au pair et a donné ses ordres pour les pompes et machines nécessaires au bon fonctionnement de l'aquéduc.

— Les Chevaliers de Colomb ont donné, mercredi soir, une séance comique et musicale. Il est bien rare de voir un ensemble de rôles aussi bien rendus. La pièce au programme était: "Le testament de M. Harponneau."

Comme correspondant, je vais vous apporter les paroles qu'un citoyen a prononcées après la séance:

"Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'être venus en si grand nombre assister à cette séance donnée au profit des orphelins des Chevaliers de Colomb. Ceux pourtant à qui je dois plus particulièrement des remerciements sont les acteurs de ce soir qui ont sacrifié leur temps aux répétitions longues et ardues qui ont précédé cette séance si bien réussie.

La réputation de M. Hector Fortin n'est plus à faire. Il joue le comique avec un naturel épatant et fait tordre son auditoire de rire.

M. René Raymond s'est révélé aussi bon comique qu'il est bon acteur tragique. Lui qui, d'ordinaire, interprète avec tant d'âme les grands rôles historiques, a su démontrer au nombreux public qu'il peut admirablement faire naître le rire et le propager.

MM. J. G. Poulin et Alexandre Raymond ont personnifié à merveille les médecins ignorants et suffisants et ont bien rendu leur rôles de charlatans.

Mais une surprise pour nous furent les notaires de la circonstance, MM. Georges Hébert et Ernest Cadieux, qui, en dépit de leur profession austère, jetèrent une note de gaieté durant leur passage sur le théâtre.

Nous devons aussi remercier et féliciter les autres acteurs qui remplirent bien leur partie: M. Gaston Vincent, dans le rôle du neveu hypocrite mais habile; M. Narcisse Morin, dans le rôle de l'autre neveu, franc et loyal; le jeune Fernand L'Heureux, dans celui de Fanfan et aussi MM. J. A. Dupras et Victor l'Ecuyer comme facteur et entrepreneur de pompes funèbres.

En somme, Messieurs, j'espère que tous comme moi, vous êtes satisfaits et que vous partez contents de cette soirée.

Les entr'actes ont été des mieux remplis, d'abord par l'orchestre Huel qui nous a délecté de sa bonne musique. La déclamation de M. Poulin intitulée: "La grève des Forgerons," de François Coppée, a obtenu un franc succès et la pantomime comique de M Elie Beaulieu fut burlesque au plus haut degré.

Bref, Mesdames et Messieurs, je vous remercie tous et j'espère que les orphelins des Chevaliers de Colomb vous seront reconnaissants de l'acte de charité que vous avez accompli ce soir. Qu'y a-t-il à ajouter à ces paroles si ce n'est que nous avons joui d'une soirée agréable et je voudrais que nos amateurs jouent plus souvent de ces pièces joyeuses et morales.

———:o:———

## MARCELIN, Sask.

— Vendredi le 14 juillet, nous avions la joie d'entendre le Trio Larrieu.

Durant quelques heures vraiment trop courtes, M. A. Larrieu et ses admirables artistes ont tenu l'auditoire, assez considérable, dans une extase délicieuse.

Leur chant si clair, si pur et si français ne peut que raviver chez nous l'ardeur parfois latente du patriotisme.

Durant le deuxième entr'acte et sur la demande de M. Larrieu, Mme J. B. Dorais et M. E. Phalempin nous ont donné quelques jolis morceaux de violon et piano très appréciés.

Remercions donc M. Larrieu, Mme Duprat et M. Duprat qui, contrairement aux autres artistes n'ont pas dédaigné nos petits centres franco-canadiens, sans considération du confort et du résultat financier.

Disons-leur; Au revoir et à bientôt!

— Malgré la sécheresse, la récolte est de belle apparenre; on demande de la pluie.

— L'an dernier, plus de 600,000 minots de blé furent expédiés de nos élévateurs. Ce beau record rend notre district populaire. La Canada West Grain Co. est à construire un élévateur et la Liberty Elevator Co. va bâtir dans un avenir prochain. Avec six élévateurs, nos cultivateurs auront toute la facilité possible pour écouler promptement la récolte espérée de 700,000 minots à l'automne prochain.

— Nos promeneurs admirent les beaux jardins de fleurs de H. Brousseau et de P. Philibert. Plusieurs font la culture des fleurs, ce qui donne à notre village un aspect tout à fait charmant.

— Le bois pour la construction de notre église sera fourni par la Cie Empire Lumber de Marcelin. Les travaux vont commencer bientôt, à la grande satisfaction de notre paroisse.

— MM. Alphonse Bourgeault et Nap. Beaulac arrivent d'un voyage d'affaires de Prince-Albert.

———:o:———

## BIG RIVER ,Sask.

— M. Napoléon Clément se construit une belle maison. Pour une grosse famille il faut de l'espace, il en aura; c'est grand, spacieux et très bien divisé pour avoir tout à la main. Nous l'en félicitons. M. Horace Chesnard est son architecte-menuisier-manoeuvre, voire son creuseur de puits et ce diable d'homme trouve de l'eau partout, c'est à n'y rien comprendre..

— Avez-vous vu le Red Devil? (Je traduis pour ceux qui ne savent pas l'anglais) Le Diable Rouge, le connaissez-vous? Le Diable Rouge? Le Red Devil, qu'est-ce que ça peut bien être? Je concois que la diable soit rouge puisqu'il est dans le feu... mais...? Je vais vous le dire, le Red Devil, c'est une automobile, de notre ami Bouchard naturellement! D'où vient ce nom? D'aucuns opinent qu'on aurait dit: "Ce diable de Bouchard" pour vanter son adresse... D'autres prétendent qu'en le voyant filer à 50 à l'heure on s'est écrié: "Le diable emporte ça!" Ensuite la manie de tout traduire en anglais, et puis voilà Red Devil.

Sa spécialité? C'est d'écraser chiens, chats, canards, poulets, cochons! Le voyez-vous? Il démarre d'un bond et s'arrête de même; tant pis pour les pneus. Le voici qui émerge d'un nuage de poussière comme un bolide! Ciel! il y a un large fossé en avant! La belle affaire! un peu plus de vitesse, les ressorts gémissent et c'est fait. Au demeurant, c'est la coqueluche du quartier; tout le monde aime à le voir parce que c'est le Red Devil de Big River.

— Le batelier voulait comme dit la chanson "passer Lisette," mais le moteur n'a pas marché et il a fait le grand tour en voiture.

— On continue à démolir notre pauvre scierie si animée jadis.

— Trois wagons chargés, une vraie caravane de gens de la Rivière Poule d'Eau est passée ici aujourd'hui. Heureuses gens! ils peuvent dire comme le philosophe: **"Omnia mecum porto."** Ils revenaient de St-Laurent.

———:o:———

## BORDENAVE, Alta.

— Le 9 juillet avait lieu une fête patriotique au profit de notre chapelle. Après la messe, chantée par notre curé M. l'abbé J. B. Leduc, résidant à Ste-Lina, un copieux dîner était servi aux personnes présentes qui désiraient rester, par les dames de la mission. Dans l'après-midi, divers amusements égayèrent les gens, et une partie de balle au camp fut jouée, mais sans victoire pour aucune équipe. Des courses de chevaux furent aussi très intéressantes. Après le souper, diverses courses à pied pour les enfants, les dames et les hommes entretinrent la gaieté parmi les spectateurs. Dans la soirée, une petite saynète fut jouée par les cousins Mageau, laquelle fut suivie de la petite comédie "Le Docteur Gratis" interprétée par MM. Alphonse Bordenave et Arnaud Plaquin. M. A. Bordenave, comme toujours, sut faire rire à pleurer son auditoire, qui aurait sans doute aimé que la pièce fût plus longue. Les entr'actes furent remplis par des chansons données par MM. A. Bordenave, A. Plaquin, Melle Godelaine, Mme Hervé Boisvert, Mme Tétrault. Ce fut en somme un succès, même au point de vue financier, malgré l'état précaire des affaires. A tous, aux organisateurs et aux visiteurs, un généreux merci.

— N'oublions pas qu'à Ste-Agnès il y a de la place pour de nouveaux venus qui veulent s'établir dans un centre d'avenir.

———:o:———

## Les Oblats en Pologne

Les Oblats viennent de fonder en Pologne des maisons de formation religieuse et apostolique dont le développement rapide présage un éclatant succès. Le R.P. Kowalski, O.M.I. a été rappelé des Missions du Manitoba pour présider à l'organisation de la nouvelle Province. Ses éminentes qualités, dont il a donné tant de preuves au service de ses compatriotes immigrés au Canada, lui assurent la réussite de ses entreprises pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Déjà une cinquantaine de futurs missionnaires Oblats débutent, sous ses ordres, à l'évangélisation du peuple polonais.

# EN FAMILLE



## Ménages Délicieux

Certains axiomes ont ceci de commun avec le grand Homère que l'on ne semble pas d'accord sur leur origine. Ainsi, voici une maxime: *Il est de bons mariages, il n'en est par de délicieux.* Je l'ai vue dans un même journal, attribuée d'abord à La Bruyère, et un an après à Chateaubriand. En réalité c'est l'une des maximes de La Rochefoucauld.

Il est possible que La Rochefoucauld n'ait pas trouvé son parfait idéal dans l'épouse qui lui donna six enfants, mais il faut vite ajouter qu'il ne la rendit pas heureuse et que ce "moraliste" fut un assez piètre mari.

Il me semble que, seuls, les bons époux ont voix au chapitre. Or, précisément, les bons époux, depuis Philémon et Baucis, s'accordent à dire qu'il est des mariages délicieux, *à la condition d'y mettre le prix.*

Le prix, c'est la vertu et c'est le respect des saintes lois du mariage. L'amour n'y suffit pas, et le besoin de "faire sa vie ou de la refaire," pas davantage. C'est à ces mariages uniquement de passion et de caprice que l'on pourrait appliquer la piquante réflexion de saint François de Sales: "S'il y avait pour le mariage un noviciat, comme il y en a un pour la vie religieuse, peu de novices deviendraient profès."

Le mariage païen est comme une ville assiégée: ceux qui sont dehors voudraient être dedans, et ceux qui sont dedans voudraient être dehors.

Avant: de grands mots. Après: de petits mots. Et à la fin, hélas! trop souvent de gros mots!

Quand les lois de Dieu et de l'Eglise sont mises en tête du petit code dans le nouveau ménage, il y a les plus grandes chances pour que règne la véritable affection et pour que le support mutuel, les concessions réciproques, et ce qu'on a si joliment appelé: *l'amour aux petits soins* entretiennent les bons rapports, attisent l'affection conjugale et procurent l'harmonie et la paix. La grâce spéciale du sacrement de mariage, bien reçu avec les dispositions voulues, aide puissamment à rendre le foyer *délicieux.*

C'est le manque de ce ciment chrétien qui fait que le ménage n'est pas heureux et que, souvent, les pierres du foyer se disjoignent.

Tant de graves attaques contre la famille ont aussi leur part dans le gâchis actuel des ménages: le théâtre, la littérature, les lois elles-mêmes conspirent à qui mieux mieux contre la famille. La loi sur le divorce n'a été votée et maintenue que pour lui porter un coup fatal. Partout où sévit le divorce, bien des familles entrent en décomposition. On sait ce qui se passe aux Etats-Unis où le mal est si évident. Au reste, il en était ainsi dans la société païenne dégénérée du IVe siècle, comme en fait foi une curieuse lettre de saint Jérôme:

"Je vais dire une chose incroyable, mais néanmoins confirmée par le témoignage de beaucoup de personnes. Il y a plusieurs années que, servant de secrétaire pour les affaires ecclésiastiques, à Damase, évêque de l'Eglise de Rome, et répondant aux consultations synodales de l'Orient et de l'Occident, je vis un homme et une femme, gens de la lie du peuple; celui-là avait enterré vingt femmes, celle-ci avait eu vingt-deux maris, et ils s'unirent ensemble, persuadés que c'était leur dernier mariage. Tout le monde, hommes et femmes, était dans une vive attente pour voir lequel des deux, après tant de congés donnés, mettrait l'autre au tombeau. Le mari triompha, et, au milieu de toute la population de la ville accourue à ce spectacle, on le vit, la couronne sur la tête et la palme à la main, précéder, à travers les acclamations de victoire, le cercueil d'une femme, tant de fois mariée. Que dirons-nous à une telle femme? Nous lui dirons: "Vous avez eu vingt-deux maris, et celui par lequel vous êtes maintenant ensevelie n'est pas votre mari."

Les lois de l'Eglise ont combattu et, finalement, enrayé de tels désordres. Elle ne cessait de répéter: "Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni," et sa doctrine finit par pénétrer les législations chrétiennes. L'Eglise a ainsi sauvé l'honneur et la dignité du mariage. Elle a sanctifié l'amour et l'a rendu plus durable, plus suave, plus généreux. Par elle, d'innombrables foyers ont été heureux, et, si l'on en parle peu en dehors, c'est que les ménages délicieux, comme les peuples heureux, dont parle Thucydile, n'ont pas d'*histoire* (ou plutôt n'ont pas d'*histoires*). Ils ne défrayent pas la chronique, ne fournissent rien à la médisance et, du point de vue mondain, semblent peu intéressants.

Mais Dieu les bénit, ces ménages chrétiens et heureux, ils sont la réserve de l'Eglise et le trésor d'une nation.

L. P.

## l'Hygiène de l'enfance

### Comment il faut respirer

"Respire et tu vivras," dit un proverbe chinois.

La respiration est un besoin primordial auquel la nature seule pourvoit, dès le premier instant de la naissance.

En cas d'insuffisance, le geste du médecin y suffit.

Enfant, pauvre petit qui tends tes deux poings roses
Comme deux fleurs d'hiver sur la neige des draps,
Etre vague qui ris et qui pleures sans causes,
Enfant, la vie est dure, et tu la connaîtras.

Edmond Haraucourt.

Puis, l'enfant fait instinctivement le nécessaire; il crie, saute, court, grimpe et fait du tapage.

Il est de notre devoir de laisser faire la nature qui lui prépare de bons poumons.

Aussi, loin de le contrarier, nous devons l'aider, l'encourager à courir après un ballon, un cerceau, une balle, à grimper à une échelle, à sauter à la corde et... obligeons-le — je l'ai dit — à éteindre des bougies de plus en plus éloignées, à faire trembler la flamme par le souffle du nez; donnons-lui des sifflets, des trompettes ou autres petits jouets qui peuvent l'obliger à respirer avec énergie.

L'appareil respiratoire fonctionne à la manière d'un soufflet. En agrandissant la poitrine, nous appelons l'air dans nos poumons et nous l'expulsons au dehors par un mouvement de compression.

Nous pouvons faciliter ce double travail à notre enfant en lui prenant les bras par derrière, au-dessus du coude, en soulevant les épaules pendant qu'il fait un appel d'air; puis... on tire par en bas, de façon à faire toucher les deux coudes. C'est le soufflet qui se referme.

Naturellement, l'enfant soulève la poitrine et l'abaisse de lui-même, dans la respiration forcée; demandons-lui de faire cet exercice seul, en appuyant les mains sur les hanches.

Un autre exercice excellent est celui-ci, que vous pouvez faire avec lui, et dont vous éprouverez le plus grand bien.

Position: debout, sans vêtements ajustés.

Exécution: étendre les bras en avant, les deux paumes des mains l'une contre l'autre.

Renverser les mains et les opposer dos à dos. Exécuter avec les bras un mouvement horizontal et les étendre en croix lentement.

Pendant ce temps, aspirer l'air par le nez.

Enfin, abaisser les bras en expirant l'air, soit par le nez, soit par la bouche.

Ce dernier mouvement doit se faire aussi lentement que celui de l'extension des bras.

Il est essentiel d'aspirer l'air par le nez et non par la bouche.

L'air se purifie ainsi, avant d'arriver aux poumons, et il se réchauffe avant de traverser la glotte, qu'un air froid congestionnerait.

La prise du souffle par le nez a un autre avantage: les parties en arrière des fosses nasales sont aérées, nettoyées de végétations parasites, et la pression de l'air, dans l'oreille moyenne, est entretenue égale, à la pression extérieure, condition nécessaire au bon fonctionnement du tympan.

Or, si nous jugeons utile de stimuler le zèle de l'enfant, essayons de lui fabriquer un spiromètre qui rendra visibles ses progrès.

Rien de plus facile: deux tubes, un court et un long, installés dans le bouchon d'un vase, à large ouverture: flacon ou carafe. Le plus court reçoit un caoutchouc, muni d'une embouchure ou d'un simple tube de verre. Dans le vase, de l'eau teintée où plonge le grand tube, tandis que le petit se tient à la surface. Et... c'est tout.

Notre petit démon souffle par le tube court. L'air fait pression et le liquide monte à la grande joie de l'enfant. Quel bonheur, s'il le fait déborder.

La hauteur qu'atteint le liquide dans le tube est la mesure de l'effort produit et de la capacité pulmonaire.

Demandons encore à l'enfant de se promener en plein air, un bâton placé entre ses bras et son dos, de manière à faire ressortir la poitrine, s'il a l'habitude assez fréquente d'avoir le dos voûté; de se camper bien debout, les mains sur les hanches, de prendre tout l'air qu'il pourra par le nez, puis... de tenir longtemps une voyelle *a é*, par exemple, et... sur une montre à seconde, comptons le temps.

Nous aurons à la fois, la mesure de l'air emmagasiné et de la solidité des cordes vocales.

Les lectures à haute voix, le chant seul, ou en compagnie de petits camarades, dans les promenades à la campagne, sont encore d'excellents moyens de provoquer des inspirations profondes et de développer les poumons.

Il me souvient, à ce propos, d'une petite colonie de vacances, qui chantait avec entrain — pour activer la marche et forcer la respiration — ce couplet de *Girouette*:

Comme un coq en sentinelle,
Girouette, que fais-tu,
Tout en haut de la tourelle
Au-dessus du toit pointu?
Tourne, tourne, girouette,
Tourne comme un coq vivant;
Montre à chaque pirouette,
Montre-nous d'où vient le vent.

Ceux qui ne respirent que pour assurer la continuité de la vie respirent peu, par exemple, les sourds-muets de naissance.

Pour leur apprendre à parler, il faut réveiller chez eux la faculté respiratoire.

L'effet de ces exercices est assuré, mais... ils demandent toute la persévérance dont nous sommes capables.

Nous en serons bien récompensées, car la santé de nos enfants sera restaurée et raffermie.

Respire et tu te feras de bons poumons, un bon larynx et... de bonnes oreilles, dirons-nous à nos enfants, et...

Tu seras armé pour la vie! C'est le voeu que font toutes les mères!

Nous pouvons faire de même, en y ajoutant les exercices normaux de gymnastique et de culture physique bien comprise.

Marguerite de Saint-Genès.

:o:

### Conseils pratiques

*Pour purifier l'air des appartements.* — Il existe plusieurs moyens pour purifier l'air dans les chambres où l'on a séjourné assez longtemps. Un des plus simples et des plus pratiques consiste à placer au milieu de la pièce que l'on veut assainir, un bol de métal rempli d'eau chaude et d'y verser quelques gouttes d'huile de lavande. Cela parfume et assainit en même temps.

Une bonne cuillerée d'essence de térébentine dans deux litres d'eau chaude fait également un excellent effet et si vous désirez purifier plus énergiquement, une chambre de malade par exemple, il vous suffira de laver les parquets avec le liquide ainsi obtenu et de laisser sécher toutes fenêtres ouvertes.

*Nettoyage des gants blancs.* — La benzine donne évidemment de bons résultats dans le nettoyage des gants de peau, qu'ils soient blancs, jaunes ou gris, mais outre qu'elle laisse une odeur assez désagréable, beaucoup de personnes prétendent qu'elle ne nettoie pas d'une façon égale et que le gant conserve ensuite un aspect chiffonné tout à fait inélégant. Voici une toute nouvelle recette qui vous permettra de nettoyer vos gants blancs sans benzine:

Faites dissoudre dans du lait du savon blanc ordinaire coupé en petits morceaux, ajoutez-y la neige obtenu avec un blanc d'oeuf convenablement battu et versez enfin dans ce liquide quelques gouttes de bon ammoniaque dissout.

Pour le nettoyage proprement dit, enfilez les gants sur la main et frottez-les avec un chiffon de laine trempé dans la solution précédente. Retirez-les ensuite avec précaution pour leur conserver la forme de la main et laissez sécher à l'obscurité.

:o:

## l'ecrivain et le brigand

**Du fabuliste russe Krylof.**

Au séjour ténébreux des mânes, parurent devant les juges, à la même heure, un brigand, qui exerçait son métier sur les grandes routes et mérita la potence, et un auteur couvert de gloire, qui distillait un subtil poison dans ses livres, prêchait l'impiété, semait la corruption et, pareil à une sirène, avait la voix aussi douce que dangereuse.

Dans les enfers, les procédures sont expéditives; là, point de longueurs inutiles: en un clin d'oeil, la sentence est préparée.

A deux effrayantes chaînes de fer sont suspendues deux énormes chaudières, où les coupables sont jetés. Sous celle du brigand, on dresse un vaste bûcher: la mégère elle-même l'allume, et la flamme devient si terrible que la pierre des voûtes infernales se fend. Quant à l'auteur, le tribunal ne parut pas sévère: à peine un petit feu scintillait-il d'abord sous lui; mais il alla grandissant toujours, durant des siècles, sans jamais s'affaiblir.

Le bûcher du larron étais depuis longtemps consumé; l'écrivain sentait le sien flamber toujours plus fort. Ne prévoyant aucune relâche, le malheureux finit par s'écrier, au milieu des tourments, que les dieux n'ont point d'équité; qu'il a rempli l'univers de sa gloire; que, s'il a écrit librement, sa punition est par trop sévère: qu'il ne pensait pas être plus coupable que le brigand. Alors une des trois soeurs infernales apparut dans toute sa beauté féroce, avec sa chevelure sifflante de serpents, armée de fouets ensanglantés.

— Malheureux! cria-t-elle, est-ce à toi à faire des reproches à la Providence? Oses-tu t'égaler à un simple bandit? Sa faute n'est rien comparée à la tienne. Tout cruel et méchant qu'il fut, il ne causa de dommages que de son vivant; mais toi!... Tes os sont depuis longtemps en poussière, et le soleil ne se lève jamais sans éclairer quelque nouveau malheur venant de toi! Le poison de tes oeuvres, loin de s'affaiblir, devient, en s'écoulant de siècle en siècle, plus corrosif. Regarde.

A ces mots, elle lui fit entrevoir le monde.

— Vois ces enfants, honte de leur famille et désespoir de leurs parents. Qui donc empoisonna leur coeur et leur esprit? C'est toi. Qui a raillé le mariage, les pouvoirs, l'autorité? C'est toi. N'as-tu pas honoré l'impiété du nom de science? N'as-tu pas revêtu de formes séduisantes les passions et les vices? Regarde là-bas! Enivré de tes doctrines, le pays entier est plein de meurtres, de pillages, de dissensions et de révoltes. Il s'achemine à sa perte, grâce à toi! A toi est due chaque goutte de larmes et de sang. Et tu oses encore accuser les dieux! D'ailleurs, combien de maux engendreront tes livres à l'avenir, parmi les hommes! Souffre donc ici: tes peines ont pour mesure tes oeuvres!

A ces mots, la mégère indignée rèferma bruyamment la chaudière.

# Le Coin des Enfants

### Petits enfants, sachez l'histoire de notre race

**Retour de Champlain au Canada**

Par le traité de St-Germain, la compagnie des Cent-Associés rentrait dans tous ses droits. On songea d'abord à envoyer Champlain reprendre possession du Canada; mais la compagnie n'avait pour cela ni fonds, ni vaisseaux. On crut qu'il valait mieux charger de cette affaire Emery de Caen, homme riche et conciliant.

Le roi accordait à ce dernier la jouissance des revenus du pays, pendant une année, après quoi Champlain devait reprendre son ancienne charge. Québec fut remise aux Français par Thomas Kirk, le 13 juillet 1632. Les trente colons restés au Canada étaient dans un état misérable: ce fut la raison donnée par la compagnie des Cent-Associés pour ne pas y laisser retourner les Récollets, religieux mendiants que la colonie, disait-on, ne pouvait soutenir convenablement.

Après un séjour d'une année, à Québec, de Caen céda le gouvernement de la Nouvelle-France à Champlain. Celui-ci fit voile de Dieppe, au mois de mars 1633. Sa flottille portait, outre 200 personnes, tant matelots que colons, des marchandises, des armes et des munitions, en abondance. Les PP. Massé et de Brébeuf étaient au nombre des passagers. Les vaisseaux mouillèrent devant Québec, le 23 du mois de mai. On ne saurait exprimer la joie des colons et même des sauvages, lorsqu'ils revirent au milieu d'eux le fondateur de la ville.

Champlain avait obtenu de la Compagnie la promesse qu'elle se montrerait sévère dans le choix des colons destinés à l'Amérique; ils devaient être catholiques et de moeurs irréprochables.

:o:

### Plutôt mourir que de tuer de pauvres petits poulets...

FLINT, Mich. — Edna Fansheldt, 17 ans, est actuellement à l'hôpital, souffrant d'empoisonnement, et ceci à cause de la trop grande tendresse de son coeur. Elle a voulu s'enlever la vie parce que sa mère lui avait demandé de tuer des jeunes poulets. Mme Fanscheld lui avait demandé ce service parce que plusieurs des poulets avaient été blessés dans une récente tempête. Immédiatement la jeune fille s'en alla au poulailler. Elle revint soudain en courant et en criant: "J'aimerais mieux me tuer moi-même que de tuer des pauvres petits poulets."

Sa jeune soeur de neuf ans la suivit dans la chambbre de toilette, où elle venait d'entrer en coup de vent, et arriva juste à temps pour lui faire sauter des mains une bouteille de poison dont elle avait déjà avalé la moitié. La police l'a ensuite conduite à l'hôpital où son état est précaire.

:o:

# Les droits de la langue française en dehors du Québec

*A l'occasion des "Journées sociales" de l'Association Catholique des Voyageurs à Ottawa, les 24 et 25 juin, M. Frédéric Gélinas, du cercle de Sherbrooke, présenta un important travail sur les droits de la langue française en dehors de la province de Québec. Nous sommes heureux de pouvoir publier les parties principales de cette étude très documentée, dans laquelle l'auteur s'appuie fréquemment sur la situation du français dans l'Ouest et dans la Saskatchewan en particulier.*

Le français a-t-il vraiment des droits sur la terre canadienne en dehors du Québec? Beaucoup de gens fanatiques ou ignorants prétendent que la langue française n'a pas plus de droits ici, en dehors du Québec, que le chinois ou le russe. Quelques-uns consentiraient à nous faire certaines concessions, comme on fait avec les enfants quand ils sont sages, mais jamais ils ne consentiraient à nous reconnaître des droits. D'autres encore regrettant simplement que nos droits ne soient pas sauvegardés par des textes plus précis, se demandent si, en dehors du Québec et du domaine fédéral, la langue française peut être considérée comme langue officielle, sur un pied d'égalité avec l'anglais. Enfin une dernière catégorie se compose de ceux qui réclament pour le français des droits égaux aux droits de l'anglais dans tout le Dominion; ils affirment même que ces droits se trouvent dans le traité de Paris et ailleurs. C'est à ce dernier groupe que j'appartiens; est-ce que je ne pourrais pas dire: que *nous* appartenons?

Après avoir passé en revue les capitulations de Québec et de Montréal et le traité de Paris, l'auteur prouve que jusqu'aux jours de la Confédération, il était généralement admis que le français devait être placé, au Canada, sur un pied d'égalité avec l'anglais; puis il justifie les Pères de la Confédération, auxquels on a souvent fait le reproche d'avoir manqué de prévoyance.

*L'esprit et la lettre*

"Quelles sont, dit M. Bourassa, dans son admirable conférence sur *La langue française au Canada*, les stipulations constitutionnelles relatives à la langue et à son enseignement? Elles sont peu nombreuses. Comme les plénipotentiaires de 1763 et les législateurs de 1774, les Pères de la Confédération, politiques encore imbus des principes d'une civilisation supérieure, ne prévoyaient pas que des légistes étroits, des démagogues ignorants et des éducateurs rétrogrades viendraient un jour déchirer l'oeuvre d'un siècle d'efforts et sacrifier l'esprit vivifiant à la lettre stérile et faussée de la constitution..." Un peu plus loin, M. Bourassa ajoute: "La constitution n'abrogea, d'ailleurs, aucun des droits acquis aux Canadiens français par le droit naturel, les Capitulations, le Traité de 1763 et l'Acte de Québec de 1774."

Et à propos de traités, qu'on me permette de citer deux lignes de George Davies: "Les traités conclus lient toutes les parties signataires et ils continuent d'être en force, quels que soient les changements qui ont lieu dans les affaires internes des états participants. Les changements de gouvernement n'affectent en aucune manière leur force obligatoire, et ils cessent d'être obligatoires seulement quand un état cesse d'exister. Leur *inviolabilité*, même quand elle n'est pas spécialement garantie, *est la première loi des nations.*" (Outlines of International Law).

*L'opinion de Sir John Macdonald*

Sous le régime de la Confédération, les droits de la langue française existent-ils vraiment seulement pour Québec? Ecoutons ce que disait le plus illustre des Pères de la Confédération, Sir John A. Macdonald, en 1890, au sujet du pacte fédéral (il y avait vingt-trois ans que ce pacte était signé).

"Je ne partage nullement le voeu exprimé en certains quartiers que, par un mode quelconque, l'on tente d'opprimer l'une des langues du pays ou de la rendre inférieure à l'autre. Si la tentative était faite elle serait, je crois, irréalisable. Et si elle était réalisable, elle serait folle et criminelle. L'affirmation, maintes fois formulée, que le Canada est un pays conquis est "à propos de rien." Que le pays ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les *mêmes* droits en matière *de langue*, de religion, de propriété ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante, en ce pays, il n'y a pas de race conquise; nous sommes tous sujets britanniques, et ceux d'entre nous qui ne sont pas Anglais, ne sont pas moins britanniques que les autres." (Debates, House of Commons, 1890, col. 745.)

Cette affirmation péremptoire de nos droits dans toute la Confédération, fait remarquer M. Bourassa, le grand homme d'Etat la faisait en réponse à Dalton McCarthy, précurseur des anglicisateurs d'aujourd'hui. Il l'opposait à la prétention que, l'Angleterre ayant conquis le Canada, la langue anglaise devait être la seule langue officielle du pays.

*Les deux langues officielles*

Et Sir John Macdonald ne faisait que répéter, en substance, ce qu'il disait, avec Sir George-Etienne Cartier et d'autres, lors des débats sur la Confédération. Comme M. Dorion exprimait ses craintes au sujet des droits de la langue française dans l'avenir, John Macdonald et Cartier, nous dit l'abbé Groulx, (La Confédération Canadienne, p. 153-154), se levèrent l'un après l'autre et donnèrent leur parole qu'à la Conférence, il avait été convenu d'introduire toutes les garanties dans l'Acte impérial. Et Macdonald ajoutait ces paroles qu'il convient de retenir: "Cela a été proposé par le gouvernement canadien de crainte qu'il survienne plus tard un accident, et les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la confédération, et que son usage, tel qu'il existe aujourd'hui, fut garanti par l'Acte impérial."

M. Bourassa avait donc raison de s'écrier dans le splendide discours qu'il prononça lors du Premier Congrès de la Langue Française au Canada, en 1912: "Si le français et l'anglais constituent le double vocabulaire du peuple canadien tout entier, comment peut-il se trouver des provincialistes assez étroits pour affirmer que l'une quelconque des Législatures du Dominion du Canada peut priver les citoyens de langue française de n'importe quelle province des moyens de donner à leurs enfants la connaissance et la possession parfaite de cette langue, dans toutes les écoles où leurs deniers sont acceptés au même titre que les deniers de ceux qui parlent anglais?

"Si les deux langues sont officielles, aux termes mêmes de la constitution, ces langues ont le droit de coexister partout où le peuple canadien manifeste sa vie publique: à l'église, à l'école, dans les parlements, devant les tribunaux et dans tous les services publics.

"Si elles ont le droit d'exister, chacune d'elles a le droit de demander à l'Etat quel qu'il soit, fédéral, provincial ou municipal, qui ne sont tous que des fractionnements de l'Etat entier, c'est-à-dire du pouvoir dérivé de toutes les races et de tous les individus qui composent la nation canadienne — chacune des deux langues a le droit de demander à l'Etat, sous quelque forme qu'il existe, avec quelque autorité et sous l'empire de quelque loi qu'il exerce son pouvoir, la reconnaissance complète et absolue de la coexistence et de l'égalité des deux langues."

Voilà bien l'esprit de notre constitution, voilà bien aussi l'esprit des traités de 1760 et 1763.

*Pour l'Ouest Canadien aussi*

Et cette interprétation, encore une fois, n'est pas basée sur la fantaisie. Ecoutez une autre voix. En 1875 un autre grand homme d'Etat, Edward Blake, en pleine Chambre, réclama pour tout l'Ouest Canadien le principe de l'école séparée, avec le droit pour les deux races et les deux croyances religieuses de donner leur enseignement avec l'aide de l'Etat: parce que, disait-il, c'est le principe même sur lequel s'est conclu le pacte fédéral entre le Haut et le Bas Canada, entre les Canadiens français et les Canadiens anglais, entre les protestants et les catholiques du Canada; et si le principe est bon pour le vieux Canada, il devait être également bon pour le Canada de l'avenir. (Congrès de la Langue française, p. 377).

*L'interprétation de M. Dunning*

J'ai parlé tout à l'heure du traité de Paris. M. Dunning, premier ministre actuel de la Saskatchewan, a parlé lui aussi du traité de Paris, le 19 décembre, 1918, à la Législature de Régina. Il disait: "L'honorable député de Thunder Creek a rappelé que ce pays a été acheté pour la somme de trois cent mille livres sterling. J'ai cherché à savoir de qui il a été acheté. S'il avait été assez honnête, il aurait été forcé de répondre qu'il a été acheté de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et la question suivante qui se pose est de savoir de qui cette compagnie l'avait eu. La réponse est qu'elle l'a eu de la Couronne Britannique, et la Couronne Britannique l'a obtenu par le traité en vertu duquel tout le pays fut cédé à la suite de la guerre avec la France.

"*Cette province tombait tout aussi bien sous le traité que la partie alors colonisée.* Dans tous les domaines de l'Empire Britannique, par rapport aux Franco-Canadiens, comme à tous les autres peuples, quel a été le principe adopté? *Je défie les députés de l'opposition de me citer un seul exemple où la Couronne Britannique ait traité un peuple conquis au sujet de sa langue dans les écoles de la façon qui est proposée* par les conservateurs ici aujourd'hui à l'égard de nos Franco-Canadiens. Pas un exemple, pas un seul." (Le Patriote, 19 avril, 1922).

Mais tous ces témoignages ne pourront jamais rien changer dans les idées d'un groupe puissant de fanatiques. Ni l'esprit ni la lettre de la loi ne pourront modérer leur amour de la domination. Une loi unique doit rester intangible dans leur code, c'est la loi du plus fort. Je n'ai pas besoin de citer des exemples. Qui ne connaît la lamentable histoire du Manitoba et des nouvelles provinces? Il y avait là des textes clairs, précis... et cependant.

*Le droit naturel et moral*

Les Canadiens, hommes libres en vertu de titres que la conquête n'a pu leur faire perdre, ont un droit naturel à la conservation de leur langue; ils respectent la constitution, mais conservent cette liberté inaliénable que tout gouvernement doit laisser à ses sujets. On ne peut empêcher, pour aucune considération, un homme de parler la langue qu'il a balbutié sur les genoux de sa mère. Cela, les parties contractantes au traité de Paris l'avaient compris, les pires fanatiques de la pire époque de la domination anglaise l'avaient compris, les Pères de la Confédération l'avaient compris.

Ce que les Pères de la Confédération avaient aussi compris, c'est ce que rappelait naguère M. Dunning à Régina quand il disait: "Quels furent les premiers habitants de race blanche de ce pays? Les Franco-Canadiens... Ils ont ouvert le pays et ils ont été la majorité... Et dans le premier conseil des Territoires du Nord Ouest, ces gens que l'opposition voudrait priver de leur privilège aujourd'hui, qu'ont-ils fait? D'après le principe des députés de l'opposition, ces Canadiens de langue française auraient pu enlever à tout Anglais qui venait ici le droit de sa langue dans l'école. Qu'ont-ils fait?... Une des premières ordonnances qu'adopta ce conseil français fut un règlement obligeant à l'enseignement de l'anglais dans les écoles d'alors." (*Le Patriote*, 19 avril, 1922.)

Oui M. Dunning, vous avez raison. Les Canadiens français furent les premiers pionniers de la Saskatchewan, et ils ont parcouru les premiers, héroiques explorateurs, héroiques civilisateurs, les immenses plaines de l'Ouest. Chevaliers du Christ et de la liberté, leurs missionnaires, dans le beau verbe de la France ont annoncé la bonne nouvelle depuis le Labrador jusqu'aux montagnes Rocheuses. Et c'est le sang des martyrs de France qui purifia, qui sanctifia cette terre chère à nos coeurs. Et c'est sur ce sol du Canada qu'on voudrait nous traiter comme des étrangers, qu'on voudrait nous empêcher de parler français! Eh! bien non, nous ne cèderons pas! Nous sommes chez nous, et nous parlerons partout la langue de nos mères! Et nos chers petits enfants apprendront le français dans tout le Dominion, parce que c'est leur droit, les chers petits! — fallut-il leur donner jusqu'à notre dernier sou!